



République Démocratique du Congo
MINISTÈRE DES FINANCES
FONDS NATIONAL REDD

RAPPORT ANNUEL CONSOLIDE

Période du 01 janvier au 31 décembre 2022

Préface	4
Résumé exécutif	4
Résultats et performance des programmes sectoriels	6
Résultats et performance des programmes intégrés	7
Liste des tableaux et graphiques	8
1. Réalisations principales du Fonds National REDD+ fin 2022	10
1.1. Introduction	11
1.2. Réalisations programmatiques du Fonds à la fin de l'année 2022	12
1.3. Réalisation financière du Fonds à la fin de l'année 2022	19
1.4.1. Comité de Pilotage	24
1.4.2. Comité technique	28
1.4.3. Secrétariat Exécutif	38
1.5. Réalisation du plan de suivi & évaluation du FONAREDD 2022	40
1.6. Mobilisation des ressources	43
2. Progrès vers l'atteinte des jalons de la LOI	44
2.1. Synthèse de l'atteinte des jalons	44
2.2. Réalisations par pilier vis-à-vis de jalons	47
PILIER AGRICULTURE	53
PILIER FORET	56
PILIER NORMES : MINES ET HYDROCARBURES	59
PILIER GOUVERNANCE	65
3. Performance des programmes	68
3.1. Performance des programmes sectoriels	68
Programme d'appui à la réforme foncière (PARF)	68
1. Données clés du programme	68
2. Objectif, résultats attendus et atteints	68
2.1 Objectif Général	68
2.2 Objectifs spécifiques	68
2.3 Résultats attendus du programme	69
3. Progrès atteint par rapport au Plan de travail 2022	69
4. CONCLUSION	71
Programme d'appui à la réforme d'aménagement du territoire (PARAT)	73
1. Données clés du programme	73
2. Objectif, résultats attendus et atteints	73
Objectif global du programme	73

Objectif spécifique :	74
3. Réalisations clés de l'année 2022	74
4. Performance du programme au 31 décembre 2022	75
5. Exécution financière en USD par effet au 31 décembre 2022	76
6. Points d'attention	77
1. Données clés du programme	79
2. Objectif, résultats attendus et atteints	79
2.1 Objectif global du programme:	79
2.2 Résultats/livrables attendus :	79
3. Réalisations clés de l'année 2022	80
4. Performance du programme au 31 décembre 2022	80
5. Exécution financière en USD	82
6. Clôture du programme au 31 décembre 2022	82
7. Evaluation indépendante :	83
Programme d'appui aux Peuples Autochtones	84
Programme d'appui à la société civile	88
Programme de mise à l'échelle de la planification familiale (PROMIS)	95
Programme d'Energie Durable	101
Programme d'appui au Secrétariat Exécutif	107
Effet I : Le Plan d'Investissement REDD+ est mis en œuvre efficacement au travers de programmes de qualité	108
Effet 2 : La RDC mobilise des ressources additionnelles pour la mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ au travers du FONAREDD	110
Effet III : La gestion et coordination d'ensemble des activités est assurée	113
3.2. Performances des programmes intégrés	115
Programme Intégré REDD de la province du Mai-Ndombe (PIREDD MAI-NDOMBE)	115
Programme Intégré REDD Oriental (PIREDD Oriental)	119
Programme intégré REDD de l'Equateur (PIREDD Equateur)	125
Programme Intégré de la MONGALA (PIREDD Mongala)	128
Programme Intégré de Kwilu (PIREDD Kwilu)	135
PIREDD Maniema Programme Intégré REDD du MANIEMA (PIREDD MANIEMA)	138
1. Données clés	138
2. Objectifs, résultats attendus et atteints du programme	138
4. Performance du programme au 31 décembre 2022	139
7. Conclusion	145
4. Thèmes transversaux	146
4.1. Genre	146

4.2. Sauvegardes sociales et environnementales	153
4.3. Communication	159
4.4. Gestion des risques	160
5. Evaluation indépendante des programmes 2021 et 2022	164
6. Leçons apprises et défis	170
1.1. Leçons apprises	170
6.3. Défis.....	171
6. CONCLUSION	173
7. Annexes	173
Annexe 1: Etat d'avancement des jalons	173
Annexe 2 : Rapport Financier	175

PROGRES FINANCIER ET PROGRAMMATIQUE DU FONDS

Chiffres clés cumulés fin 2022

- ✓ 18 programmes approuvés, dont 11 programmes sectoriels et 7 programmes intégrés
- ✓ **\$ 251 556 527 de ressources disponibles au FONAREDD constituées de :**
 - **\$ 250,151,344 mobilisés auprès des bailleurs de fonds**
 - \$ 1,251,420 d'intérêts générés par le Fonds
 - \$ 153,763 d'intérêts générés par les Agences d'Exécution
 -
- ✓ \$ \$ 250 165 412 USD de budget total des programmes approuvés par le COPIL du FONAREDD
- ✓ 190 717 079 USD de budget décaissés jusqu'au 31 décembre 2022 vers les Agences d'Exécutions
- ✓ 16 programmes opérationnels (10 programmes sectoriels et 6 programmes intégrés)
- ✓ 2 programmes clôturés (1 programme sectoriel « SNSF » et 1 programme intégré « PIREDD Sud-Ubangi ») et 2 programmes en phases de démarrage (Savanes et PGDF)
- ✓ Par rapport à la seconde Lettre d'Intention, les années 2021 et 2022 ont respectivement 1 et 23 jalons, soit 24 jalons pour les deux années. L'unique jalon 2021, a été atteint en avril 2022. De 23 jalons 2022, 35% ont été totalement atteints, 43% sont en cours et 22% sont non atteints. En résumé 63% de jalons de la période 2021-2022 ne sont pas totalement atteints.

De 2016 à la fin de l'année 2022, 18 programmes ont été approuvés pour une enveloppe globale de \$ 250 165 412. \$ 251 556 527 ont été effectivement mobilisés pour la mise en œuvre de ces programmes. Ces fonds mobilisés se répartissent par sources de financement comme suit : 4,1M USD de financement direct du Royaume de Suède ; **246,088,332** du Fonds CAFI dans le cadre des engagements relatifs aux deux lettres d'intention signées entre CAFI et le Gouvernement dont 25M USD de la Norvège alloué directement à la planification familiale.

Deux Programmes ont effectivement démarré en 2022 mais ne sont à ce stade que dans la phase de démarrage. Il s'agit du Programme de valorisation des Savanes et Forêts Dégradées « PSFD » et du

Programme de Gestion Durable des Forêts « PGDF », tous deux portés par l'AFD en appui respectivement au Ministère de l'Agriculture et au Ministère d'Etat à l'Environnement.

Les deux programmes ont été approuvés respectivement depuis juillet et décembre 2019. Le retard enregistré pour leur démarrage est dû notamment à la lenteur observée dans la levée des conditions suspensives convenues entre l'AFD et les ministères sectoriels bénéficiaires de ces appuis (le Ministère d'Etat à l'Environnement et Développement Durable pour le PGDF, et le Ministère d'Agriculture pour le PSFD) et aussi par rapport aux procédures internes de l'agence.

Sur les décaissements totaux du FONAREDD vers les agences de mise en œuvre, 28567321 USD ont été transférés l'année 2022, répartis selon les programmes comme suit :

TABLE 1 : DÉCAISSEMENT DES DEUXIÈME TRANCHES AUX AGENCES D'EXÉCUTION

Project Id	Project	Transfers
116875	Promis PF (Planing Familial)	\$ 3 000 000,00
113546	Programme Energie Durable	\$ 1 638 007,00
105042	Cout Direct FONAREDD Secrétariat Exécutif	\$ 1 000 000,00
117600	PIREDD Equateur	\$ 2 500 000,00
103850	PIREDD Mai-Ndombe	\$ 10 000 000,00
126783	PIREDD Maniema	\$ 2 000 000,00
107819	PIREDD Orientale	\$ 6 036 247,00
103801	Programme d'appui à la Société Civile	\$ 300 000,00
103851	Programme d'Appui aux Peuples Autochtones	\$ 1 000 000,00
117920	Programme d'appui au Secretariat Exécutif	\$ 1 093 067,00
Total		\$ 28 567 321,00

Les résultats phares cumulatifs atteints par les programmes opérationnels depuis leur démarrage, par rapport à chaque pilier de la Lettre d'intention, sont renseignés dans le tableau 2, ainsi que dans les fiches piliers au Chapitre 2.

Pendant l'année 2022, le FONAREDD a communiqué des résultats clés et des succès stories sur son site web, www.FONAREDD-rdc.org, et dans 4 bulletins d'information produits, [Echos du FONAREDD numéros 04, 05 et 06](#).

Cinq évaluations à mi-parcours des programmes ont eu lieu en 2022. Il s'agit des évaluations indépendantes externes qui ont concerné :

- (i) le PIREDD Maniema ;
- (ii) le PIREDD Kwilu ;
- (iii) PIREDD Mongala
- (iv) le PIREDD Equateur et
- (v) une mission de vérification indépendante du PIREDD Orientale.

Ces évaluations ont permis aux structures de gouvernance du FONAREDD de lever des options en matière du décaissement de la deuxième tranche de financement y afférents.

Résultats et performance des programmes sectoriels

Sur les huit programmes sectoriels opérationnels, il y en a 3 dont la performance en 2022 a été jugée satisfaisante (Réforme foncière, Energie et PROMIS-PF) et trois avec une performance modérément satisfaisante (Aménagement du Territoire, Société Civile). Deux programmes ont eu une performance faible (Peuples Autochtones et Programme de gestion durable de l'agriculture)¹.

Les résultats les plus saillants atteints par les programmes sectoriels en 2022 comprennent, entre autres :

- La [politique d'Aménagement du territoire](#) adoptée par le Gouvernement avec la participation de toutes les parties prenantes et le projet de Loi d'Aménagement du territoire ;
- La validation des Guides méthodologiques pour la réalisation des [SPAT/PPAT/PLAT et de zonage des terroirs](#) villageois ;
- La politique foncière adoptée par le Gouvernement avec la participation de toutes les parties prenantes ;
- Le portail Web SNSF rendu plus opérationnel <http://www.rdc-snsf.org/portal/> avec son interface plus conviviale permettant d'avoir : (i) une interface du site améliorée et plus intuitive ; (ii) une interface graphique plus fluide, pour l'affichage des données spatiales et (iii) enfin un onglet pour la publication des données textuelles, soit des documents et/ou des rapports en format PDF,
- La validation d'une stratégie nationale de communication en planification familiale ;
- La politique nationale de l'énergie, incluant le bois-énergie, validée en atelier national et en phase de son évaluation environnementale et sociale stratégique ;
- La validation du plan directeur GPL pour la ville de Kinshasa assorti d'une stratégie de mobilisation des ressources ([Master Plan et feuille de route](#))
- La rédaction d'une ébauche de la politique agricole durable pour adoption en Conseil des ministres en 2022 ;
- Adoption de la loi portant promotion et protection des droits des Peuples Autochtones (PA) pygmées avec le financement du programme DGM et CAFI.
- La validation de trois [études de faisabilité technique](#) pour la construction des MCH sur les sites Wede, Mabinza et Yame ;
- La finalisation des [rapports de filière bois-énergie dans les zones du programme Energie durable](#).
- La vente de 95107 Foyers améliorés dans les grandes villes (Goma, Bukavu, Lubumbashi, Kinshasa et Mbandaka), ce qui contribue à la réduction de la consommation de bois-énergie par les ménages.
- La Mobilisation de 1 170 000 USD supplémentaires pour les produits de cuisson propre grâce au Fonds de défis - au-delà de la subvention de 1 201 400 USD du programme Energie durable.
- L'opérationnalisation de trois nouvelles coordinations provinciales du GTCRR (Tshuapa, Lomami et Haut-Uélé), ramenant ainsi le total à 19 au niveau national. Ces coordinations provinciales sont mises en place pour contribuer à la bonne gouvernance forestière en accompagnant les futures PIREDD dans leurs zones d'intervention.

¹ Les Projets d'appui au Peuple autochtone et le Programme d'Appui à la Gestion Durable n'ont pas, à la date requise soumis leur rapport annuel sous le format recommandés par les Secrétariats FONAREDD/CAFI.

Résultats et performance des programmes intégrés

De 5 PIREDD en activité (Kwilu, Mai-Ndombe, Maniema, Mongala, Province Orientale), deux présentent des résultats plutôt satisfaisants: Kwilu et Mai-Ndombe. Les résultats cumulatifs les plus saillants atteints par les PIREDD en 2022 comprennent, entre autres :

- L'opérationnalisation des Comités Techniques Multisectoriels Permanent pour la planification familiale (CTMP) dans les provinces de Kwilu, Mongala, Equateur et Tshopo.
- 31261 ha des savanes et les jachères sont mises en défens ;
- 5 342 ha d'agroforesterie (plantations des arbres à croissances rapides en association avec les cultures vivrières);
- 12323 ha des cultures pérennes sont plantées (arbres fruitiers, cacaoyer, caféier, palmiers à huile etc.) ;
- 20508 ha des cultures vivrières sont semées en association avec les arbres à croissances rapides et/ou avec les cultures pérennes;
- 1529763 ménages sont bénéficiaires directs d'un appui agricole ;
- 361045 ha de CFCL avec des titres établies et plusieurs dossiers des CFCL des communautés appuyées par les PIREDD attendent la validation des gouverneurs des provinces, il s'agit notamment de la province de l'Equateur, la province de la Tshopo et la province du bas Uélé.
- 2215 Comités locaux de développements (CLD) établis ou redynamisés.
- 663 PSAT élaborés
- 16 bâtiments administratifs des services techniques des territoires construits et/ou réhabilités
- 210 kilomètres des routes de déserte agricole entretenus par la méthode HIMO
- 49 dalots et ponts des routes de déserte agricole réhabilités

DÉFIS

Le principal défi de l'année est de relever la performance des programmes. Cela passe d'une part par des considérations **méthodologiques** qui exigent que les programmes à problème, surtout les programmes intégrés (Mongala, Maniema, Equateur, etc.) adaptent leurs procédures de gestion administratives et financières à certaines exigences nouvelles et ainsi se mettent en position de performer notamment en utilisant les PSE directement avec les communautés comme mode d'appui à la mise en œuvre des investissements de terrain.

Et d'autre part par l'amélioration du reporting et de **gestion** avec les exigences du nouveau cadre programmatique qui rend les agences plus redevables qu'avant.

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Table 1 : Décaissement des Deuxième tranches aux Agences d'Exécution	5
Table 2 : Dates clés des programmes approuvés.....	12
Table 3 : Prévion de financement des programmes pour l'an 2023.....	14
Table 4 : Réalisations phares cumulatives fin 2022	15
Table 5 : Ressources du FONAREDD	19
Table 6 : INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES PROGRAMMES APPROUVEES	22
Table 7 : Situation du financement du Plan d'Investissement REDD au travers du FONAREDD	24
Table 8 : Session du Comité de Pilotage du FONAREDD	25
Table 9 : Réunion du Comité Technique du FONAREDD	28
Table 10 : suivi des Recommandations du Comité Technique.....	30
Table 11 : Etat des lieux de la mise en œuvre du Plan de Suivi Evaluation du SE - FONAREDD	41
Table 12 : Tableau des Jalons de la LOI II	44
Table 13 : Synthèse d'atteinte des jalons 2021-2022	44
Table 14 : Niveau d'atteinte des jalons fin 2022	46
Table 15 : Performance des programmes	47
Table 16 : Nombre de bénéficiaires directs et indirects (indiquer % hommes et femmes)	51
Table 17 : Financement du pilier Agriculture (en millions USD) au 31 décembre 2022	53
Table 18 : Les 2 jalons agricultures 2022 ont tous été atteints :.....	54
Table 19 : Financement du pilier Energie (en millions USD)	55
Table 20 : Le pilier énergie compte au total 2 Jalons à réaliser pour l'année 2022	55
Table 21 : Financement du pilier Forêt (en millions USD).....	57
Table 22 : Progrès vers la réalisation des jalons.....	57
Table 23 : Financement du pilier Mines et hydrocarbures (en millions USD).....	60
Table 24 : Progres vers la realisation des jalons.....	60
Table 25 : Financement du pilier Aménagement du Territoire (en millions USD)	61
Table 26 : progres vers la realisation des jalons.....	61
Table 27 : Financement du pilier Foncier (en millions USD)	63
Table 28 : progres vers la realisation des jalons.....	63
Table 29 : Financement du pilier Démographie (en millions USD)	64
Table 30 : progres vers la realisation des jalons.....	65
Table 31 : Financement du pilier Gouvernance (en millions USD).....	66
Table 32 : progres vers la realisation des jalons.....	66
Table 33 : Données clés du programme	68
Table 34 : realisations de l'annee 2022 et cumulées	69
Table 35 : Données clés du programme.....	73
Table 36 : performance cumulées.....	75
Table 37 : exécution financier par effet au 31 décembre 2023	76
Table 38 : UTILISATION DES RESSOURCES.....	77
Table 39 : données clés du programme	79
Table 40 : résultats cumulées et atteint en 2022.....	80
Table 41 : exécution financière	82
Table 42 : Données clés du programme PA	84
Table 43 : Résultats clés cumulatifs du programme d'appui aux Peuples Autochtones	85
Table 44 : Exécution physique des activités.....	86
Table 45 : donnees cles du pa societe civile.....	88
Table 46 : Résultats clés cumulatifs du programme d'appui à la Société Civile	90

Table 47 : Exécution physique des activités	92
Table 48 : Données clés du psfd	94
Table 49 : données clés du PROMIS	96
Table 50 : Résultats clés cumulatifs du PROMIS	96
Table 51 : Exécution physique des activités	99
Table 52 : Présentation des données clés	101
Table 53 : Résultats cumulatifs du programme d'énergie durable	102
Table 54 : Exécution physique des activités	105
Table 55 : Données clés du programme d'appui au secrétariat exécutif.....	107
Table 56 : Résultats cumulatifs du programme d'appui au secrétariat exécutif	108
Table 57 : Données clés du PIREDD MAI-NDOMBE	115
Table 58 : Résultats clés cumulatifs du PIREDD Mai-Ndombe	116
Table 59 : Exécution physique des activités	117
Table 60 : activités prévues vs realisees.....	117
Table 61 : Données clés du PIREDD Oriental.....	119
Table 62 : Résultats clés cumulatif du PIREDD PO	119
Table 63 : Exécution physique des activités	122
Table 64 : Données clés du PIREDD Equateur	125
Table 65 : Résultats clés cumulatifs au 31 décembre 2022 du PIREDD Equateur.....	125
Table 66 : Exécution physique des activités	127
Table 67 : Données clés du PIREDD Mongala.....	129
Table 68 : RESULTATS CLES CUMULATIFS PIREDD MONGALA	130
Table 69 : Exécution physique des activités	132
Table 70 : Présentation des données clés	135
Table 71 : Résultats clés cumulatifs du PIREDD Kwilu.....	135
Table 72 : Exécution physique des activités	136
Table 73 : Donnees cles du programme.....	138
Table 74 : performance du programme au 31 decembre 2022	139
Table 75 : réalisation financière par résultat	143
Table 76 : execution financiere par undg.....	144
Table 77 : Grille de notation genre par programme	146
Table 78 : Application des outils de sauvegardes clés des programmes du FONAREDD	156
Table 79 : Matrice de risques, FONAREDD	161
Table 80 : Evaluation indépendante des programmes 2021 et 2022	164

Figure 1 : Réalisations financières du fonds fin 2022..... **Erreur ! Signet non défini.**

Figure 2 : Réalisations clés en termes de suivi et évaluation du portefeuille FONAREDD en 2022

..... **Erreur ! Signet non défini.**

Figure 3 : Mobilisation des Ressources

..... **Erreur ! Signet non défini.**

Figure 4 : pilier agriculture

..... 53

Figure 5 : pilier énergie.....

..... 55

Figure 6 : pilier forêt.....

..... 56

Figure 7 : pilier aménagement du territoire.....

..... 60

Figure 8 : pilier foncier

..... 62

Figure 9 : pilier démographie

..... 64

Figure 10 : pilier gouvernance.....

..... 65

Figure 11 : Etat d'utilisation du budget disponible par an du programme d'appui à la société civile ...	93
Figure 12 : Etat d'utilisation du budget disponible par an du PIREDD PO	123
Figure 13 : Etat d'utilisation du budget disponible par an du PIREDD Equateur	127
Figure 14 : Analyse genre en 2022	148
Figure 15 : Analyse comparatif genre en 2021 et 2022	148

1. Réalisations principales du Fonds National REDD+ fin 2022

1.1. Introduction

Au cours de l'année 2022, le FONAREDD, bras financier de la Stratégie Cadre National REDD+ de la RDC, a poursuivi sa mission, à travers les principales tâches suivantes : (1) la mobilisation des ressources et l'affectation selon les priorités du Plan d'Investissement REDD+, (2) la coordination et la cohérence intersectorielle et (3) le suivi efficace des interventions.

C'est grâce aux ressources financières mobilisées à travers l'Initiative pour les Forêts en Afrique Centrale, CAFI en sigle et le Royaume de Suède que cela a été rendu possible. En effet, le montant mobilisé représente plus de 200 M USD pour une période de 7 ans, allant de 2016 à 2022. Avec ces fonds mobilisés, le FONAREDD a financé la mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+, notamment 18 programmes dont 11 sectoriels et 7 intégrés.

L'année 2022 a été marquée par les activités d'opérationnalisation de la deuxième lettre d'intention entre le Gouvernement de la RDC et CAFI. Dans ce cadre, après les négociations intervenues en 2021, un communiqué conjoint a été signé le 02 novembre 2021 à Glasgow, par le Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHIKEDI TSHILOMBO et le Premier Ministre du Royaume-Uni, Son Excellence Monsieur Boris Johnson, sanctionnant un engagement pour dix ans (2021-2031) afin de protéger les forêts de la RDC.

Le 30 mai 2022, la nouvelle lettre d'intention a été signée entre le Gouvernement de la RDC, représenté par le Vice-Premier-Ministre, ministre de l'Environnement et Développement Durable, Eve BAZAIBA et CAFI, représenté par Dr Oliver SCHNAKENBERG, Ambassadeur de la République d'Allemagne en RDC. Dans cette lettre, les parties s'engagent à mettre en œuvre une série de mesures visant à conjurer et infléchir la perte de couvert forestier de la RDC d'ici 2030. L'accord conclu prévoit le déblocage, dans une première phase de 5 ans, d'un montant de 500 millions de dollars américains.

Dans le cadre de l'exécution de l'Accord ci – haut mentionné et toujours au premier semestre 2022, le Gouvernement congolais et CAFI ont convenu d'un cadre programmatique pour la mise en œuvre de la lettre d'intention, et suite à son approbation, le lancement d'un premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) a eu lieu entre le 30 mai et 31 août 2022.

Une note sur le processus de programmation rapide « FastTrack² » pour démontrer les besoins sur l'année 2022 a été validée et a permis de sécuriser les financements des engagements pris dans la LOI.

Une revue des jalons de la deuxième lettre d'intention a été réalisée le 27 septembre 2022 avec les Directeurs de cabinet et les Secrétaires Généraux des ministères sectoriels.

Le processus de restructuration du cadre de gouvernance du FONAREDD a été lancé et une note sur les arrangements institutionnels a été validée en mai 2022, à la suite des recommandations issues de la revue indépendante commandée par l'Agent Administratif du FONAREDD (MPTF). Ce processus en cours a déjà permis le recrutement compétitif et la nomination d'un nouveau management du SE-FONAREDD par arrêté ministériel depuis novembre 2022. C'est dans ce contexte que s'est poursuivi la mise en œuvre des activités du FONAREDD.

² Le processus de Programmation Fast Track est un processus de programmation rapide, tel que l'indique sa dénomination, qui permettrait la programmation des projets qui étaient dans le pipeline du FONAREDD à un stade de maturité avancé, couplés avec des initiatives prioritaires du Gouvernement.

Les sections qui suivent présentent les progrès atteints à la clôture de l'année 2022 aussi bien sur le volet programmatique que sur le volet financier.

1.2. Réalisations programmatiques du Fonds à la fin de l'année 2022

Les programmes opérationnels financés, ont contribué à lancer cinq réformes au niveau national visant à adresser les causes de la déforestation identifiées dans la stratégie cadre national REDD+. Les différentes réformes amorcées portent sur : (1) Aménagement du territoire, (2) Foncier, (3) Energie, (4) Agriculture et (5) Forêt. Les investissements de terrain sont réalisés par les programmes sectoriels tels que Energie et Démographie ainsi que 7 programmes intégrés.

Tous ces programmes ont deux objectifs globaux : contribuer à réduire la déforestation pour stabiliser le couvert forestier et améliorer le niveau de vie de la population tel comme le prévoit la stratégie nationale cadre REDD+.

Le tableau 1 ci-dessous présente les dates clés de chaque programme. Il s'agit de :

- (1) date d'approbation en COPIL du FONAREDD ;
- (2) date de transfert de fonds par le MPTF ;
- (3) date de démarrage effectif et
- (4) date prévisionnelle de clôture.

Ces données sont également présentées dans les fiches programmes au Chapitre de performance des programmes

TABLE 2 : DATES CLÉS DES PROGRAMMES APPROUVÉS

N °	Programmes Sectoriels	Agence d'exécution	Approbation COPIL FONAREDD	Transfert de fonds par MPTF	Date de démarrage effective ³	Nbre de mois entre la date de transfert de fonds et le démarrage effectif	Date de clôture prévue
1	Secrétariat Exécutif	PNUD	09/05/2016	07/04/2017	07/04/2017		31/12/2023
2	PA	BM	20/10/2016	05/04/2017	N/A		31/07/2023
3	Société Civile	PNUD	20/10/2016	22/12/2016	30/01/2017	1 mois et 9 jrs	30/06/2023
4	SNSF	FAO	20/10/2016	22/12/2016	01/01/2017	10 jrs	01/01/2021
5	Réforme AT	PNUD	08/02/2017	19/04/2017	01/06/2017	1 mois et 17 jrs	31/12/2023
6	Réforme foncière	UNHABITAT	08/02/2017	25/04/2017	02/08/2017	3 mois et 3 jrs	30/06/2023
7	Energie durable	PNUD	07/11/2018	20/12/2018	29/11/2019	11 mois et 10 jrs	30/06/2024
8	Gestion durable Agriculture	FAO	22/02/2018	29/04/2019	30/07/2019	3 mois	31/12/2022

³ La date de démarrage effective du Programme est la date du Premier COPIL du Projet qui en marque le démarrage officiel. Toutefois, conformément aux règles du MPTF, la durée de vie du projet est calculée sur base de la date de transfert des premiers financements.

9	Planification familiale	UNOPS	22/05/2019	19/07/2019	06/12/2019	4 mois et 18 jrs	31/12/2023
10	Savanes	AFD	05/07/2019	10/02/2020	N/A		31/12/2024
11	Gestion durable forestière	AFD	05/12/2019	23/07/2020	N/A		21/07/2024
N °	Programmes Intégrés	Agence d'exécution	Approbation COPIL FONAREDD	Transfert de fonds par MPTF	Date de démarrage effective	Nbre de mois entre la date de transfert de fonds et le démarrage effectif	Date de clôture prévue
1	PIREDD Mai-Ndombe	BM	20/10/2016	04/04/2017	18/05/2018	13 mois et 4 jrs	31/12/2024
2	PIREDD Sud-Ubangi	BM	08/02/2017	06/04/2017	07/05/2018	13 mois et 2 jrs	30/06/2021
3	PIREDD Oriental	PNUD	08/02/2017	20/11/2017	04/05/2018	4 mois et 15 jrs	31/12/2023
4	PIREDD Kwilu	JICA	22/02/2018	20/12/2018	21/04/2019	4 mois	20/04/2024
5	PIREDD Equateur	FAO	22/02/2018	28/08/2018	27/08/2019	12 mois	26/08/2023
6	PIREDD Mongala	ENABEL	22/05/2019	08/08/2019	23/09/2019	1 mois et 16 jrs	08/08/2023
7	PIREDD Maniema	GIZ	31/12/2020	23/04/2021	01/03/2021	1 mois et 7 jrs	28/02/2024

Source : Site internet du MPTF

Parmi les programmes sectoriels, 1 (SNSF) est formellement clôturé. Tandis que le Programme de GDA a connu une clôture opérationnelle au 31 décembre 2022 à la suite de la résolution du Comité Technique 50 du FONAREDD recommandant le non-décaissement du solde de la 3^{ème} tranche.

4 programmes dont la clôture était prévue au cours de l'année 2022 ont connu l'extension de leurs durées. Il s'agit:

- De l'Appui à la Société Civile ;
- De l'Appui à la Réforme Foncière,
- De l'Appui à l'Aménagement du Territoire et
- De la Mise à l'Echelle de la Planification Familiale.

6 programmes se clôturent au cours de l'année 2023, 3 l'année 2024 et 1 (FONAREDD) dont l'année de clôture n'est pas clairement indiquée.

Dans la série des programmes intégrés REDD, un seul (PIREDD Sud-Ubangi) a été clôturé en 2021 en ? 3 se clôturent en 2023 et 3 autres en 2024 suivante.

Pour rappel, le démarrage des différents programmes du premier partenariat et dont la clôture est prévue au cours de l'année 2023 n'a pas été effectif aux dates de transfert des fonds, soit celles indiquées sur le Gateway du MPTF. La plupart des agences d'exécution ont démarré effectivement leurs programmes trois à douze mois après le premier transfert des fonds dans leurs comptes. C'est le cas du PIREDD PO (9 mois), du PIREDD Mai-Ndombe (12 mois) après signature de l'accord de don et PGDF qui démarre à peine au cours du dernier semestre de l'année 2022. Les écarts entre la réalité de la mise en œuvre des projets dont le démarrage ne se fait pas au transfert des financements alors que le MPTF décompte ces jours de la durée de vie des projets approuvés, emmènent systématiquement les projets à faire des demandes d'extension sans couts ce qui augmente systématiquement le coût de structure de projet et en réduit la part pour les investissements.

Nous aurions noté une réduction significative du nombre de programmes dans le portefeuille du FONAREDD à la fin de l'année 2023. Cependant, compte tenu des différents processus de

programmation lancés au cours de l'année 2022 dont le FastTrack il est prévu l'extension et/ou le démarrage de plusieurs autres programmes du premier partenariat et dans le cadre du nouveau comme l'indique le tableau ci-dessous :

TABLE 3 : PRÉVISION DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES POUR L'AN 2023

n° Projet MPTF	Projets	Agence	Budget proposé	Budget Financé
LOI 1 Programmes en cours d'instruction dans le cadre du 1er Partenariat				
LOI 1.1 Programmes approuvés dans le cadre du 1er Partenariat, faisant l'objet d'extension avec financements additionnels				
117080	PIREDD Mongala	ENABEL	8 000 000,00	3 000 000,00
117600	PIREDD Equateur	FAO	6 000 000,00	3 000 000,00
116875	Planification familiale	UNOPS/UNFPA	10 000 000,00	10 000 000,00
113547	PIREDD Kwilu	JICA	5 000 000,00	2 400 000,00
103801	Appui Société civile	PNUD	300 000,00	300 000,00
Sous-total			29 300 000,00	18 700 000,00
Programmes en cours d'instruction dans le cadre du 1er Partenariat				
	PIREDD Plateau	WWF	10 000 000,00	5 000 000,00
	PIREDD Sud-Ubangi	ENABEL	20 000 000,00	8 000 000,00
	PIREDD KO-Lomami	ENABEL	35 000 000,00	10 000 000,00
	Normes Mines et Hydrocarbures	GIZ	6 000 000,00	3 000 000,00
Sous-total			71 000 000,00	26 000 000,00
Programmes dans le cadre du nouveau Partenariat				
LOI 2.1 Propositions de projets issues de l'appel à manifestation d'intérêt				
	Energie durable	TBD	50 000 000,00	25 000 000,00
	Readiness Dons prép. Entités Nation.	TBD	2 000 000,00	2 000 000,00
	Entités nationales	TBD	10 000 000,00	5 000 000,00
Sous-total			62 000 000,00	32 000 000,00
LOI 2.2 Projets prioritaires du Gouvernement				
	PDL-145T Volet agric.	PNUD	45 000 000,00	22 500 000,00
	Appui au Développement du marché carbone et la coordination CDN	PNUD/WCM ?	3 000 000,00	1 500 000,00
	Appui atteinte jalons 22-23	FONAREDD/Assistance technique	3 000 000,00	500 000,00
	Réforme foncière	UNHABITAT	15 000 000,00	3 115 000,00
	Réforme Aménagement Territoire	PNUD	1 500 000,00	750 000,00
Sous-total			67 500 000,00	28 365 000,00
Total			229 800 000,00	105 065 000,00

Sur la base des 17 programmes opérationnels, les résultats clés cumulatifs par pilier de la première Lettre l'Intention se présente comme suit :

TABLE 4 : RÉALISATIONS PHARES CUMULATIVES FIN 2022

Pilier	Réalisations phares cumulatives
Agriculture 	• La Politique de l'Agriculture Durable « PAD » est validée en atelier national et son Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique réalisée ; • Le décret portant mis en place du Conseil Consultatif National de l'Agriculture « CCNA » adopté au conseil des ministres ; • Diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole ; • Renforcement des capacités des techniciens du Ministère de l'Agriculture sur l'utilisation de l'outil EX-ACT-Carbon • Site web du ministère de l'agriculture opérationnel ; • Postes sentinelles de suivi des événements majeurs de déforestation Des rapports produits sur les Evénements Majeurs de Déforestation (EMD) 2018, 2019 et 2020 ; • Portail Web SNSF est opérationnel et disponible via http://www.rdc-snsf.org/portal/ et son interface est plus conviviale ; • Les couches des Événements Majeur de Déforestation (EMD) 2017, 2018 et 2019 disponibles et publiées sur le portail web SNSF ; • Dispositifs d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrant agricole opérationnels dans tous les PIREDD ; • 12 323 ha des cultures pérennes (caféier, cacaoyer, arbres fruitiers et palmier à huile) plantés dans les zones savanicoles et les forêts dégradées ; • 20508,65 ha des cultures vivrières mises en intercalaires des cultures pérennes et des plantations d'arbres à croissance rapide ; • 1529763 ménages sont bénéficiaires directs et 6469886 ménages bénéficiaires indirects des appuis agricoles en cultures pérennes, fruitières et vivrières dans les PIREDDs : Oriental, Equateur, Mai-Ndombe, Mongala, Kwilu et Maniema.
Energie 	• La Politique Nationale de l'Energie est validée en atelier national et soumis à l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique ; • Le Plan Directeur GPL pour la ville de Kinshasa est validé et assorti d'une stratégie de mobilisation des ressources ; • Le Rapport de diagnostic du secteur de l'énergie disponible (rapport de diagnostic du secteur de l'énergie) • Les études de référence ont été entièrement réalisées à Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu (Rapport de référence de bois- énergie à Kisangani en partenariat avec CIFOR) • Les rapports des études de modélisation et d'analyse de l'impact du déploiement du GPL à Kinshasa produits (Rapport de l'impact du déploiement du GPL à Kinshasa.) ; • Les rapports de filière bois -énergie dans les zones du programme produits (Les rapports des enquêtes filières bois-énergie de Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu, Rapports usagers productifs) ; • Etudes de faisabilité de MCH réalisées pour trois sites :Wede, Mabinza et Yame (études de faisabilité technique) ; • Une stratégie de communication, marketing social et de changement de comportement élaborée, adoptée et mise en œuvre ; • Etablissement et opérationnalisation du fonds de défi avec octroi de \$ 1 201 400 à 12 entreprises pour la promotion des foyers améliorés (FA) et le GPL. A ce jour, au total 91 607 foyers améliorés, 8 000 foyers et kits à gaz, 1 700 tonnes de gaz et 998 Tonnes des briquettes pour la cuisson et ont occasionné la création de plus de 1 000 emplois avec environs 53% de femmes. Tous liés directement au programme ont été vendus à travers le fonds de défis (Documents du Fonds de défis et Incubation, Liste des structures bénéficiaires du fonds de défi.) ; • Au total 95107 foyers améliorés ont été vendus dans les grandes villes (Goma, Bukavu, Lubumbashi, Kinshasa et Mbandaka). Ceci contribue à la réduction de la consommation de bois-énergie par les ménages ; • Réduction des dépenses des ménages liées à l'énergie de cuisson dans les zones cibles du programme énergie (Kinshasa 13%, Lubumbashi 10%, Bukavu 17% ; Goma 20%) ; • 5342 ha d'arbres à croissance rapide (acacias) pour la production de bois-énergie installés et 42407 ha mis en défens dans les PIREDD.

Forêt 	1. Opérationnalisation d'un Système de Surveillance des Terres par Satellite (SSTS) NERF soumis à la CCNUCC en 2018 ; 2. Portail web SNSF: www.rdc-snsf.org/portal/#; 3. Cartes de changement du couvert forestier produites (2014-2016 et 2016-2018) ; 4. Estimations provinciales de déforestation réalisées; • Un rapport d'Inventaire forestier National couvrant 9 provinces en RDC est produit; • Les Inventaires des Gaz à Effet de Serre et Rapports Biennaux sont actualisés ; • Le processus MRV est connu de toutes les parties prenantes et les résultats de la REDD+ sont publiés ; • La Feuille de route sur l'élaboration de la Politique forestière établie ; • La Stratégie nationale sur la foresterie communautaire (CFCL) validée par le MEDD ; • Le Rapport de l'audit de 2020 de l'IGF sur les concessions d'exploitation forestière industrielle en RDC, publié par le MEDD ; • 154 concessions CFCL attribuées officiellement par arrêtés des gouverneurs de provinces concernées (3 000 137 ha) (https://rdc.geocfcl.org/applications/) dont 14 CFCL (soit 8 424 ha) dans le cadre du PIREDD Equateur avec le fonds FONAREDD/CAFI. 49 0631 ha des CFCL attendent les arrêtés des gouverneurs de provinces ; • La Revue légale des concessions forestières entamée ; • Le Conseil Consultatif National des Forêts opérationnel ; • L'état des lieux juridiques des concessions dressé par AGEDUFOR en 2019 ; • La Grille de légalité FLEGT (2019) sur l'exploitation des bois d'œuvre en RDC élaborée; • La réalisation de deux conditions sur les trois requises pour la levée du moratoire (revue légale des concessions et modalités légales de gestion des adjudications) ; • La Décret sur les adjudications publié et Manuel de procédure élaboré ; • Un acte d'engagement de chefs coutumiers sur le processus des reformes foncières, forestières a été élaboré et publié ; • Le Plan stratégique quinquennal pour la reconnaissance légale et la sécurisation des droits fonciers des PA pygmées en République Démocratique du Congo. • L'adoption par l'Assemblée nationale de la Loi portant promotion et protection des droits des PA pygmées (le 07 avril 2021) sous financement du programme DGM/CAFI ; • La mise en œuvre de 6 microprojets financés dans les territoires (Bikoro, Kiri, Kalehe, Oshwe, Inongo et Walikale) dans le cadre d'expérimentation de la gestion durable des forêts avec les PA et communautés locales; • 1.260 ménages (à raison de 6 personnes par ménages), soit 7.560 personnes bénéficiaires des microprojets identifiés de manière participative, dont 280 dans le territoire d'Inongo, 250 dans le territoire de Kiri, 260 dans le territoire de Kalehe, 150 dans le territoire de Bikoro, 60 dans le territoire d'Oshwe et 260 dans le territoire de Walikale ; • L'obtention du Titre perpétuel par l'arrêté du Gouverneur de la Province de la Province de Mai-Ndombe pour la Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL), d'une superficie de 40 507,552 hectares en faveur de la Communauté de BOLOMBI du Secteur Pendjwa dans le territoire de Kiri, Province du Mai-Ndombe.
Normes : mines et hydrocarbures	• La prise en compte des aspects de sauvegardes environnementales et sociales dans les cadres légaux du secteur minier et hydrocarbures et • La publication de tous les contrats de concession de mines et hydrocarbures, conformément aux accords entre le Gouvernement de la RDC et l'ITIE (Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.)
Aménagement du territoire 	• La réalisation d'une analyse sectorielle portant sur le « bilan-diagnostic de la situation juridique de l'AT » en RDC en 2019 ; • L'adoption par le Gouvernement d'une Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) et d'un projet de LAT respectueux de la ressource forestière et des droits et besoins des CL et PA/pygmées par le Conseil des ministères respectivement au mois de juillet et septembre 2020 ; • La mise en place d'un guide méthodologique accompagné des normes de qualité claires pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales, dans le cadre des PIREDD et sur base des démarches locales de planification existante. Les PIREDD utilisent actuellement cet outil pour réaliser les PSAT ; • Le renforcement des capacités institutionnelles du MinAT dans la mise en œuvre de la réforme de l'AT. Concrètement, il s'agit de : (i) l'appui au fonctionnement du SG/AT et de la CAT, (ii) la mise en place d'un plan directeur de formation (PDF) et d'un plan directeur informatique (PDI) ; • L'accompagnement des PIREDD (Oriental et Sud-Ubangi) dans la réalisation des plans provinciaux d'AT (PPAT) et plans locaux d'AT (PLAT) ;

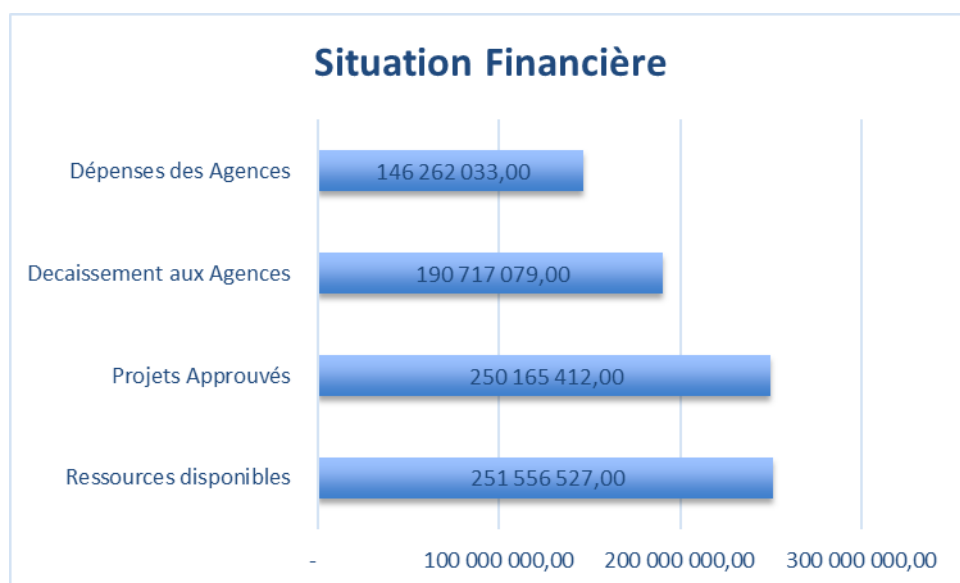
	• L'élaboration du diagnostic de la zone d'intervention du PIREDD Sud-Ubangi pour la réalisation de SPAT ; • La réalisation de l'étude sur la dynamique de feux et des zones chaudes de déforestation pour le PIREDD MONGALA pour la réalisation de SPAT ; • Les activités sur la structuration du milieu dans les PIREDD(Mongala, Oriental et Mai-Ndombe: ✓ 3 plans provinciaux d'aménagement du territoire (PPAT) élaborés dans le PIREDD PO ; ✓ 8 Plans Territoriaux d'Aménagement du territoire (PTAT) validés dans le PIREDD PO ; ✓ 663 PSAT élaborés et validés dont : 480 PIREDD Mai-Ndombe, 91 PIREDD Oriental, 13 PIREDD Sud-Ubangi, 6 PIREDD Equateur, 62 PIREDD Kwilu, 8 PSAT PIREDD Mongala. ✓ L'étude sur la dynamique des feux et des zones chaudes de déforestation pour le PIREDD MONGALA. ✓ 9 Plans Locaux de Développement élaborés et validés : 5 PIREDD Mai-Ndombe et 4 PIREDD Equateur.
Foncier 	• La politique foncière validée et adoptée en conseil des Ministres ; • Le projet de loi foncière modificative et complétant la loi de 1973 validé en Conseil des Ministres est à l'étude à l'Assemblée Nationale ; • Le guide méthodologique et les instruments d'appui à la sécurisation foncière expérimentés à Mambassa et à Inongo dans le Mai-Ndombe pour le SIF (chartes foncières locales, les registres fonciers communautaires, les mécanismes de résolution alternatifs de différends, etc.) ; • Le CONAREF fonctionnelle, disponibilité d'un site web : http://www.conaref-rdc.org/; • La réalisation dans trois provinces des études de référence sur la tenure foncière; • L'élaboration et la publication d'un acte d'engagement des chefs coutumiers sur le processus des reformes fonciers, forestiers ; • Le plan stratégique quinquennal pour la reconnaissance légale et la sécurisation des droits fonciers PA pygmées en République Démocratique du Congo ;La dotation de bâtiment pour les circonscriptions foncières de Mambassa et des équipements pour les circonscriptions foncières de Mambassa et d'Inongo.
Démographie 	• Stratégie nationale de communication en planification familiale adoptée par les parties prenantes du Ministère de la Santé Publique ; • CTMP installés et opérationnel dans les provinces d'Equateur, Kwilu, Mongala, Sud-Ubangi, Mai-Ndombe Ituri, Bas Uélé et Tshopo ; • 3,921,769 / 6 434 588 Années de protection de couples (APC) générées soit 61% de réalisation après deux de mise en œuvre du programme PROMIS • 12,863 prestataires formés en planification familiale, soit des prestataires cliniques ainsi que des distributeurs à base communautaire ; • 175 zones de santé couvertes en services de Planification Familiale (mais pas toutes en même temps), dans un ensemble de 11 provinces.
Gouvernance 	• Les sites web opérationnels : FONAREDD, Mécanisme de gestion de plaintes et recours du FONAREDD, GTCRR, REPALEF, CONAREF, MEDD et du Ministère de l'agriculture. Terra Congo finalisé et opérationnels (Site web SNSF), • 2215 Comités locaux de développement (CLD) dans les terroirs villageois et 40 Conseils Agricoles Ruraux de Gestion (CARG) des ETD (entités territoriales décentralisées) et territoires sont opérationnels dans les huit provinces des PIREDD. • 19 coordinations provinciales du GTCRR opérationnelles et sont membres dans les différentes plateformes de concertation des PIREDD où elles portent la voix de la société civile et réalisent l'observation indépendante des réalisations de différents acteurs engagés dans la province ; • La collecte des données sur les flux financiers liés à la REDD en 2021 ; • Les représentants des PA membres des comités de pilotage des PIREDD ; • Les représentants de la société civile dans tous les PIREDD où ils habitent ; • Tous les programmes du FONAREDD sont soit sensibles soit répondants au genre ; • Le Guide de consultation des parties prenantes élaboré et adopté ; • Etude spécifique sur les moteurs de la déforestation réalisée par le PIREDD Mongala, celle de PIREDD Oriental en cours ;

	• Les plates-formes-multi acteurs mises en place sous le lead des divisions provinciales du plan dans les provinces de l'Ituri, du Bas-Uélé et de la Tshopo permettent de renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale.
--	---

1.3. Réalisation financière du Fonds à la fin de l'année 2022

A la clôture de l'année 2022, pour les 18 programmes, le montant total du financement approuvé est de **250 165 412 USD**, conformément à la comptabilité du MPTF. De ce montant, **190 717 079 USD** ont été transférés dans les comptes des agences d'exécution pour la mise en œuvre des programmes et **146 262 033 USD** ont été justifiés (dépensés). Les tableaux 3 et 4 nous donnent la situation financière détaillée par programme et le pourcentage de consommation budgétaire.

FIGURE 1 : RÉALISATIONS FINANCIÈRES DU FONDS FIN 2022



Source : A partir des données Gateway MPTF

Les Ressources du FONAREDD sont constitués : (i) de la contribution des bailleurs (CAFI et le Royaume de Suède), (ii) des intérêts générés par le fonds et (iii) des intérêts générés par les ressources mises à disposition des Agences d'Exécution, répartis de la manière qui suit :

Table 5 : Ressources du FONAREDD

Sources	Montants	%
CAFI	\$246 088 332,00	97,83%
Royaume de Suède	\$ 4 063 013,00	1,62%
Intêret générés par le Fonds	\$ 1 251 420,00	0,50%
Intêret générés par les Agences	\$ 153 763,00	0,06%
Total	\$251 556 528,00	100,00%

Dans l'exécution des Projets, bien qu'il s'agisse d'un pooled Fund certains financements des bailleurs ont été apportés pour être affectés à des activités ou des projets spécifiques. Il s'agit notamment de la contribution du Royaume de Suède qui était destinée à co – financer le PIREDD Equateur ainsi qu'un financement fléché du Royaume de Norvège à travers CAFI à hauteur de 25 millions de Dollars apportés pour le Promis PF.

Ces contributions viennent renforcer les efforts consentis par le fonds CAFI dans le financement de la Stratégie Nationale Cadre REDD+ en RDC. Il s'ajoute au co-financement de trois Agences d'Exécution dans la mise en œuvre directe des programmes dont elles sont responsables. Il s'agit de : JICA (USD 3 349 387 pour le PIREDD Kwilu), AFD (EUR 5 millions pour le PGDF), PIREDD Maniema 18 millions d'Euros.

Il ressort du tableau 4 ci-dessous que 6 programmes du premier partenariat ont déjà reçu la totalité des fonds approuvés (PIREDD Mai-Ndombe, PARF, PA, Société Civile, PROMIS et SNSF). A ces 6 programmes, il faudrait ajouter le PIREDD Sud-Ubangi déjà clôturé et le Programme de GDA dont la clôture a été recommandée par le CT50.

3 Programmes sont déjà clôturés, SNSF, PIREDD Sud-Ubangi et Programme de GDA. Le Programme d'appui à la Société Civile et le Programme de mise à l'échelle de la Planification Familiale, la Réforme Foncière et le Programme d'Appui à l'aménagement du territoire ont connu l'extension de leur durée de mis en œuvre soit avec le financement initial soit avec un addendum.

Pour les dix programmes en cours dans le portefeuille du FONAREDD et n'ayant pas encore reçu la totalité des fonds approuvés, 8 indiquent une consommation d'au moins 65% du budget transféré. Le FONAREDD devra se préparer à plusieurs demandes de décaissements durant l'année 2023.

TABLE 6 : INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES PROGRAMMES APPROUVEES

N °	Programmes Sectoriels	Agence d'exécution	Budget approuvé	Total transféré (Fin 2022)	% décaissé du budget approuvé	Consommé 2022	Dépenses du fonds au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2022	% consommation
			(a) en USD	(b) en USD		(c) en USD	MPTF (d) en USD	f = (b) - (d)	h = (d) /(b) *100
1	Secrétariat Exécutif	PNUD	5 445 605,00	3 226 572,00	59%	878 504,52	2419281,01	807 290,99	75%
2	Secrétariat Exécutif (CD)	PNUD	10 421 329,00	6 773 201,19	65%	801 993,55	5764459,71	1 008 741,48	85%
3	PA	BM	2 000 000,00	2 000 000,00	100%	477 701,37	1105530	894 470,00	55%
4	Société Civile	PNUD	3 300 000,00	3 300 000,00	100%	514 192,55	2822473,22	477 526,78	86%
5	SNSF	FAO	10 000 000,03	10 000 000,00	100%	- 26 140,14	9967395,91	32 604,09	100%
6	Réforme AT	PNUD	8 000 000,00	5 775 605,00	72%	1 315 798,19	5021929,49	753 675,51	87%
7	Réforme foncière	UNHABITAT	6 999 490,00	6 999 490,00	100%	- 333 500,53	6734714,56	264 775,44	96%
8	Energie durable	PNUD	15 000 000,00	10 638 007,00	71%	3 183 072,19	8131093,37	2 506 913,63	76%
9	Gestion durable Agriculture	FAO	3 000 000,00	2 299 913,00	77%	763 409,05	2293256,58	6 656,42	100%
10	Planification familiale	UNOPS	33 000 000,00	33 000 000,00	100%	361 499,19	31628928,85	1 371 071,15	96%
11	Savanes	AFD	14 999 378,00	8 000 000,00	53%	1 885 002,00	1885002	6 114 998,00	24%
12	Gestion durable forestière	AFD	12 000 000,00	6 000 000,00	50%	453 390,26	458640,26	5 541 359,74	8%
Sous total/sectoriels			124165 802,03	98012 788,19	79%	15 274 922,20	78 232 704,96	19 780 083,23	80%
N °	Programmes Sectoriels	Agence d'exécution	Budget approuvé	Total transféré (Fin 2022)	% décaissé du budget approuvé	Consommé 2022	Dépenses du fonds au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2022	% consommation
			(a) en USD	(b) en USD		(c) en USD	MPTF (d) en USD	f = (b) - (d)	h = (d) /(b) *100
1	PIREDD Mai-Ndombe	BM	30 000 000,00	30 000 000,00	100%	1 903 935,71	21187034	8 812 966,00	71%

N °	Programmes Sectoriels	Agence d'exécution	Budget approuvé	Total transféré (Fin 2022)	% décaissé du budget approuvé	Consommé 2022	Dépenses du fonds au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2022	% consommation
			(a) en USD	(b) en USD		(c) en USD	MPTF (d) en USD	f = (b) - (d)	h = (d) / (b) *100
2	PIREDD Sud-Ubangi	BM	7 000 000,00	4 000 000,00	57%	- 110 522,83	2505813,8	1 494 186,20	63%
3	PIREDD Oriental	PNUD	33 000 000,00	26 036 247,00	79%	3 306 942,74	18343185,97	7 693 061,03	70%
4	PIREDD Kwilu	JICA	3 999 607,00	3 168 041,00	79%	1218198,17	2919807,45	248 233,55	92%
5	PIREDD Equateur	FAO	10 000 000,00	8 500 000,00	85%	2475785,75	8112423,75	387 576,25	95%
6	PIREDD Mongala	ENABEL	12 000 000,00	9 000 000,00	75%	2 490 902,25	6338756,22	2 661 243,78	70%
7	PIREDD Maniema	GIZ	30 000 000,00	12 000 000,00	40%	6 487 180,21	8589699,43	3 410 300,57	72%
Sous total/intégrés			125 999 607,00	92 704 288,00	74%	17 772 422,00	67 996 720,62	24 707 567,38	73%
Total général			250165 409,03	190717 076,19	76%	33 047 344,20	146 229 425,58	44 455 046,52	77%

SOURCE: MPTF, [HTTP://MPTF.UNDP.ORG/FACTSHEET/FUND/3CD00](http://MPTF.UNDP.ORG/FACTSHEET/FUND/3CD00), CR COPIL FONAREDD

TABLE 7 : SITUATION DU FINANCEMENT DU PLAN D'INVESTISSEMENT REDD AU TRAVERS DU FONAREDD

Budget du Plan d'Investissement	\$ 1 100 000 000
Financements mobilisés	\$251 556 528
Financement Transférés aux Agences	\$ 190 717 079,2
Exécution financière des Agences	\$146 229 425,58
Solde auprès des Agences	\$44 455 046,52

En partant du budget exprimé dans le plan d'investissement national REDD+, le FONAREDD n'a pu mobiliser que 250M USD auprès de ses bailleurs qui sont CAFI et le Royaume du Suède. De ce montant mobilisés, seulement 76% ont été effectivement transférés aux agences d'exécution qui n'ont justifié que la consommation de 77%% du budget total transférés.

Ce financement a permis de mobiliser des cofinancements de 23M € dont 18M € de la GIZ sur le PIREDD Maniema et 5M € de l'AFD sur le programme de gestion durable des forêts et initialement 3,349M USD de la JICA sur le PIREDD Kwilu, auquel s'est ajouté un cofinancement additionnel de 4M USD.

Le FONAREDD devrait envisager de conférer au financement mobilisé un caractère catalyseur pour accroître les investissements dans l'optique de couvrir le budget indiqué dans le plan d'investissement national REDD+ des structures de gouvernance du FONAREDD.

1.4.1. Comité de Pilotage

Au cours de l'année 2022, aucune réunion du Comité de Pilotage n'a été organisée. Cependant, le Comité de Pilotage a pris par e-mail des décisions importantes portant sur des décaissements et même les extensions de la durée de certains programmes. Le tableau ci-dessous indique la teneur des différentes décisions prises par cet organe.

TABLE 8 : SESSION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU FONAREDD

R é u n i o n s	Dates	Sujets/Programmes	Décisions	Statuts
04	Avril 2022	Programme de Consommation Durable et Substitution Partielle au Bois-Energie Décision d'approbation	▪ Décaissement de 1,645 millions USD, une partie de la deuxième tranche de financement. ▪ Extension du Programme jusqu'au 30 juin 2024, soit 18 mois à partir de janvier 2023 dont 12 mois pour les activités programmatiques et 6 mois pour les activités administratives de clôture. ▪ Demande à l'Agence de réunir tous les préalables nécessaires en termes de faisabilité, d'opérationnalisation et de soutenabilité de la Micro-Central Hydroélectrique de Yame avant d'envisager les activités de construction ; ▪ Instruction le Secrétariat Exécutif du FONAREDD : ii) en collaboration avec le Secrétariat de CAFI, d'accompagner l'Agence à mener les consultations nécessaires afin de s'assurer que les préalables pour la construction de la Micro-Centrale Hydroélectrique de Yame sont réunis ; iii) d'accélérer le processus d'évaluation à mi-parcours du Programme.	▪ Décaissement de 1,645 M USD effectué. ▪ Extension effective. ▪ L'Agence a réuni tous les préalables, mais c'est les deux secrétariats FONAREDD et CAFI qui n'ont pas accordé la construction de cette infrastructure. ▪ L'étude de faisabilité et celle d'impact environnemental et social de cette infrastructure ont été soumises à l'évaluation indépendante du programme. ▪ L'évaluation indépendante (à mi-parcours) est en cours.
01	Avril 2022	Programme de mise à l'échelle de la Planification Familiale « PROMIS » Décision d'approbation	▪ Approuve : (i) le décaissement de la deuxième tranche de financement du « PROMIS » fixée à 3 M USD ; (ii) la relocalisation des activités de MSI et (iii) l'ajustement des cibles de production d'ACP par Tulane. ▪ Recommande à l'agence : i) de mettre en œuvre des mesures pour renforcer la gouvernance du programme afin notamment de remédier aux retards récurrents constatés au niveau de l'organisation des réunions de COPIL du programme ; ii) d'accélérer, sous la supervision des Secrétariats FONAREDD et CAFI l'évaluation finale du Projet conformément aux recommandations du CT 44 ; et iii) de proposer des mesures concrètes pour répondre aux améliorations sollicitées dans les audits des trois partenaires de mise en œuvre, d'ici le 1er mai 2022,	▪ Décaissement de 3 M\$ USD effectué ▪ Révision des cibles et relocalisation des activités de MSI effectives ▪ Mesure pour les COPIL prise et confiée à la supervision du Ministère ▪ Le PROMIS organise sa propre évaluation indépendante ▪ Mesures sur les audits de trois partenaires effectifs

			notamment pour MSI, dont l'audit souligne que beaucoup d'améliorations sont nécessaires .	
02	Avril 2022	PIREDD Equateur Décision d'approbation	■ Approbation <i>sous réserve</i> la deuxième tranche des financements 4 M\$ US et conditionne les transferts à des recommandations positives du C T. ■ Demande au CT: (i) de s'assurer de la bonne prise en compte des recommandations du CT 47 et du rapport de vérification indépendante dans la version révisée du PTBA 2022 ; (ii) de soumettre au Président du COPIL un échelonnement de décaissement afin de planifier les besoins en trésorerie ; et (iv) de mettre en place un groupe de suivi avec des réunions mensuelles pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du PTBA ■ Demande à l'Agence de mettre à disposition du CT du FONAREDD d'ici le 30 mai 2022 : (i) la réponse de gestion suite aux résultats de la vérification indépendante ; (ii) les documents opérationnels pour permettre au CT de se prononcer sur la prise en compte des observations contenues dans les résultats de la vérification indépendantes ainsi que celle contenues dans la résolution du CT n°47. ■ Instruction le Secrétariat Exécutif, en collaboration avec le Secrétariat de CAFI, d'effectuer un suivi rapproché du programme et de préparer à l'intention du Comité de Pilotage des notes de progrès de mise en œuvre des recommandations du CT à des échéances semestrielles.	■ 2.5 M\$ décaissés au deuxième semestre 2022 ■ Le CT a réalisé ce qui était attendu de lui ■ L'Agence a aussi réalisé tout ce qui était attendu de lui ■ Le SE FONAREDD et le SE CAFI ont rendu disponibles des notes préparées à cet effet
03	Avril 2022	Mai – Ndombe Décision d'approbation	■ Annulation de la décision N°01/11 portant approbation de 16 millions de dollars à la Banque Mondiale pour les activités du PIREDD Mai-Ndombe + le sous district du Plateau. ■ Approbation d'une allocation financière de 10 millions de dollars pour permettre au PIREDD Mai-Ndombe, conformément au cadre de résultat et budgétaire approuvé par la décision de la 2e réunion du Comité de Pilotage (COPIL) du 08 février 2017 de continuer la mise en œuvre de ses activités ■ Demande à la Banque Mondiale de prendre en compte les conclusions et recommandations de l'évaluation indépendante, notamment sur la participation des femmes aux activités du programme	

02	09/2022	PIREDD Mai-Ndombe Décision d'approbation	Extension du PIREDD Mai-Ndombe approuvée jusqu'au 31 décembre 2024	Fait
01	09/2022	PIREDD Province Orientale Décision d'approbation	- Approbation des 13 M\$ US constituant la dernière tranche pour permettre aux PLE de finaliser leurs activités ; - Approbation du décaissement de 6 M\$ US conformément au PTA ajusté du Programme ; - Approbation de l'extension du Programme.	Fait
01	12/2022	PIREDD Maniema Décision d'approbation	- Approbation du décaissement de 3 M\$ USD en faveur de la GIZ dès le mois de décembre, à titre de premier transfert de la deuxième tranche de 5 M\$ USD afin de permettre au PIREDD Maniema de continuer la mise en œuvre de ses activités. - Demande à la GIZ de : (i) Soumettre, en annexe du rapport annuel 2022, dans le délai contractuel, le rapport financier mis à jour et présenté par Résultats et Produits, mais aussi par catégorie UNDG ; et (ii) Partager, d'ici 31 janvier 2023, une note technique explicative sur (a) le dispositif opérationnel d'encadrement agricole et (b) le dispositif opérationnel de suivi et certification des activités des ménages bénéficiaires et ONG locales subventionnées par le programme. - Instruction au SE FONAREDD, en collaboration avec le Secrétariat CAFI : (i) permettre la décision de décaissement du solde de la deuxième tranche, soit 2 M\$ USD à transférer à la GIZ au courant du mois de janvier 2023 ; et (ii) d'informer, d'ici fin janvier 2023, les structures de gouvernance du Fonds de résultats de l'évaluation indépendante en cours d'exécution afin de conditionner la décision de l'allocation des autres tranches de financement à l'intégration obligatoire de principales recommandations de ladite évaluation.	- Transfert de 3 M\$ USD à la GIZ effectué - Le rapport sera soumis au mois de mars 2023 - Le rapport de l'évaluation indépendante n'est pas encore discuté en CT
O 2	12/2022	Capacités Société civile Décision d'approbation	- Approbation de 300 000\$ constituant le budget supplémentaire pour permettre la prise en charge des activités résiduelles ; - Approbation du décaissement de la totalité de cette somme sur base du PTA soumis ; - Approbation de l'extension du Programme.	Fait

1.4.2. Comité technique

Le Comité Technique tient en principe une réunion chaque mois. Au cours de l'année 2022, il a réalisé 7 sessions dont 3 qui se sont tenus sur deux jours.

En plus de ces sessions, les membres du CT ont été actifs dans plusieurs autres réunions, notamment les comités de suivi ad hoc institués pour assurer le suivi des programmes qui nécessitaient un accompagnement en vue de la prise en compte, dans leur exécution des recommandations du Comité Technique leur adressée. Il s'agit notamment du programmes Gestion Durable de l'Agriculture (GDA), PIREDD Oriental et PIREDD Equateur.

TABLE 9 : RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE DU FONAREDD

Réunion	Date	Sujets
CT45	27 janvier	Revue du rapport de l'évaluation à mi-parcours du PARF ; Revue des rapports des évaluations indépendantes du PRODOC du PIREDD Mai-Ndombe ; Revue de la note de suivi des résolutions des CT 2021 ; Présentation du calendrier des CT 2022 ; Point d'information sur le programme Société civile et Point d'information sur le Programme Energie.
CT46	24 février	Revue de la révision budgétaire du PIREDD Mongala ; Etat des lieux des Revues des Mécanismes et Plans de suivi (y compris des missions de terrain) et des évaluations des programmes et Point d'Information sur le fonds de préparation des programmes.
CT47	07 avril	Revue du rapport de la mission de vérification des réalisations du PIREDD Oriental; Revue du rapport de la mission de vérification des réalisations du PIREDD Equateur et Revue de la note d'analyse sur le Programme Energie.
CT48	31 mai au 01 juin	Revue de la réponse de management et du Plan de travail (PTBA 2022 et Prévisions 2023) du PIREDD Equateur ; Revue de la réponse de management du PIREDD Oriental ; Revue du plan opérationnel revu 2021-2026 du PIREDD Maniema et

		Revue de la réponse de management et de la demande d'extension sans coût du PIREDD Mongala.
CT49	26 au 27 juillet	Revue de l'état d'avancement du Programme d'appui aux PA; Revue des Plan opérationnel (2 ^{ème} Phase) et PTBA 2022 réajusté du PIREDD Oriental ; Revue de l'état d'avance du Programme GDA ; Revue de l'état d'avancement du PIREDD Kwilu ; Revue de l'état d'avancement du Programme d'appui à la Réforme Foncière et Revue du rapport de la mission du SE-FONAREDD au PIREDD Maniema.
CT50	29 et 30 septembre	Revue de l'état d'avancement du Programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du territoire (PARAT) ; Revue de la demande d'extension et d'avenant du Programme d'Appui à la Réforme Foncière ; Revue de l'état d'avancement du Programme d'Appui à la Société Civile et Revue de l'état d'avancement du Programme de GDA.
CT51	04 novembre	Revue du Prodoc Extension de PROMIS ; Revue de l'état d'avancement du PIREDD Mongala;

TABLE 10 : SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ TECHNIQUE

	Date	Sujets	Compte-Rendu et Communiqué	Résolutions	Actions à mener	Statuts
CT45	27-janv	Revue du rapport de l'évaluation à mi-parcours du PARF.	Compte Rendu CT45 Communiqué CT45	Aucune résolution n'était prévue pour les deux CT informatifs		
		Revue des rapports des évaluations indépendantes du PRODOC du PIREDD Mai-Ndombe.				
		Revue de la note de suivi des résolutions des CT 2021.				
		Présentation du calendrier des CT 2022.				
		Point d'information sur le programme Société civile.				
		Point d'information sur le programme Energie.				
CT46	24-févr	Revue de la révision budgétaire du PIREDD Mongala.	Compte Rendu CT46 Communiqué CT46			
		Revue des Mécanismes et Plans de suivi (y compris des missions de terrain) et des évaluations des programmes.				
		Point d'Information sur le fonds de préparation des programmes.				
CT47	07-avr	Revue du rapport de la mission de vérification des réalisations du PIREDD Oriental.	Compte Rendu CT47	Résolution PIREDD ORIENTAL CT47	Pour le PNUD Partager la matrice de gestion des risques et un plan opérationnel réajusté pour l'Ituri ;	Le SE-FONAREDD a travaillé avec l'Agence pour produire un PTBA harmonisé qui a été validé, par les experts du Comité de Suivi, à ce sujet,

			Communiqué CT47	- Discuter sur les aspects opérationnels et stratégiques du programme ; - Fournir le PTBA 2022 avec les détails par province ; - Fournir le rapport d'exécution budgétaire 2021 et sur l'ensemble de la première phase par impact et résultat. Pour le SE-FONAREDD - Mettre en place un Comité de Suivi des recommandations du CT et de la mise en œuvre du programme ; - Commissionner une revue stratégique indépendante du programme.	un rapport budgétaire a été partagé
		Revue du rapport de la mission de vérification des réalisations du PIREDD Equateur.	Décision PIREDD Equateur	- Décaisser la totalité de la 2ème tranche en deux transferts, un 1er transfert de 2,5 M USD dès réception de la réponse de management et - Au SE FONAREDD de mettre en place un comité de suivi mensuel du programme constitué de la FAO et son partenaire WWF, du SE FONAREDD, du Sec CAFI, des experts volontaires du CT.	■ C'est fait
		Revue de la note d'analyse sur le Programme Energie.	Résolution sur le Programme Energie CT47	Démontrer que les préalables à la construction de la MCH sur le site Yame sont réunis	Les discussions sur l'étude de faisabilité, le choix du site et la gestion post programme pour la construction de la MCH ont été tenues.

						Les SE FONAREDD et CAFI ont décidé que l'étude de faisabilité fasse l'objet de l'analyse qualité des consultants chargés de l'évaluation indépendante à mi-parcours du programme
CT48	31 mai au 01 juin	Revue de la réponse de management et du Plan de travail (PTBA 2022 et Prévisions 2023) du PIREDD Equateur	Résolution PIREDD Equateur CT48 Compte-rendu CT48 Communiqué CT48	Résolution PIREDD Oriental CT48	- Au SE FONAREDD de continuer les discussions avec l'Agence pour stabiliser le PTBA 2022 sur base des priorités relevées ; - Une réunion d'harmonisation est prévue le 07 juin prochain ; - Une résolution sera adressée à l'Agence d'exécution (FAO) dans ce sens.	C'est fait
		Revue de la réponse de management du PIREDD Oriental			- Au PNUD de réviser la réponse de management en intégrant les délais de réalisation des actions ; - d'établir un plan de communication qui s'étend sur toute la zone d'intervention ; - d'éclairer sur la performance des PLE ; - de transmettre au SE FONAREDD le rapport de suivi budgétaire 2021 sur les fonds de la première tranche et un PTBA sur base des besoins réels par province sur la seconde tranche concernant les deux années suivantes ; - d'établir une synergie avec le programme Energie pour intégrer	Tout cela est fait, sauf le plan de communication qui n'est pas encore disponible

					les environs du site de Yame (MCH) dans les activités du PIREDD ;	
		Revue du plan opérationnel revu 2021-2026 du PIREDD Maniema		Résolution PIREDD Maniema CT48	■ Au SE FONAREDD de mettre un groupe de travail avec l'agence pour stabiliser le plan opérationnel et les orientations programmatiques ; ■ Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication ; ■ Déterminer les besoins financiers réels de la deuxième tranche ; ■ Le SE FONAREDD finalise les TDRs de l'évaluation indépendante.	■ Le Plan opérationnel a été finalisé et validé en COPIIL du programme ; ■ L'Agence d'exécution a déjà envoyé la demande officielle de décaissement de la seconde tranche ; ■ L'évaluation indépendante a déjà eu lieu et le rapport partagé avec le SE FONAREDD et les membres du CT.
		Revue de la réponse de management et de la demande d'extension sans coût du PIREDD Mongala		Résolution PIREDD Mongala CT48	■ Le CT recommande à l'agence de retravailler avec le SE FONAREDD sur l'alignement des recommandations de l'évaluation mi-parcours dans le PTBA 2022 ; ■ Un plan opérationnel des recommandations à l'évaluation à mi-parcours démontrant l'atteinte des résultats ; ■ Préciser officiellement la durée de l'extension ; ■ Indiquer la date limite de finalisation du PTBA.	■ Tout cela est fait
CT49	26 au 27 juillet	Revue de l'état d'avancement du Programme d'appui aux PA	Compte-rendu CT49 Communiqué CT49	Pas de résolution prévue, seulement le communiqué du CT et le	■ Le CT a recommandé à l'Agence d'exécution de lancer une réflexion avec les organisations des PA, la CARITAS et le FONAREDD sur les succès et les échecs des microprojets de manière à renseigner les éventuelles interventions futures	■ 2 réunions ont été organisées avec les programmes intégrés ; ■ Une synergie a été créée entre les PIREDD où il y a des PA et le programme national PA ; ■ Des représentants des PA sont intégrés comme membres de COPIIL des PIREDD.

				compte - rendu		Des réunions de suivi semestrielles sont organisées.
		Revue des Plan opérationnel (2 ^{ème} Phase) et PTBA 2022 réajusté du PIREDD Oriental		Résolution PIREDD Oriental CT49	- Le CT demande à l'agence de travailler conjointement avec le SE FONAREDD, voire avec les PLE pour finaliser les discussions techniques sur les recommandations du CT 48 ; - De produire d'ici le 05 août 2022 tous les documents nécessaires pour informer le COPIL au plus tard le 23 août pour une décision de financement.	- La séance de travail a eu lieu entre les experts du CT, du SE FONAREDD et du PNUD ; - Un nouveau PTBA et un rapport financier détaillé ont été produits par l'agence et partagés avec le SE FONAREDD qui a partagé avec les membres du CT.
		Revue de l'état d'avance du Programme GDA		Résolution PGDA CT49	- Le CT accepte d'étendre en deux temps la durée du programme ; - Le CT conditionne le décaissement de 700 K\$ à la réalisation complète des activités à retenir dans le PTBA de juillet à septembre 2022 ; - Le CT invite l'agence à une séance de travail avec le SE FONAREDD pour informer du plan de travail.	- Le programme a été étendu au 30 septembre 2022 ; - Un plan de travail a été présenté au SE FONAREDD, mais dont les préalables sont loin d'être réunis
		Revue de l'état d'avancement du PIREDD Kwilu		Résolution PIREDD Kwilu CT49	Pousser les réflexions pour renforcer la sécurisation foncière des investissements réalisés en travaillant sur les aspects administratif, juridique et social des conventions signées entre les CLD et les Chefs de terre en envisageant l'implication des autorités politico-administratives et les services techniques au niveau local	Le programme a élaboré un schéma de certification foncière des sites agroforestiers et a assuré des liens entre les PSAT et les investissements agroforestiers. L'évaluation indépendante à mi-parcours et l'élaboration d'un addendum sont en cours.

					- Prendre en compte, dans la demande de fonds formulée, la nécessité d'insérer dans les PSAT les perspectives de gestion durable des ressources ; - Garantir les liens entre les PSAT et les investissements agroforestiers en cours et déjà réalisés ; - Lancer l'évaluation indépendante à mi-parcours du Programme ; - Préparer un Cadre des Résultats révisés (Addendum).	
		Revue de l'état d'avancement du Programme d'appui à la Réforme Foncière		Résolution PARF CT49	- Le CT a estimé nécessaire d'étendre la durée du programme au 31 décembre 2022 ; - Le CT a pris acte de la demande d'un avenant de la CONAREF pour une période intermédiaire, point qui sera analysé au CT prochain.	- L'extension du programme a été accordée à l'Agence d'exécution et ses partenaires dont la CONAREF ; - Le point a été inscrit au prochain CT.
		Revue du rapport de la mission du SE-FONAREDD au PIREDD Maniema		Résolution PIREDD Maniema CT49	- Le CT attend recevoir une demande officielle de décaissement avec montants et dates prévisionnelles indicatives ; - Le CT recommande une évaluation indépendante dès octobre 2022.	- La demande de décaissement a été formulée officiellement par l'Agence d'exécution pour 5 millions en décembre 2022. - Une évaluation indépendante a été diligentée par le FONAREDD et réalisée en novembre 2022, le rapport est déjà disponible.
CT50	29 et 30 septembre	Revue de l'état d'avancement du Programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du territoire (PARAT)	Compte-rendu CT50 Communiqué CT50	Résolution PART CT50	La possibilité d'un recrutement par gré à gré à travers des consultations restreintes des Consultants spécialisés pour l'étude sur le potentiel agricole.	- Le recrutement en cours de CTA Wageningen est en cours pour l'étude sur le potentiel agricole de la RDC - L'extension du programme est accordée, la durée correspondra à

					Les modalités pratiques d'une extension dont la durée correspondra à celle de la réalisation des études, soit jusqu'à décembre 2023.	celle de la réalisation des études, soit jusqu'à décembre 2023.
		Revue de la demande d'extension et d'avenant du Programme d'Appui à la Réforme Foncière			- Le CT demande une réunion technique entre les experts du CT et ceux du PARF sur les instruments de modélisation du SIF ; - Le CT recommande que le PARF revoie sa demande d'avenant jusqu'au 31 décembre 2023.	- Une réunion de présentation des outils de modélisation du SIF a été tenue entre les experts du CT, du SE et du PARF. Elle a été satisfaisante sur le processus. - A l'issue de cette réunion, Pour l'avenant, le CT a communiqué à l'ONU Habitat de préparer rapidement son prodoc à 15 M\$ pour que ça passe en FastTrack et d'utiliser les fonds disponibles pour couvrir les besoins des partenaires et de son fonctionnement jusqu'au 30 juin 2023. Le document est attendu.
		Revue de l'état d'avancement du Programme d'Appui à la Société Civile		Résolution Société Civile CT50	- Le CT recommande une extension du programme de 9 mois, soit jusqu'au 30 juin 2023 - Le CT prend acte du budget sollicité par l'Agence d'exécution ; - Le CT recommande au COPIL FONAREDD l'approbation d'un budget additionnel de 300 K\$.	- L'extension du programme a été acceptée ; - La note de décision de décaissement des 300 K \$ est déjà préparée et transmise.
		Revue de l'état d'avancement du Programme de GDA		Résolution PGDA CT50	Le CT recommande le non-décaissement de la dernière tranche du PGDA et donc la clôture du programme ;	Un dialogue est lancé avec le MinAgri sur les jalons de la LOI et sur la possibilité d'aboutir à un nouveau PGDA ;

					▪ SE FONAREDD prendre en charge le consultant qui réalise l'EESS de la PAD ; ▪ Initier un dialogue avec le MinAgri sur les jalons de la LOI et la possibilité d'aboutir à un PGDA 2 ; ▪ Planifier l'évaluation finale stratégique du PGDA ; ▪ FAO appuie la finalisation du décret et l'installation du CCNA.	▪ L'EESS de la PAD a été réalisée et le document de PAD est aligné au Conseil des Ministres ; ▪ Une note est en préparation pour informer le COPIL de la clôture du PGDA. ▪ L'évaluation finale n'est pas encore planifiée ; ▪ Le décret du CCNA vient d'être signé
CT51	04-nov	Revue du Prodoc Extension de PROMIS		Résolution PROMIS CT51	▪ Orienter 500K USD de la ligne production d'ACP vers l'appui institutionnel au Ministère de la Santé ; ▪ Indiquer dans le budget le montant sous la gestion des entités nationales (ABEF-ND et SANRU) ; ▪ Partager la version du Prodoc intégrant les recommandations du CT.	Le prodoc est en cours de finalisation pour FastTrack.

1.4.3. Secrétariat Exécutif

Les réalisations majeures du SE FONAREDD depuis 2016 sont les suivantes :

- Programmation de 18 programmes financés et suivi-évaluation des 16 programmes opérationnalisés ;
- Organisation de [51 sessions du Comité technique](#) du FONAREDD et [11 réunions du Comité de pilotage^{\[1\]}](#) du Fonds, hormis les consultations par e-mail en vue des décisions d’approbation des décaissements des fonds pour les deuxièmes tranches de certains programmes et les extensions des durées d’autres programmes ;
- 250 millions de dollars de projets soumis et approuvés par le COPIL du FONAREDD ;
- Coordination des ministères sectoriels relatifs à la REDD+ à travers plus de 10 réunions régulières de suivi du progrès vers l’atteinte des jalons de la première Lettre d’intention signée entre la RDC et CAFI et
- Production de [Cinq rapports annuels du FONAREDD](#).

Les réalisations majeures du SE FONAREDD lors de l’année 2022 sont les suivantes :

i. Développement de partenariat

La seconde Lettre d’Intention RDC-CAFI pour la période 2021-2031 a été signée le 30 mai 2022 entre la RDC et CAFI représenté respectivement par le Ministère de l’Environnement et du Développement Durable et le Ministère des Finances, et l’Ambassade de l’Allemagne, après la signature en marge de la COP 26 de la déclaration conjointe entre le Président de la RDC et le Premier Ministre du Royaume Uni.

La cérémonie de signature de la LOI a été suivie immédiatement par le lancement de l’avis à manifestation d’intérêt dans le cadre du nouveau cadre programmatique développé pendant le premier semestre 2022.

Les parties conviennent dans ce cadre d’une allocation de 500M USD sur la période 2021-2026 provenant du Fonds fiduciaires CAFI et l’engagement de la RDC à mettre en œuvre une série de mesures visant à ralentir, puis infléchir la perte du couvert forestier et ainsi contribuer à l’atteinte des objectifs fixés par la contribution déterminée au niveau national du pays.

- #### ii.
- Deux processus de programmation ont été lancés ; le premier à travers un Appel à Manifestation d’intérêt ouvert adressés à tout le public, et le deuxième à travers une programmation rapide « FastTrack » basée sur le pipeline des projets en cours d’instruction au FONAREDD et certaines initiatives prioritaires du Gouvernement. Le deuxième processus étant un processus accéléré, il devrait permettre au partenariat RDC – CAFI de disposer des programmes approuvés et susceptibles de démarrer dans la deuxième moitié du semestre 2023. Le deuxième processus, devrait permettre l’alimentation progressive du portefeuille projet du FONAREDD. Structures de Gouvernance

Aucune réunion du Comité de Pilotage n’a eu lieu de manière formelle. Cependant, le Comité de Pilotage a pris plusieurs décisions par e-mail sur plusieurs matières dont notamment les décaissements de fonds pour les deuxièmes tranches de certains programmes et l’extension de la durée de mise en œuvre d’autres programmes.

Tenue de [sept réunions du Comité Technique](#);

Organisation de [trois réunions du cadre d'échange et de collaboration](#). ;

iii. Suivi-évaluation et coordination des investissements

Tenue de [deux réunions aux premier et deuxième trimestres avec les points focaux sur le suivi de jalons de la première LOI](#) et une troisième réunion de haut niveau [\(Ici\)](#) sur les jalons de la seconde Lettre d'intention avec les Secrétaires Généraux des ministères sectoriels, les partenaires techniques et financiers et la société civile

Réalisation de trois missions de vérification : PIREDD Oriental, PIREDD Equateur et PIREDD Mongala.

Lancement de trois évaluations indépendantes : PIREDD Kwilu, PIREDD Maniema et Programme de consommation durable et substitution partielle au bois-énergie.

Préparation du [Rapport annuel 2021 du FONAREDD](#).

Le Comité Technique du FONAREDD a instruit le SE – FONAREDD, spécialement pour l'année 2022, de changer d'approche de suivi et a ainsi privilégié les vérifications indépendantes en lieu et place de mission de Suivi et Evaluation traditionnellement organisées. Nonobstant ce fait, le SE – FONAREDD a tenu 23 réunions à distance et 7 missions de suivi sur terrain sur 20 prévues et a pris part à 19 Copil de Programmes sur 32 prévus. La Planification à la participation au COPIL des projets est intrinsèquement liée au nombre de projets opérationnels (16 dans notre cas) qui doivent tenir en principe 2 réunions de COPIL par an. Il s'est avéré que certains programmes tel PGDF et Savanes n'ont tenus aucun COPIL et que d'autres en ont tenus qu'un seul.

1.5. Réalisation du plan de suivi & évaluation du FONAREDD 2022

FIGURE 2 : RÉALISATIONS CLÉS EN TERMES DE SUIVI ET ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE FONAREDD EN 2022



Au cours de l'année 2022, les secrétariats FONAREDD et CAFI ont travaillé dans le sens de rendre effective la deuxième Lettre d'intention avec le lancement de l'avis à manifestation d'intérêt le 30 mai 2022 et la programmation rapide ayant servi notamment à la formulation d'une extension d'une année pour le programme de mise à l'échelle de la planification familiale.

L'engagement dans les activités programmatiques de la deuxième lettre d'intention a ralenti la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation programmée pour l'an 2022. Le tableau ci – bas donne une synthèse des activités de suivi qui réalisées en 2022.

TABLE 11 : ETAT DES LIEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SUIVI EVALUATION DU SE - FONAREDD

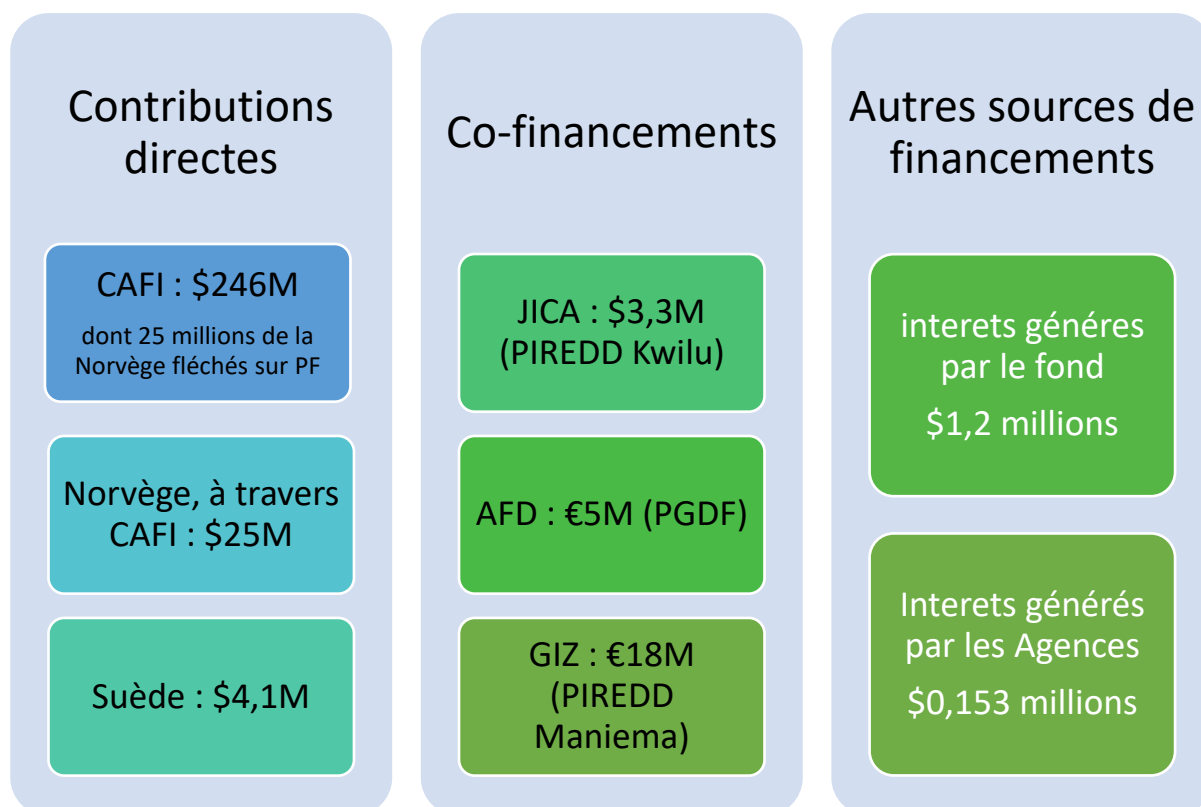
Activités	Nbre prévu	Nbre réalisé	Taux de réalisation	Commentaires																																
Réunion et Mission de suivi	20	7	35 %	Au cours de l'année 2022, 30 réunions de suivi des programmes sectoriels et 20 missions de terrain avaient été planifiées. Sur cette planification, il y a eu 23 réunions de suivi des programmes sectoriels et intégrés et 7 missions de suivi organisées par les experts du SE FONAREDD avec un assistance des experts du CAFI au niveau national (Bureau FONAREDD, Bureaux des agences d'exécution) et d'autres en ligne. Il s'agit des programmes ci-après. 1. Réunions de suivi : 23 Savanes (2), PGDF (1), Société Civile (3), PARF (2), PARF (2), Energie (3), PIREDD Equateur (2), GDA (3), Peuples Autochtones (2), PROMIS (2), PIREDD Mongala (2). 2. Mission de suivi : 7 Sept missions de suivi ont été organisées au courant de l'année 2022. Ce niveau faible de réalisation est dû aux faibles ressources financières de SE FONAREDD ainsi qu'à certaines priorités de la période sur la programmation liée à la nouvelle lettre d'intention.																																
Participation aux COPIL des programmes/projets	32	19	59%	Le SE FONAREDD, en sa qualité de membre effectif des Comités de Pilotage des programmes, a pris part aux réunions organisées par les Agences d'exécution. Il y a lieu de signaler pour l'année 2022, que deux programmes n'ont pas tenu leurs Comités de pilotage. Il s'agit du PGDF (Non démarré) et PA. D'autres programmes n'ont organisé qu'une seule réunion de leur Comité de Pilotage et d'autres plus. La situation pour chaque programme est la suivante : <table><tr><th>Programme</th><th>Nbre</th><th>Programme</th><th>Nbre</th></tr><tr><td>PIREDD KWILU</td><td>1</td><td>PROMIS</td><td>1</td></tr><tr><td>PIREDD MONGALA</td><td>2</td><td>SOCIETE CIVILE</td><td>1</td></tr><tr><td>PIREDD Equateur</td><td>2</td><td>Savane</td><td>1</td></tr><tr><td>PIREDD Maniema</td><td>3</td><td>PARF</td><td>2</td></tr><tr><td>PIREDD Mai Ndombe</td><td>1</td><td>PARAT</td><td>1</td></tr><tr><td>PIREDD PO</td><td>1</td><td>GDA</td><td>1</td></tr><tr><td>Energie</td><td>1</td><td>SE FONAREDD</td><td>1</td></tr></table>	Programme	Nbre	Programme	Nbre	PIREDD KWILU	1	PROMIS	1	PIREDD MONGALA	2	SOCIETE CIVILE	1	PIREDD Equateur	2	Savane	1	PIREDD Maniema	3	PARF	2	PIREDD Mai Ndombe	1	PARAT	1	PIREDD PO	1	GDA	1	Energie	1	SE FONAREDD	1
Programme	Nbre	Programme	Nbre																																	
PIREDD KWILU	1	PROMIS	1																																	
PIREDD MONGALA	2	SOCIETE CIVILE	1																																	
PIREDD Equateur	2	Savane	1																																	
PIREDD Maniema	3	PARF	2																																	
PIREDD Mai Ndombe	1	PARAT	1																																	
PIREDD PO	1	GDA	1																																	
Energie	1	SE FONAREDD	1																																	
Transmission des rapports annuels et semestriels et leurs analyses	32	32	100%	En 2022, le SE FONAREDD a reçu et analysé 16 rapports d'activités annuel 2021 des programmes et 16 rapports d'activités semestriels 2022. Il ressort de cette analyse que les Agences d'exécution ont suivi le canevas partagé sur la partie narrative et ont éprouvé des difficultés pour élaborer la partie financière. Des échanges ont été organisés durant l'année pour renforcer les capacités des experts des Agences d'exécution sur le rapportage financier.																																
Collecte des données selon PTBA (études initiales, diagnostics etc.)	N/A	205		Les experts du SE FONAREDD se sont assurés que les Agences d'exécution mettent des hyperliens dans leurs rapports annuels et semestriels afin de faciliter la collecte des données. Ces livrables ont fait l'objet d'analyse au niveau interne du FONAREDD et CAFI.																																
Echanges et capitalisation	4	3	75%	Sur quatre séances des réunions prévues dans le cadre de CEC, le SE FONAREDD a appuyé l'organisation des trois. Les thématiques suivantes ont été abordées : - obligations de reporting ; - partage d'expériences sur les processus de l'aménagement du territoire entre les programmes et ; - gouvernance forestière.																																
Evaluation externe des agences	5	2	40%	Le SE FONAREDD a organisé une évaluation indépendante pour le compte du PIREDD KWILU et démarrage de l'évaluation mi-parcours du programme d'Énergie																																
Réunion de Suivi conjoint des jalons de la LOI avec les points focaux	4	3	75%	Au cours de l'année 2022, trois réunions de suivi des jalons ont été organisées par les experts du CTR et du SE FONAREDD pour appuyer les experts des ministères sectoriels. - Les deux premières réunions (T1 et T2) ont porté uniquement sur les jalons de la première lettre d'intention. - La troisième dite de haut niveau a réuni les points focaux, les Secrétaires Généraux, les PTF et la société. Elle a traité du suivi de l'atteinte des jalons pour la seconde lettre d'intention.																																

Activités	Nbre prévu	Nbre réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
				Tous les jalons de la Loi2 dont les échéances étaient fin 2022, ont été évalué et des recommandations formulées pour renforcer leur suivi.
Mise à jour trimestrielle du portefeuille FONAREDD le site web FONAREDD	4	4	100%	L'expert en communication du FONAREDD, a pris en charge l'actualisation du site internet avec les informations provenant des programmes et des parties prenantes du FONAREDD. Un infographe recruté pour apporter son appui à la mise en jour du site et à l'amélioration des outils de communication du FONAREDD.
Renforcement des capacités en S&E	5	0	0%	La mise en œuvre des investissements REDD requiert une mise à niveau des connaissances des experts chargés de suivre les programmes REDD financés pour dresser les différents problèmes rencontrés par les Agences d'exécution. Ce volet de renforcement des capacités est en souffrance pour les deux dernières années (2021 et 2022) à cause du manque des ressources financières nécessaires pour soutenir les différentes formations. Les besoins en formation devraient faire l'objet d'une attention particulière de la part des animateurs du SE FONAREDD et CAFI afin de renforcer les capacités des experts en suivi et évaluation.
Suivi spatial	N/D	N/D		Le système de suivi et évaluation du FONAREDD accuse une faiblesse par le manque d'un outil efficace pour géolocaliser et suivre en temps réel les investissements sur le terrain. Pour palier tant soit peu à ce problème, l'unité de suivi et évaluation du FONAREDD avait conçu un outil de suivi spatial adapté à certaines activités du Fonds. Cet outil a été vulgarisé aux programmes pour les aider à alimenter les données convenues ensemble. Cependant, les Agences d'exécution ne l'ont pas pu utiliser en raison de l'absence d'experts en système d'information géographique au niveau des PIREDD. Nous avons noté que certaines agences d'exécution ont adopté l'utilisation de Kobocollect pour renseigner leurs interventions. Une réunion d'harmonisation des outils est prévue pour l'année 2023. Par ailleurs, le besoin d'avoir un outil de suivi spatial demeure pour rendre accessible les informations de mise en œuvre des investissements REDD+.

1.6. Mobilisation des ressources

Le graphique ci-dessous démontre les ressources mobilisées par le FONAREDD pour le portefeuille de programmes à ce jour, sous forme de contributions directes et co-financements.

FIGURE 3 : MOBILISATION DES RESSOURCES



En plus de ces financements, le FONAREDD a continué son dialogue avec d'autres partenaires au cours de l'année 2022, en vue d'explorer de nouvelles pistes d'appui financier et techniques. A ce sujet, le Secrétariat exécutif du FONAREDD a mené des conversations avec, la Banque mondiale et le PNUE. Grâce à ce dialogue, le FONAREDD a obtenu un appui de deux derniers (la Banque mondiale et le PNUE), de manière suivante :

- Le PNUE continue d'apporter ses appuis notamment à travers la mise à dispositions de l'expertise technique et des financements (15000 USD) pour 2022 - 2023 en vue de la finalisation de la compilation des sauvegardes sociaux environnementales nationales.
- Le dialogue avec la Banque Mondiale, notamment le FCPC continue en vue de la mobilisation des ressources de l'ERPA ($\pm$ 50 millions de dollars) qui seront disponibles en 2023. Les conditions de décaissement étant quasiment atteinte.

2. Progrès vers l'atteinte des jalons de la LOI

2.1. Synthèse de l'atteinte des jalons

Au terme de la première lettre d'intention signée entre le Gouvernement de la RDC et CAFI pour la période allant de 2016 à 2022, 43 jalons devaient être atteints à la fin de l'année 2020. Ces jalons ont été répartis en deux groupes dont 19 jalons intermédiaires prévus pour l'année 2018 et 14 jalons finaux pour l'année 2020. Pour vérifier l'atteinte de ces jalons, le Secrétariat CAFI avait organisé deux vérifications indépendantes, la première en 2019 et la seconde en 2020. Les rapports de ces deux vérifications sont publiés sur les sites Internet du Secrétariat Exécutif du FONAREDD et Secrétariat CAFI.

La seconde Lettre d'intention entre le Gouvernement de la RDC et CAFI a reconduit (textuellement ou en les reformulant) les jalons non atteints de la première Lettre d'intention.

Ci-après la présentation de ces jalons par secteur et par année d'atteinte fixée :

TABLE 12 : TABLEAU DES JALONS DE LA LOI II

Pilier	2021	2022	2023	2026	Total
Aménagement du Territoire		3	5	3	11
Energie		2	4	1	7
Agriculture		2	5	4	11
Forêt	1	7	11	2	21
Foncier		1	5	3	9
Mines et Hydrocarbure		1	4	1	6
Démographie		3	3	4	10
Gouvernance		4	7	2	13
	1	23	44	19	87

A la fin de l'année 2022, les statuts de jalons mis à jour à la suite de la revue des jalons de la deuxième lettre d'intention organisée le 27 septembre 2022 avec les Directeurs de cabinets et les Secrétaires Généraux des ministères sectoriels, se présentent comme suit :

TABLE 13 : SYNTHÈSE D'ATTEINTE DES JALONS 2021-2022

Pilier	2021	2022		2023	2026	Total
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	-	3		5	3	11
Bon progrès ; Faibles Risques		Progrès	Risque			
Atteint		1	1			
En progrès		1	1	1		
Report		1	1			
FORET	1	7		5	3	11
Bon progrès ; Risques élevés		Progrès	Risque			
Atteint	1	2	1			

En progrès		3	3			
Non réalisé		1	1			
Report		1	1			
AGRICULTURE		2		5	4	11
Jalons atteints ; Absence de risque		Progrès	Risque			
Atteint		1	1			
En progrès		1	1			
FONCIER		1		5	3	9
Jalon atteint ; Absence de risque		Progrès	Risque			
Atteint		1	1			
MINES & HYDROCARBURES		1		4	1	6
Atteinte des jalons ; Faibles risques		Progrès	Risque			
Atteint		1	1			
ENERGIE		2		5	4	11
En progrès ; Risques mitigés		Progrès	Risque			
En progrès		2	2			
DEMOGRAPHIE		3		3	4	10
Progrès mitigés ; Risques mitigés		Progrès	Risque			
Atteint		1	1			
En progrès		1	1			
Non réalisé		1	1			
GOUVERNANCE		4		7	2	13
Progrès mitigés ; Risques mitigés		Progrès	Risque			
Atteint		1				
En progrès		2	2			
Non réalisé		1	1			

Source : Mise à jour interne à la suite de la revue des jalons du 27 septembre 2022.

Les termes de la seconde Lettre d'intention ont énoncé la mise en place d'un mécanisme de suivi et évaluation de l'accord qui aura pour mission, entre autres, le suivi ainsi que la revue conjointe des jalons. L'information de cette revue devra être mise à jour et fournie régulièrement au public sur le site internet du FONAREDD.

Au mois de septembre 2022, le ministère des Finances qui assure la présidence du Comité de Pilotage du fonds, a convoqué la première réunion d'Évaluation de la mise en œuvre des jalons 2022 de la seconde lettre d'intention.

Dans cette optique, le cadre des experts de Ministères sectoriels pour accompagner le gouvernement à respecter ses engagements dans l'accord avec CAFI, mis en place par le Secrétariat Exécutif du FONAREDD dans le cadre de la première Lettre d'intention, ne semble plus opportun.

Ce nouveau dispositif appui les efforts engagés par les deux Secrétariats FONAREDD et CAFI dans le suivi et évaluation des programmes financés par le fonds afin d'atteindre les jalons. A la clôture de l'année 2022, les résultats atteints se présentent comme repris dans le tableau ci-dessous :

TABLE 14 : NIVEAU D'ATTEINTE DES JALONS FIN 2022

Pilier	Jalons 2021				Jalons 2022				Ensemble de jalons 2021-2022			
	Totalement atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Total	Totalement atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Total	Totalement atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Total
Agriculture	0	0	0	0	1	1	0	2	1	1		2
Energie	0	0	0	0	0	2	0	2	0	2	0	2
Forêt	1	0	0	1	2	3	2	7	3	3	2	8
Normes	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1
AT	0	0	0	0	1	1	1	3	1	1	1	3
Foncier	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1
Démographie	0	0	0	0	1	1	1	3	1	1	1	3
Gouvernance	0	0	0	0	1	2	1	4	1	2	1	4
Total	1	0	0	1	8	10	5	23	9	10	5	24
Pourcentage	100%	0%	0%		35%	43%	22%		38%	42%	21%	

Source : Mise à jour interne à la suite de la revue des jalons du 27 septembre 2022.

Par rapport à la seconde Lettre d'Intention, les années 2021 et 2022 ont respectivement 1 et 23 jalons, soit 24 jalons pour les deux années. L'unique jalon 2021, portant sur le pilier forêt et relatif au rapport de l'audit de l'Inspection Générale des Finances de 2020 à publier, a été atteint avec la publication en avril 2022 du rapport. ([Ici](#))

De 23 jalons 2022, 35% ont été totalement atteints, 43% sont en cours et 22% sont non atteints. En résumé, 63% de jalons de la période 2021-2022 ne sont pas totalement atteints. Cette situation appelle au développement d'une stratégie pour accélérer l'atteinte des jalons. Ainsi, des propositions ont été faites en ce sens lors de l'évaluation et la programmation rapide lancée au niveau de deux secrétariats FONAREDD et CAFI.

2.2. Réalisations par pilier vis-à-vis de jalons

En 2018, le Secrétariat Exécutif du FONAREDD et celui du CAFI avaient organisé, avec les experts des Agences d'exécution, un atelier d'harmonisation des indicateurs. Cet atelier a permis d'élaborer une matrice d'indicateurs harmonisés qui alimentent le cadre de résultats du Plan d'Investissement REDD+ de la RDC, le cadre de résultats du CAFI et contribuent à renseigner les avancées des jalons de la lettre d'intention.

Les lignes qui suivent présentent les progrès atteints par pilier, la contribution des programmes financés par le FONAREDD et les différents résultats attendus. Les données géoréférencées des plantations, des Plans Simples d'Aménagement des Territoires, des savanes mises en défens (régénération naturelle assistée), des Concessions Forestières des Communautés Locales, des infrastructures etc. sont centralisées dans une base des données SIG. Les tableaux ci-après présentent les résultats cumulés des programmes sur les trois dernières années et les bénéficiaires directs et indirects de ces réalisations.

TABLE 15 : PERFORMANCE DES PROGRAMMES

N°	PROGRAMME	Activités	Cibles finales	Résultats cumulés 2020	Résultats cumulés 2021	Résultats cumulés 2022
1	PIREDD Equateur	CLD	359	165	255	255
	PIREDD Kwilu	CLD	250	33	151	263
	PIREDD Maniema	CLD	1000	0	0	935
	PIREDD Mai-Ndombe	CLD	600	480	480	480
	PIREDD Mongala	CLD	50	0	60	60
	PIREDD Oriental	CLD	160	0	124	124
	PIREDD Sud Ubangi	CLD	104	98	98	98
Total			2523	776	1168	2215
2	PIREDD Equateur	PSAT	70	0	3	6
	PIREDD Kwilu	PSAT	250	0	0	62
	PIREDD Maniema	PSAT	150	0	0	3
	PIREDD Mai-Ndombe	PSAT	600	344	480	480
	PIREDD Mongala	PSAT	50	0	0	8
	PIREDD Oriental	PSAT	240	0	0	91

	PIREDD Sud Ubangi	PSAT	100	5	13	13
	Total		1460	349	496	663
3	PIREDD Equateur	Culture pérennes (ha)	5000	255	690	922
	PIREDD Kwilu	Culture pérennes (ha)	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Culture pérennes (ha)	5000	0	23	50
	PIREDD Maï-Ndombe	Culture pérennes (ha)	11650	264	2 525	2591
	PIREDD Mongala	Culture pérennes (ha)	660	94	94	214
	PIREDD Oriental	Culture pérennes (ha)	21000	0	1407	7060
	PIREDD Sud Ubangi	Culture pérennes (ha)	2000	1486,15	1486,15	1486,15
	Total		45310	2099,15	6225,15	12323,15
4	PIREDD Equateur	Agroforesterie/Energie (ha)	3000	0	420	441
	PIREDD Kwilu	Agroforesterie/Energie (ha)	5000	456	1 232	2702
	PIREDD Maniema	Agroforesterie/Energie (ha)	5000		54	399
	PIREDD Maï-Ndombe	Agroforesterie/Energie (ha)	3350	899	1 800	1800
	PIREDD Mongala	Agroforesterie/Energie (ha)	750	0	0	0
	PIREDD Oriental	Agroforesterie/Energie (ha)	0	0	0	0
	PIREDD Sud Ubangi	Agroforesterie/Energie (ha)	0	0	0	0
	Total		17100	1355	3506	5342
5	PIREDD Equateur	Cultures vivrières (ha)	300	0	100	300
	PIREDD Kwilu	Cultures vivrières (ha)	5000	456	1 232	2702
	PIREDD Maniema	Cultures vivrières (ha)	5000		68	547
	PIREDD Maï-Ndombe	Cultures vivrières (ha)	3350		1800	1800
	PIREDD Mongala	Cultures vivrières (ha)	750	0	0	154,5

	PIREDD Oriental	Cultures vivrières (ha)	160000	1093	10334	13519
	PIREDD Sud Ubangi	Cultures vivrières (ha)	2000	1486,15	1486,15	1486,15
	Total		176400	3035,15	15020,15	20508,65
6	PIREDD Equateur	Forêt/CFCL (ha) avec titres	480000	80 424	80 424	80424
	PIREDD Kwilu	Forêt/CFCL (ha) avec titres	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Forêt/CFCL (ha) avec titres	350000	0	91441	168861
	PIREDD Mai-Ndombe	Forêt/CFCL (ha) avec titres	0	0	0	0
	PIREDD Mongala	Forêt/CFCL (ha) avec titres	0	0	0	0
	PIREDD Oriental	Forêt/CFCL (ha) avec titres	0	0	0	0
	PIREDD Sud Ubangi	Forêt/CFCL (ha) avec titres	0	0	0	0
	Programme PA	Forêt/CFCL (ha) avec titres	0	0	0	111 760,80
	Total		830000	80424	171865	361045,8
7	PIREDD Equateur	Savanes mises en défens (ha)	7000	2040	5 268	6 054
	PIREDD Kwilu	Savanes mises en défens (ha)	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Savanes mises en défens (ha)	0	0	0	0
	PIREDD Mayindombe	Savanes mises en défens (ha)	30000	0	9936	9936
	PIREDD Mongala	Savanes mises en défens (ha)	0	0	0	0
	PIREDD Oriental	Savanes mises en défens (ha)	30000	0	0	15 271
	PIREDD Sud Ubangi	Savanes mises en défens (ha)	0	0	0	0
	Total		67000	2040	15204	31261

8	PIREDD Equateur	Foyers améliorés	7500	0	3500	3500
	PIREDD Kwilu	Foyers améliorés	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Foyers améliorés	0	0	0	0
	PIREDD Mai-Ndombe	Foyers améliorés	0	0	0	0
	PIREDD Mongala	Foyers améliorés	0	0	0	0
	PIREDD Oriental	Foyers améliorés	0	0	0	0
	PIREDD Sud Ubangi	Foyers améliorés	0	0	0	0
	Programme Energie	Foyers améliorés	10200	29 859	64 200	91 607
Total			17700	29859	67700	95107
9	PIREDD Equateur	Ponts/dalots	21	0	0	21
	PIREDD Kwilu	Ponts/dalots	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Ponts/dalots	0	0	0	0
	PIREDD Mai-Ndombe	Ponts/dalots	36	0	0	28
	PIREDD Mongala	Ponts/dalots	0	0	0	0
	PIREDD Oriental	Ponts/dalots	0	0	0	0
	PIREDD Sud Ubangi	Ponts/dalots	0	0	0	0
Total			57	0	0	49
10	PIREDD Equateur	Km route entretenue	0	0	0	0
	PIREDD Kwilu	Km route entretenue	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Km route entretenue	500	0	0	0
	PIREDD Mai-Ndombe	Km route entretenue	240	0	210	210
	PIREDD Mongala	Km route entretenue	0	0	0	0
	PIREDD Oriental	Km route entretenue	0	0	0	0
	PIREDD Sud Ubangi	Km route entretenue	0	0	0	0
Total			740	0	210	210

1 1	PIREDD Equateur	Batiments réhabilités	0	0	0	0
	PIREDD Kwilu	Batiments	0	0	0	0
	PIREDD Maniema	Batiments	50	0	0	0
	PIREDD Mai-Ndombe	Batiments	4	0	4	4
	PIREDD Mongala	Batiments	0	0	0	0
	PIREDD Oriental	Batiments	39	0	0	11
	PIREDD Sud Ubangi	Batiments	0	0	0	0
	Programme Foncier	Batiments	2	0	1	1
Total			95	0	5	16

TABLE 16 : NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS (INDIQUER % HOMMES ET FEMMES)

Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes)							
	PIREDD Equateur	PIREDD Kwilu	PIREDD Maniema	PIREDD Mai-Ndombe	PIREDD Mongala	PIREDD Oriental	Total
Agriculture	20000 ménages dont 50% F et 50% H	126.400 personnes (hommes : 47%, femmes : 53%)	3147 (1451 H, 1536 F, 124 PA inclus)	9 731	2731 dont 820 femmes	27 039 dont 18 927 H et 8 112 F	189048
Energie	3000	0	100 (40 foyers améliorés et 60 charbon vert) et 50 producteurs des charbons formés (5 F)	7 204	0	0	10304
Forêts	14 CFCL touchées	0	56202 personnes	2 527	440 dont 69 filles/femmes	210 000 dont 147 000 H et 63 000 F	269183
Aménagement du territoire	147 Terroirs aménagés	PSAT dans les terroirs villageois : 291.200 personnes (hommes : 41%, femmes : 59%)	3 PSAT (1166 ha)=1800 personnes	0	347 personnes dont 105 femmes	910 000 dont 637 000 H et 273 000 F	1203494
Foncier	Non applicable	0	0	0	0	127	127

Démographie	0	0	0	5 785	49 dont minium 7 femmes	0	5834
Gouvernance	779 personnes formées	0	0	9 731	1389 dont 262 femmes	1 536 dont 1 076 H et 460 F	13435
Total	23940	417600	59502	34978	4956	1148702	1689678
Nombre de bénéficiaires indirects (indiquer % hommes et femmes)							
	PIREDD Equateur	PIREDD Kwilu	PIREDD Maniema	PIREDD Mai- Ndombe	PIREDD Mongala	PIREDD Oriental	Total
Agriculture	0	0	0	2 659 890	19086 dont 50% de femmes	81117 dont 56 781 H et 24 335 F	2760093
Energie	0	0	0	2 659 890		0	2659890
Forêts	0	0	0	2 659 890	2628	210 000 dont 147 000 H et 63 000 F	2872518
Aménagement du territoire	1344 ménages, à raison de 5 personnes en moyenne par ménage, soit 6720 individus	PPAT/PLAT : 5490 mille personnes (hommes : 49%, femmes : 51%)	0	2 659 890	1800	910 000 dont 637 000 H et 273 000 F	3578524
Foncier	0	0	0			127	127
Démographie	40 (F: 24 soit 57% et H:16 soit 43%)	0	0	2 659 890	9000	0	2 668 930
Gouvernance	519 (F : 247 (48%); H: 272 (52%))	Renforcement des capacités sous l'autorité des ST provinciaux : 5,490 millions de personnes (hommes : 49%, femmes : 51%)	0	2 659 890	16290	910 000 dont 637 000 H et 273 000 F	3592189
	2030	5490	0	2 659 890	48804	1201244	3 917 458

Les bénéficiaires directs sont la cible d'un appui, sont identifiés par le projet et reçoivent un appui de haute intensité alors que les bénéficiaires indirects reçoivent un appui non ciblé ou ciblé mais de moyenne intensité. Il est important de noter que les agences n'ont pas eu la même compréhension pour déterminer les bénéficiaires directs et indirects.



FIGURE 4 : PILIER AGRICULTURE

PILIER AGRICULTURE

a) Engagement politique

Dans les **forêts de grande valeur et les tourbières**:

- **L'agriculture familiale et intermédiaire est accompagnée** pour en réduire l'impact sur la biodiversité et les stocks de carbone, y compris en régulant strictement le drainage des tourbières ;
- **Aucune concession agroindustrielle incompatible avec la préservation des forêts et des tourbières n'y est attribuée ; pour ce type de concessions, les demandes sont** orientées en priorité vers les zones savanicoles et à défaut les forêts dégradées.

b) Financement

TABLE 17 : FINANCEMENT DU PILIER AGRICULTURE (EN MILLIONS USD) AU 31 DÉCEMBRE 2022

Enveloppe du PI	Co-financement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
120	0	32,99	22,77	3,065	58,825	61,175

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Actuellement, l'agriculture itinérante sur brulis se présente comme le principal facteur de déforestation. Ce système agricole extensif adapté au capital limité des ménages ruraux (la force de travail familiale) exploite le flash de fertilisation entraîné par le brulis⁴. C'est pourquoi, les fonds mobilisés par le FONAREDD à travers CAFI, sont orientés de manière à apporter une réponse durable entre l'agriculture et la forêt. Ceci permet d'une part, au pouvoir public, de réglementer les activités du secteur agricole et d'autre part, aux ménages ruraux, de renforcer leur capacité en faveur de bonnes pratiques agricoles à travers les investissements agricoles réalisés, notamment l'agroforesterie, les cultures pérennes et la mise en défens.

Au total 3 programmes sectoriels et 7 programmes intégrés contribuent à atteindre les objectifs assignés dans ce pilier. Il s'agit de programmes ci-dessous :

Pour les 3 programmes sectoriels :

- Gestion durable d'Agriculture ;
- Système National de Surveillance des Forêts ;
- Le Programme d'appui à la mise en valeur des zones des Savanes et des Forêts Dégradées.

Pour les 7 programmes intégrés :

- PIRRED Oriental ;
- PIREDD Mongala ;
- PIREDD Equateur

⁴ Stratégie nationale cadre REDD+, p27

- PIREDD Mai-Ndombe
- PIREDD Sud Ubangi
- PIREDD Maniema et
- PIREDD Kwilu.

d) *Progrès dans la réalisation des Jalons*

TABLE 18 : LES 2 JALONS AGRICULTURES 2022 ONT TOUS ÉTÉ ATTEINTS :

N°	Intitulé Jalon	Progrès	Commentaires
10	La Politique agricole est adoptée [en Conseil des Ministres] d'ici [fin 2022], intégrant les principes d'Aménagement du Territoire et la préservation des forêts et des tourbières (cf. Pilier Forêt), et faisant la promotion du développement de l'agriculture commerciale durable dans les zones savanicoles.	Atteint.	▪ Version finale de la politique de l'agriculture durable disponible ; ▪ Finalisation de l'EESS : Draft rapport de l'EESS disponible et soumis le 15 déc. 2022 par le MINAGRI à l'ACE pour validation (ici lettre de transmission) ; ▪ Validation de la PAD en Conseil des Ministres : Lettre du MinAGRI au SG du Gouvernement et Lettre du SG pour inscription à l'ordre du jour du Conseil des Ministres.
11	Le Conseil consultatif national de l'agriculture (CCNA) est en place et est fonctionnel d'ici [fin 2022].	Atteint	Le Décret du CCNA portant composition, organisation et fonctionnement du Conseil Consultatif National de l'Agriculture est déjà pris.

En effet, la Banque Mondiale avait fait de ces deux jalons des conditionnalités pour son appui budgétaire au Gouvernement.

Assurer la cohérence entre la loi en cours d'examen à la session parlementaire de mars 2023 et les orientations de la Politique agricole est le grand défi pour ce jalon au cours de l'année 2023.

e) *Résultats atteints*

• La Politique de l'Agriculture Durable « PAD » est validée en atelier national et son Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique réalisée ; • Le décret portant mis en place du Conseil Consultatif National de l'Agriculture « CCNA » adopté au conseil des ministres ; • Le diagnostic sur les enjeux majeurs du secteur agricole réalisé ; • Le renforcement des capacités des techniciens du Ministère sur l'utilisation de l'outil EX-ACT-Carbon réalisé ; • Le site web du Ministère d'agriculture est opérationnel ; • Les postes sentinelles de suivi des événements majeurs de déforestation dans les territoires sont installés ; • Des rapports sur les Evènements Majeurs de Déforestation (EMD) 2018, 2019 et 2020 ont été produits ; • Le portail web SNSF est opérationnel et disponible via http://www.rdc-snsf.org/portal/ et son interface du nouveau portail est plus conviviale ; • Les couches des Évènements Majeur de Déforestation (EMD) 2017, 2018 et 2019 sont disponibles et publiées sur le portail web SNSF ; • Les dispositifs d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants agricoles opérationnels dans tous les PIREDD ; 12 323 ha des cultures pérennes (caféier, cacaoyer, arbres fruitiers et palmiers à huile) plantées dans les zones savanicoles et les forêts dégradées ;

- 20508 ha des cultures vivrières mises en intercalaires des cultures pérennes ;
- 189048 ménages sont bénéficiaires directs de l'appui agricole en cultures pérennes, fruitières et vivrières dans les PIREDDs : Oriental, Equateur, Mai-Ndombe, Mongala, Kwilu et Maniema.



PILIER ENERGIE

FIGURE 5 : PILIER ÉNERGIE

a) Engagement politique

La part de bois-énergie non-durable pour la cuisson dans les principaux centres urbains est **réduite** d'au moins 50% au travers d'approches intégrées.

b) Financement

TABLE 19 : FINANCEMENT DU PILIER ENERGIE (EN MILLIONS USD)

Enveloppe du PI	Co-financement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	TOTAL	Reste à mobiliser
90	3	15	8,1	0,68	26,78	63,22

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

L'approvisionnement énergétique national est dominé à près de 95% par le bois énergie (bois ou charbon de bois), utilisé principalement pour la cuisson des aliments, mais aussi par le secteur productif. Il fait partie des principales causes directes de déforestation en RDC, particulièrement du fait d'en approvisionner les centres urbains⁵. C'est pourquoi, le FONAREDD a financé un programme sectoriel (Energie) qui a pour objectif d'identifier et de mettre en œuvre des solutions énergétiques permettant de réduire la consommation de bois énergie. A côté de ce programme sectoriel, s'ajoutent des programmes intégrés qui ont des objectifs énergétiques à travers l'agroforesterie (plantations des arbres à croissances rapides pour le bois énergie).

d) Progrès dans la réalisation des jalons

TABLE 20 : LE PILIER ÉNERGIE COMPTE AU TOTAL 2 JALONS À RÉALISER POUR L'ANNÉE 2022

N°	Intitulé Jalon	Progrès	Commentaires
15	Un mécanisme de coordination intersectorielle sur la question de l'énergie durable avec au moins 2 réunions annuelles à partir de 2022.	En cours	L'arrêté pour la création d'un groupe de travail unique sur les aspects GPL et Bois-Energie était déjà disponible.

⁵ Stratégie cadre national REDD+ _ RDC, p13

			Mais il a été proposé d'envisager l'intégration des aspects bois-énergie dans les missions de la Commission Nationale de l'Energie. Les réflexions sur la finalité de ce mécanisme continuent.
16	La Politique nationale de l'énergie est élaborée et validée en Conseil des Ministres d'ici [fin 2022], en intégrant la cuisson propre dans l'optique de réduire l'impact sur les forêts naturelles.	En cours	La Politique a été validée en Atelier National et se trouve au niveau de l'évaluation environnementale et sociale stratégique.

Les priorités actuelles du pilier énergie sont l'élaboration et l'adoption d'un cadre légal, réglementaire et fiscal du gaz de pétrole liquéfié ainsi que la planification et la mise en œuvre de schémas directeurs d'approvisionnement en bois-énergie avec un portage institutionnel multipartite clair pour leur pilotage et la mise en œuvre.

e) Résultats atteints

• La Politique Nationale de l'Energie est validée en atelier national et soumise à l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique ; • Le Plan Directeur GPL pour la ville de Kinshasa est validé et assorti d'une stratégie de mobilisation des ressources ; • Le Rapport de diagnostic du secteur de l'énergie disponible (rapport de diagnostic du secteur de l'énergie) • Les études de référence ont été entièrement réalisées à Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu (Rapport de référence de bois- énergie à Kisangani en partenariat avec CIFOR) ; • Les rapports des études de modélisation et d'analyse de l'impact du déploiement du GPL à Kinshasa réalisés (Rapport de l'impact du déploiement du GPL à Kinshasa.) ; • Les rapports de filière bois -énergie dans les zones du programme réalisées (Les rapports des enquêtes filières bois-énergie de Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu, Rapports usagers productifs) ; • Etudes de faisabilité de MCH réalisées pour trois sites (études de faisabilité technique) ; • Une stratégie de communication, marketing social et de changement de comportement élaborée, adoptée et mise en œuvre ; • Etablissement et opérationnalisation du fonds de défi avec octroi de \$ 1 201 400 à 12 entreprises pour la promotion des foyers améliorés (FA) et le GPL. A ce jour, au total 91 607 foyers améliorés, 8 000 foyers et kits à gaz, 1 700 tonnes de gaz et 998 Tonnes des briquettes pour la cuisson et ont occasionné la création de plus de 1 000 emplois avec environs 53% de femmes. Tous liés directement au programme ont été vendus à travers le fonds de défis (Documents du Fonds de défis et Incubation, Liste des structures bénéficiaires du fonds de défi) ; • Au total 95107 foyers améliorés ont été vendus dans les grandes villes (Goma, Bukavu, Lubumbashi, Kinshasa et Mbandaka). Ceci contribue à la réduction de la consommation de bois-énergie par les ménages ; • Réduction des dépenses des ménages liées à l'énergie de cuisson dans les zones cibles du programme énergie (Kinshasa 13%, Lubumbashi 10%, Bukavu 17% ; Goma 20%) ; • 5342 ha d'arbres à croissance rapide (acacias) pour la production de bois-énergie installés et 42407 ha mis en défens dans les PIREDD ; • L'approche catalytique utilisée par UNCDF a permis, à partir de 1.2 millions dollars investis par FONAREDD/CAFI, de mobiliser 1,1 millions dollars de co-financement des partenaires. Il a aussi permis de mobiliser 650 000 dollars de crédit concessionnel pour les entreprises congolaises à travers le mécanisme "bridge" de Least Development Countries Investment Platform de l'UNCDF, 500 000 dollars de SIMA et 20 000 dollars de Virunga Fondation ; • Le crédit de 650 000 dollars octroyés aux entreprises ont permis la levée de 4,5 millions de dollars ;
--

PILIER FORET



FIGURE 6 : PILIER FORÊT

a) Engagement politique

Les forêts de grande valeur et les tourbières ont été définies et identifiées au travers d'un processus participatif et multisectoriel, en tenant compte des bonnes pratiques locales, nationales et internationales sur la prise en compte et la valorisation des stocks de carbone et des valeurs de biodiversité, et un statut de protection et de gestion a été attribué, assorti de règles d'utilisation et de gestion différenciées selon les secteurs et les acteurs.

Les capacités de contrôle forestier sont renforcées à tous les niveaux de gouvernance, y compris au travers de stratégies provinciales de priorisation des contrôles basées sur le risque et l'observation indépendante, et l'exploitation forestière industrielle et artisanale est réalisée en conformité avec la législation nationale.

Toutes les concessions forestières jugées illégales au regard de la législation nationale sont annulées.

Un total d'au moins cinq millions d'hectares de concessions des forêts des communautés locales (CFCL) sont attribuées

b) Financement

TABLE 21 : FINANCEMENT DU PILIER FORÊT (EN MILLIONS USD)

Enveloppe du PI	Cofinancement	Programmes Sectoriels		PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
128,2	10	36		15,23	3,065	64,295	63,905

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Le pilier forêt est soutenu par neuf programmes dont trois sectoriels (SNSF, PA et PGDF) et six intégrés. Ces différents programmes ont contribué efficacement aux résultats du Plan d'Investissement REDD+ et les engagements de la LOI. Le PGDF a démarré timidement, causant un retard dans la plupart des engagements pris par le gouvernement de la RDC et CAFI.

Par rapport aux indicateurs du Plan d'Investissement REDD+, 5 résultats sont attendus et 13 jalons (engagements) pour la LOI. Certains jalons de la LOI sont identiques aux indicateurs du PI dans le cadre de ce pilier forêt, car le document du PI constitue le cadre programme des investissements REDD+ en RDC.

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Le pilier Forêt compte au total 9 jalons : 1 jalon pour l'année 2021, 7 pour l'année 2022 et 1 pour 2023. Le jalon 2021 et 1 jalon 2022 sont totalement atteints ; 5 jalons sont en cours, 1 reporté jalon pour 2023, et 1 non réalisé.

TABLE 22 : PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES JALONS

Intitulé Jalon	Progrès	Commentaires
Le rapport d'audit de 2020 de l'Inspection Générale des Finances, à publier sur un site internet disponible publiquement avant fin 2021.	Atteint	Rapport publié en Avril 2022

Les conditions de lancement du Programme de Gestion Durable des Forêts sont atteintes d'ici le 31 janvier 2022.	Atteint	Nomination Coordonnateur national du PGDF (Nov. 2022).
		Organisation des travaux entre le MEDD (Dircab & SG) et la firme recrutée pour définir la feuille de route sur 2023 (Nov. 2022)
		Organisation de l'atelier de lancement du PGDF le 05 déc. 2022.
La revue légale des concessions forestières d'exploitation industrielle est finalisée d'ici mi-2022 en concertation avec les diverses parties prenantes.	En cours	Rapport draft discuté en atelier multipartites en juin 2022 et Compte rendu circulé en sept 2022 ;
		Rapport final de la revue transmis au Comité de Suivi.
et les concessions forestières jugées illégales au regard de la législation nationale, annulées d'ici [fin 2022].	En cours	- Accélération de la conduite des travaux de la Commission de revisitation des contrats pour disposer d'un rapport provisoire faisant l'objet de consultations ; - Notification des projets de décision, de recours, délais et info complémentaires ; - Publication des résultats définitifs.
		Publication des résultats définitifs.
		Session de la Commission pour examen des recours.
Secteur Forêt clairement et fortement intégré dans l'initiative pour la Transparence dans les industries Extractives (ITIE) et à ce titre, tous les contrats de concessions d'exploitation, y compris les rapports d'audits, de revue et des missions d'observations, sont publiés sur un site internet d'ici fin 2022.	En cours	Publier un premier rapport initial 2022.
		Appui financier à la Coordination de l'ITIE pour la mise en œuvre de la feuille de route 2023 pour production rapport Forêt ITIE complet (PTBA approuvé ; HACT en cours).
		Etablir un registre/cadastre des droits forestiers comparables à celui des Mines .
Le décret formalisant la levée du moratoire sera adopté seulement après la réalisation, sur base d'un processus consultatif, d'une programmation géographique [1] (...).	Report 2023	Voir ci-dessus : jalon n°2 : démarrage effectif du projet PGDF avec définition et mise en œuvre d'une feuille de route 2023.
Élaborer de manière participative et adopter un Plan d'ici [fin 2022] pour assurer la protection effective des aires protégées.	En cours	Stratégie en cours d'établissement avec appui de la GIZ.
Les données de déforestation et de dégradation des forêts générées à l'échelle nationale et provinciale par le SNSF.	En cours	Arrêté ministériel signé n°023 instituant l'évaluation et la diffusion des données tous les deux ans ; Les données 2000-2020 DD ne sont pas publiées sur le site Actualiser les données 2021-2022.
		Publication des données existantes sur le site du Système national de suivi forestier (SNSF)
Le niveau d'émissions de référence des forêts pour la réduction des émissions dues à la déforestation en RDC (NERF) est mis à jour d'ici fin 2022 et soumis à la CCNUCC.	Non réalisé	NERF publié en 2018. Par rapport à l'échéance de 5 ans, la révision du NERF est prévue pour 2023.

Le Ministère de l'Environnement et Développement Durable s'est engagé, pour assurer la consultation et l'inclusion des parties prenantes du secteur forêt dans le bon développement des chantiers (révision

de la légalité des contrats, politique forestière, étude sur le capital forestier, macro-zonage, etc.), à transmettre au Conseil des Ministres pour validation, les propositions de révision du Décret d'établissement du Conseil Consultatif National des Forêts et à organiser régulièrement des réunions permettant de recueillir les avis et les recommandations des parties, y compris sur les processus en cours visant la révision de la légalité des contrats.

e) Résultats atteints

- Système de Surveillance des Terres par Satellite (SSTS) ;
- 1. NERF soumis à la CCNUCC en 2018 ;
- 2. Portail web SNSF: www.rdc-snsf.org/portal/#;
- 3. Cartes de changement du couvert forestier (2014-2016 et 2016-2018) ;
- 4. Estimations provinciales de déforestation ;
- Un rapport d'Inventaire forestier national couvrant 9 provinces en RDC ;
- Les inventaires des Gaz à Effet de Serre et Rapports Biennaux sont actualisés ;
- Le processus MRV est connu de toutes les parties prenantes et les résultats de la REDD+ sont publiés ;
- Feuille de route sur l'élaboration de la Politique forestière établie ;
- Stratégie nationale sur la foresterie communautaire (CFCL) validée par le MEDD ;
- Rapport de l'audit de 2020 de l'IGF sur les concessions d'exploitation forestière industrielle en RDC, publié par le MEDD ;
- 154 concessions CFCL attribuées officiellement par des arrêtés des gouverneurs de provinces concernées (3 000 137 ha) (<https://rdc.geocfcl.org/applications/>) dont 14 CFCL (soit 8 424 ha) dans le cadre du PIREDD Equateur avec le fonds FONAREDD/CAFI. 49 0631 ha des CFCL attendent les arrêtés des gouverneurs des provinces ;
- [Revue légale des concessions](#) forestières entamée ;
- Conseil Consultatif National des Forêts opérationnel ;
- Etat des lieux juridiques des concessions dressé par AGEDUFOR en 2019 ;
- [Grille de légalité](#) FLEGT (2019) sur l'exploitation des bois d'œuvre en RDC ;
- Réalisation de deux conditions sur les trois requises pour la levée du moratoire (revue légale des concessions et modalités légales de gestion des adjudications) ;
- [Décret sur les adjudications](#) publié et [Manuel de procédure élaboré](#) ;
- Un acte d'engagement de chefs coutumiers sur le processus des réformes foncières, forestières a été élaboré et rendu public ;
- Plan stratégique quinquennal pour la reconnaissance légale et la sécurisation des droits fonciers des PA pygmées en République Démocratique du Congo ;
- Adoption par l'Assemblée nationale de la Loi portant promotion et protection des droits des PA pygmées (le 07 avril 2021) sous financement du programme DGM/CAFI ;
- Mise en œuvre de 6 microprojets financés dans les territoires (Bikoro, Kiri, Kalehe, Oshwe, Inongo et Walikale) dans le cadre d'expérimentation de la gestion durable des forêts avec les PA et communautés locales ;
- 1.260 ménages (à raison de 6 personnes par ménage), soit 7.560 personnes bénéficiaires des microprojets identifiés de manière participative, dont 280 dans le territoire d'Inongo, 250 dans le territoire de Kiri, 260 dans le territoire de Kalehe, 150 dans le territoire de Bikoro, 60 dans le territoire d'Oshwe et 260 dans le territoire de Walikale ;
- Obtention du Titre perpétuel par l'arrêté du Gouverneur de la Province de la Province de Mai-Ndombe pour la Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL), d'une superficie de 40 507,552 hectares en faveur de la Communauté de BOLOMBI du Secteur Pendjwa dans le Territoire de Kiri, Province du Mai-Ndombe.

PILIER NORMES : MINES ET HYDROCARBURES

a) Engagement Politique

Des **normes REDD+⁶ pour les investissements miniers et des hydrocarbures** dans les zones forestières et les tourbières sont adoptées, accompagnées d'une revue indépendante de leur mise en œuvre.

Toute **activité minière et d'hydrocarbures incompatible avec les objectifs de conservation des aires protégées est interdite**, conformément au cadre légal en vigueur

⁶ Des normes sociales et environnementales qui concernent les impacts sur les écosystèmes forestiers et les tourbières.

b) Financement

TABLE 23 : FINANCEMENT DU PILIER MINES ET HYDROCARBURES (EN MILLIONS USD)

Enveloppe du PI	Cofinancement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
5	0	2,6	0		2,6	2,4

c) Programme contribuant au progrès du pilier

Dans la mise en œuvre du premier accord de partenariat RDC-CAFI, des termes de référence pour le développement d'un programme Normes dans les mines et hydrocarbures avaient été élaborés, un avis à manifestation d'intérêt lancé et l'instruction pour le développement d'un programme déclenchée.

Malgré l'adoption des termes de référence par les parties prenantes et l'approbation de la note des idées de la GIZ par les membres du Comité Technique du FONAREDD, ce processus n'avait pas abouti à un programme financé.

Le programme de consommation durable et substitution partielle au bois-énergie accorde une grande importance au développement d'un marché de solutions de cuisson propre et appuie l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire pour l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié.

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Un seul jalon compte pour l'année 2022 et il a été atteint sur l'initiative et l'action de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives.

TABLE 24 : PROGRES VERS LA REALISATION DES JALONS

N°	Intitulé Jalon	Progrès	Commentaires
14	Tous les contrats de concessions de mines et hydrocarbures sont publiés, conformément aux accords entre le Gouvernement de la RDC et l'ITIE d'ici fin 2022.	Atteint	

e) Résultats atteints

- Prise en compte des aspects de sauvegardes environnementales et sociales dans les cadres légaux du secteur minier et hydrocarbures ;
- Tous les contrats de concession de mines et hydrocarbures sont publiés, conformément aux accords entre le Gouvernement de la RDC et l'ITIE (www.hydrocarbures.gouv.cd).

PILIER AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (AT)



FIGURE 7 : PILIER AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

a) Engagement Politique

Les forêts de grande valeur, les tourbières et les Concessions des Forêts des Communautés Locales sont intégrées de manière systématique dans les processus et plans d'aménagement du territoire, en vue de leur préservation.

Tous les contrats d'affectations des terres (agriculture, forêts, mines, hydrocarbures) sont centralisés et publiés de manière transparente.

b) Financement

TABLE 25 : FINANCEMENT DU PILIER AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (EN MILLIONS USD)

Enveloppe du PI	Cofinancement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
19	0	8	16,54	3,065	27,605	-8,605

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

L'aménagement du territoire est l'art ou la technique de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser en prenant en compte les contraintes naturelles, économiques, humaines voire stratégiques. C'est dans ce cadre que le FONAREDD a mobilisé les fonds pour financer un programme sectoriel d'appui à l'aménagement du territoire et des programmes intégrant la planification de l'espace comme le socle de tout l'investissement alloué. Ceci permet que les ressources naturelles soient gérées d'une façon durable afin de répondre aux besoins actuels et de la génération future.

Le processus d'élaboration des outils d'aménagement du territoire apparaît donc comme une opportunité unique de la planification du développement à plusieurs niveaux et spécialement au niveau du terroir.

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Le pilier aménagement du territoire compte au total 11 jalons 2022 dont 4 pour l'année 2022. De ces 4 jalons, 1 est atteint et trois sont en cours.

Dans la réalisation des jalons de ce pilier, le grand goulot d'étranglement est le fait que dans l'examen du projet de loi portant aménagement du territoire, le parlement ait requis l'avis de la Cour constitutionnelle pour statuer sur la constitutionnalité d'une telle loi.

TABLE 26 : PROGRES VERS LA REALISATION DES JALONS

Intitulé Jalon	Statut	Statut / Recommandations/ Suivi
La Loi relative à l'aménagement du territoire est promulguée par le Président de la République d'ici fin 2022.	En cours	Projet de loi AT déclaré recevable par l'Assemblée Nationale lors de la session de sept 2021 ; débattu en plénière lors de la session de mars 2022 ; réserve émise par l'Assemblée Nationale qui a requis l'avis de la Cour Constitutionnelle pour statuer sur la constitutionnalité de ce projet de loi ;

		- Projet de loi à inscrire à l'ODJ de la session parlementaire de mars 2023 ; - Le GTCRR s'est engagé à déployer un plaidoyer en vue d'obtenir une réponse favorable de la cour constitutionnelle.
Le Conseil National de l'aménagement du territoire (CNAT) est mis en place d'ici mi-2022 par un acte juridique, définissant également ses missions, son organisation et son fonctionnement ; une première réunion du CNAT est organisée d'ici [fin 2022].	En cours	La mise en place du CNAT dépend de l'adoption de la loi par l'Ass. Nat. et de sa promulgation par le Président de la République.
Les informations sur les ressources naturelles du sol et sous-sol, en termes d'inventaires des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables, sont fournies par les Ministères sectoriels d'ici 2022.	Atteint	- Collecte des données pour réaliser l'annuaire lancée sur financements publics ; - Esquisse de l'annuaire approuvée en Conseil des ministres du 17 juin 2022.
Un annuaire national de ressources naturelles du sol et sous-sol , en termes d'inventaires des ressources naturelles, renouvelables et non renouvelables, est réalisé d'ici fin 2023 .	En cours	Esquisse de l'annuaire approuvée en Conseil des ministres du 17 juin 2022.

Deux études d'une importance capitale sont en phase de lancement, le processus de sélection des consultants ayant été lancé. Il s'agit de l'étude sur le capital forestier et celle sur le potentiel agricole.

e) Résultats atteints

- La réalisation d'une analyse sectorielle portant sur le « bilan-diagnostic de la situation juridique de l'AT » en RDC en 2019 ; - L'adoption par le Gouvernement d'une Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) et d'un projet de LAT respectueux de la ressource forestière et des droits et besoins des CL et PA/pygmées par le Conseil de Ministres respectivement au mois de juillet et de septembre 2020 ; - La mise en place d'un guide méthodologique accompagné de normes de qualité claires pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales, dans le cadre des PIREDD et sur base des démarches locales de planification existante. Les PIREDD utilisent actuellement cet outil pour réaliser les PSAT ; - Le renforcement des capacités institutionnelles du MinAT dans la mise en œuvre de la réforme de l'AT. Concrètement, il s'agit de : (i) l'appui au fonctionnement du SG/AT et de la CAT, (ii) la mise en place d'un plan directeur de formation (PDF) et d'un plan directeur informatique (PDI) ; - L'accompagnement des PIREDD (Oriental et Sud-Ubangi) dans la réalisation des plans provinciaux d'AT (PPAT) et plans locaux d'AT (PLAT) ; - Elaboration du diagnostic de la zone d'intervention du PIREDD Sud Ubangi pour la réalisation de SPAT ; - Réalisation de l'étude sur la dynamique de feux et des zones chaudes de déforestation pour le PIREDD Mongala pour la réalisation de SPAT ; - Activités sur la structuration du milieu dans les PIREDD : 3 plans provinciaux d'aménagement du territoire (PPAT) élaborés dans le PIREDD PO ; 8 Plans Territoriaux d'Aménagement du territoire (PTAT) validés dans le PIREDD PO ; 663 PSAT élaborés et validés dont : 480 PIREDD Mai-Ndombe, 91 PIREDD Oriental, 13 PIREDD Sud Ubangi, 6 PIREDD Equateur, 62 PIREDD KWILU, 8 PSAT PIREDD MONGALA ; - Etude sur la dynamique des feux et des zones chaudes de déforestation pour le PIREDD MONGALA ; 9 Plans Locaux de Développement élaborés et validés dont 5 PIREDD Mai-Ndombe et 4 PIREDD Equateur.
--



PILIER FONCIER

FIGURE 8 : PILIER FONCIER

a) Engagement Politique

Une politique et une loi foncières ambitieuses et innovantes ont été approuvées, intégrant notamment les chartes foncières locales, les cadastres et registres fonciers communautaires, et une Stratégie pour la transition écologique dans les investissements fonciers a été approuvée et mise en œuvre.

Les droits fonciers collectifs et individuels seront reconnus au moyen des systèmes d'informations foncières locales souples et fiables.

La sécurisation foncière des investissements verts en savanes est facilitée.

b) Financement

TABLE 27 : FINANCEMENT DU PILIER FONCIER (EN MILLIONS USD)

Enveloppe du PI	Cofinancement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
30	0	7	1,24	2,12	10,36	19,64

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Le contexte foncier actuel en RDC constitue un grand frein à l'investissement national ou international, et entraîne une mise en valeur insuffisante des terres ainsi qu'une version à court-terme et donc non durable de l'exploitation des ressources naturelles, notamment les ressources forestières. Selon le code foncier actuel, la mise en valeur des terres, n'est pas du tout propice à la REDD+. Pendant quela coupe de la forêt est considérée comme une preuve de mise en valeur d'une concession foncière dans cette loi foncière, par contre la préservation de la forêt ne l'est pas⁷.

C'est dans ce cadre que le FONAREDD a financé un programme sectoriel à hauteur de 7 MUSD et certains investissements à travers les PIREDD pour soutenir l'harmonisation foncière pouvant assurer l'attractivité des investissements REDD+ et contribuer à la permanence des réductions d'émissions de GES (sécurité juridique tant pour les porteurs de projets que pour les autres parties prenantes comme les ménages ruraux).

Ces programmes ont contribué à améliorer le cadre légal et réglementaire actuel de la gestion foncière, en intégrant les aspects spécifiques à la REDD ; le renforcement des capacités de l'administration foncière dans les zones PIREDD et le Ministère National (Formation, dotation en kit informatique, construction et réhabilitation des bâtiments de circonscription foncière, l'expérimentation de la sécurisation foncière en cours dans les territoires de Mambassa et Inongo.

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Le pilier foncier compte 9 jalons au total dont un seul pour l'année 2022 qui est atteint

TABLE 28 : PROGRES VERS LA REALISATION DES JALONS

N°	Intitulé Jalon	Progrès	Statut / Recommandations/ Suivi
13	Une politique foncière nationale est adoptée d'ici [fin 2022].	Atteint	

⁷ Stratégie nationale REDD+ p. 103

Pour l'année 2023, pour ce pilier, l'on attend l'adoption et la publication du plan foncier national, l'adoption de la loi foncière et la finalisation du système d'informations foncières et de ses outils d'application.

e) Résultats atteints

- La politique foncière validée et adoptée en Conseil des Ministres ;
- Le projet de loi foncière modifiant et complétant la loi de 1973 validé en Conseil des Ministres est à l'étude à l'Assemblée Nationale ;
- Le guide méthodologique et les instruments d'appui à la sécurisation foncière expérimentés à Mambassa et à Inongo dans le Mai-Ndombe pour le SIF (chartes foncières locales, les registres fonciers communautaires, les mécanismes de résolution alternatifs de différends, etc.) est élaboré;
- CONAREF est fonctionnelle et dispose d'un site web : <http://www.conaref-rdc.org/>
- Réalisation dans trois provinces des études de référence sur la tenure foncière ;
- Elaboration et publication d'un acte d'engagement des chefs coutumiers sur le processus des réformes foncières et forestières ;
- Plan stratégique quinquennal pour la reconnaissance légale et la sécurisation des droits fonciers PA pygmées en République Démocratique du Congo ;
- Dotation de bâtiment pour les circonscriptions foncières de Mambassa et des équipements pour les circonscriptions foncières de Mambassa et d'Inongo.



PILIER DEMOGRAPHIE

FIGURE 9 : PILIER DÉMOGRAPHIE

a) Engagement Politique

Une **politique nationale de population 2030** ambitieuse sera adoptée et mise en œuvre, en vue d'accélérer la transition démographique et saisir le dividende démographique.

b) Financement

TABLE 29 : FINANCEMENT DU PILIER DÉMOGRAPHIE (EN MILLIONS USD)

Enveloppe du PI	Cofinancement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
40	25	8	2,67	3	38,67	1,33

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Le pilier démographique bénéficie des appuis des deux types de programmes du FONAREDD à savoir : un programme sectoriel (Programme de Mise à l'Echelle de la Planification Familiale PROMIS-PF en sigle) et les programmes intégrés. Au niveau des programmes intégrés, il n'y a qu'un seul dans l'ancienne Province Orientale qui est touché directement par les appuis du programme sectoriel (Offre et demande). Les autres ont reçu les appuis en matière de création de demande en planning Familial. Ces différents programmes ont contribué aux résultats attendus du Plan d'Investissement REDD+ et les engagements pris dans la lettre d'intention. Les programmes intégrés visent à faciliter aux ménages l'accès aux services de la planification familiale.

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Le pilier démographie compte 10 jalons dont 3 seulement pour 2022. De ces 3 jalons 2022, 1 est atteint, 1 en cours et 1 non réalisé.

TABLE 30 : PROGRES VERS LA REALISATION DES JALONS

N°	Intitulé Jalon	Progrès	Commentaires
17	La Coordination nationale du Comité Technique Multisectoriel Permanent (CTMP) pour la planification familiale est redynamisée et est fonctionnelle d'ici fin du premier trimestre 2022, conformément à ses statuts de règlement intérieur.	En progrès	
18	Le Comité national de population (CONAPO), y compris son Secrétariat technique, est redynamisé d'ici fin 2022.	Non réalisé	
19	Le nouveau Plan stratégique de planification familiale à vision multisectorielle pour la période 2021-2025 avec regard sur 2030 est finalisé et adopté d'ici [début-2022] pour ainsi contribuer à l'accélération de la marche vers la transition démographique au travers d'une approche basée sur les droits.	Atteint	

Pour adresser le retard enregistré dans la réalisation des jalons du pilier démographie, sachant que pour 2023, ce pilier compte encore 3 jalons, le FONAREDD envisage identifier une entité au Ministère du Plan dont les capacités fiduciaires et de gestion ont été évaluées et jugées suffisantes afin de signer une lettre d'accord et accélérer la réalisation des jalons.

e) Résultats atteints

• Stratégie nationale de communication en planification familiale adoptée par les parties prenantes du Ministère de la Santé Publique ; • CTMP installés et opérationnel dans les provinces d'Equateur, Kwilu, Mongala, Sud-Ubangi, Mai-Ndombe Ituri, Bas Uélé et Tshopo ; • 3,921,769 / 6 43 588 années de protection de couples (APC) générées, soit 61% de réalisation après trois ans de mise en œuvre du programme PROMIS ; • 12,863 prestataires formés en planification familiale, soit des prestataires cliniques ainsi que des distributeurs à base communautaire ; • 175 zones de santé couvertes (mais pas toutes en même temps), dans un ensemble de 11 provinces.
--

PILIER GOUVERNANCE



a) Engagement Politique

Un modèle de zone économique spéciale innovant, visant à appuyer les investissements agricoles et énergétiques à impact réduit sur les forêts sera mis en œuvre.

Le cadre légal et réglementaire sur la protection des droits des PA est adopté et mis en œuvre.

b) Financement

FIGURE 10 : PILIER GOUVERNANCE

TABLE 31 : FINANCEMENT DU PILIER GOUVERNANCE (EN MILLIONS USD)

Enveloppe du PI	Cofinancement	Programmes Sectoriels	PIREDD	Frais Agences PIREDD	Total	Reste à mobiliser
40	0	16,4	6,99	3,065	26,455	13,545

c) Programmes contribuant au progrès du pilier

Le pilier gouvernance touche tous les programmes du portefeuille du FONAREDD dans la mesure où, ils sont appelés à assurer la transparence, la participation des parties prenantes, le renforcement des capacités des institutions territoriales/Provinciales/Nationales, la création des plateformes multi-acteurs, etc.

d) Progrès dans la réalisation des jalons

Le pilier gouvernance compte 13 jalons dont 4 jalons 2022, parmi lesquels un déjà atteint 2 en cours et un non réalisé.

TABLE 32 : PROGRES VERS LA REALISATION DES JALONS

N°	Intitulé Jalon	Progrès	Commentaires
20	Un Plan de mobilisation des ressources domestiques est défini et adopté d'ici fin 2022, pour contribuer à la mise en œuvre de la présente lettre d'intention. Ce plan alimentera l'élaboration d'une nouvelle Stratégie de Mobilisation des Recettes à Moyen Terme (SRMT) en partenariat avec la BM et le FMI.	En cours	- Financement avec les intérêts du Fonds CAFI du : - o <i>Climate Change Development Report</i> de la Banque Mondiale (besoin pour déclenchement RST) - o Projet de la BM régional sur le développement d'indicateurs intégrant changements climatiques pour planification budgétaire, et gestion des risques macroéconomiques ; - PIMA (public investment management assessment) intégrant indicateurs climat ; - FMI / RST : propositions du Gouvernement inclus « mesure » portant sur indicateur climat.
21	Le Gouvernement proposera en 2022 au Fonds Monétaire International et à la Banque Mondiale d'intégrer certains engagements de cette présente Lettre d'Intention dans les mécanismes de suivi de ces partenaires afin d'assurer une cohérence dans la conduite des réformes.	Atteint	- Intégration des jalons de la Lettre d'Intention dans appui budgétaire BM ; - Proposition de jalons de la Lettre d'Intention par le Gouvernement et par le CA de CAFI dans échanges avec FMI sur RST.
22	Un Plan de mobilisation des investissements privés est défini et adopté d'ici [fin 2022], pour contribuer à la mise en œuvre de la présente Lettre d'intention.	Non réalisé	Risque : pas de vision et stratégie sur la mobilisation des financements privés et donc 1) opportunités manquées ; 2) manque d'effet de levier des ressources en dons ; 3) manque de capacité à développer de programme ambitieux à impact (ex : Energie).
23	Un mécanisme de suivi et évaluation de la participation des parties prenantes (femmes, PA, jeunes, communautés locales et autres) est défini et mis en œuvre d'ici fin 2022.	En cours	Chaque programme financé par le FONAREDD développe un mécanisme pour assurer une large participation et l'inclusion des couches vulnérables de la population dans la mise en œuvre des activités.

Il était prévu de financer un programme sectoriel (Gouvernance) pour soutenir notamment le développement des outils REDD+ dans la première phase d'investissement. Malheureusement, ce programme n'a pas été financé à cause du retard enregistré dans la programmation et le blocage des fonds par le bailleur du FONAREDD.

Les avancées réalisées dans ce pilier sont appuyées par les fonds alloués aux programmes sectoriels et intégrés du FONAREDD. Les progrès atteints à la clôture ont permis d'avancer les indicateurs du Plan d'Investissement et les jalons de la LOI.

e) Résultats atteints

- Sites web opérationnels : [FONAREDD](#), [Mécanisme de gestion de plaintes et recours du FONAREDD](#), [GTCRR](#), [REPALEF](#), [CONAREF](#), [MEDD](#) et du [Ministère de l'agriculture](#). Terra Congo finalisé et opération (Site web SNSF),
- 2215 Comités locaux de développement (CLD) dans les terroirs villageois et 40 Conseils Agricoles Ruraux de Gestion (CARG) des ETD (entités territoriales décentralisées) et territoires opérationnels dans les huit provinces des PIREDD ;
- 19 Coordinations provinciales du GTCRR opérationnelles et sont membres dans les différentes plateformes de concertation des PIREDD où elles portent la voix de la société civile et réalisent l'observation indépendante des réalisations de différents acteurs engagés dans la province ;
- Collecte des données sur les flux financiers liés à la REDD+ en 2021 ;
- Représentants des PA membres des comités de pilotage de cinq PIREDD ;
- Représentants de la société civile dans tous les PIREDD où ils habitent ;
- Tous les programmes du FONAREDD sont soit sensibles au genre, soit qu'ils répondent aux questions du genre;
- [Guide de consultation des parties prenantes](#) élaboré et adopté ;
- Etude spécifique sur les moteurs de la déforestation réalisée par le PIREDD Mongala et en cours par le PIREDD Oriental. Les plateformes multi acteurs mises en place sous le lead des divisions provinciales du plan dans les provinces d'Ituri, Bas Uélé et Tshopo permettent de renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale.

3. Performance des programmes

3.1. Performance des programmes sectoriels

Programme d'appui à la réforme foncière (PARF)

1. Données clés du programme

TABLE 33 : DONNÉES CLÉS DU PROGRAMME

Numéro de référence du Programme/MPTF	00105381
Agence d'exécution	ONU-Habitat
Localisation du Programme	Kinshasa, Echelle nationale
Partenaires de mise en œuvre	Ministère national des affaires foncières/CONAREF
Organisations participantes	UCBC, CAGDFT
Budget du Programme (USD)	6.999.999 USD
Durée totale programme (mois):	48 mois
Date d'approbation du programme par le COPIL : Prodoc Initial (3 M\$) : Addendum (4M\$):	08 /02/2017 03/10/2018
Date de transfert de fonds par MPTF : 1 ^{er} transfert : 2 ^{ème} transfert : 3 ^{ème} transfert :	
Date de lancement officiel/Démarrage effectif	02 /08/2017
Date de clôture originale	31/12/2021
Date de clôture actuelle	30/06/2023
Décaissement totale du MPTF	6.999.999 USD
Dépenses globales (USD) au 31 décembre 2022	6.703.770.22
Taux de consommation du budget	99%
Date de l'évaluation à mi-parcours	Avril 2022

2. Objectif, résultats attendus et atteints

2.1 Objectif Général

Le programme d'appui à la réforme foncière en République Démocratique du Congo (PARF-RDC) participe à l'atteinte de l'effet 6 du Plan d'Investissement REDD+ : « les droits fonciers permettent l'évolution durable de l'exploitation forestière et agricole ».

L'objectif stratégique du programme est : « d'ici 2020, une politique foncière est adoptée - équitable - y compris en ce qui concerne les questions de genre et des personnes vulnérables et les communautés locales et peuples autochtones - et assurant la gestion durable et non conflictuelle des terres et la clarification des droits fonciers en vue de limiter la conversion des terres forestières ».

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- a. Rendre fonctionnelle la CONAREF pour la préparation et la mise en œuvre de la réforme foncière, intégrant un dialogue sur la clarification de la reconnaissance et la sécurisation des droits fonciers locaux ;
- b. Appuyer les communautés locales dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre de programmes intégrés ;
- c. Elaborer un guide méthodologique permettant la définition des stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés, suivant les bonnes pratiques internationales et les lois nationales ;
- d. Elaborer et valider de manière participative le Document de Politique foncière de la RDC et des textes juridiques conformes à la politique foncière et harmonisés.

2.3 Résultats attendus du programme

Les résultats attendus du programme sont :

- a. Une CONAREF fonctionnelle pour la préparation et la mise en œuvre de la réforme foncière, intégrant un dialogue sur la clarification de la reconnaissance et la sécurisation des droits fonciers locaux ;
- b. Un guide de politique foncière élaboré permettant la définition des stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés, suivant les bonnes pratiques internationales et les lois nationales ;
- c. Des communautés locales appuyées dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre de programmes intégrés ;
- d. Un document de politique foncière élaborée et disponible suivant les bonnes pratiques internationales et nationales.

3. Progrès atteint par rapport au Plan de travail 2022

Réalisations de l'année 2022 et cumulées

TABLE 34 : REALISATIONS DE L'ANNEE 2022 ET CUMULEES

N°	Résultats attendus	Réalisation 2022	Résultats cumulatifs atteints	Commentaires du SE FONAREDD
1	Une CONAREF fonctionnelle	réunions de ses organes de gouvernance	CONAREF est aujourd'hui fonctionnelle à 100% : 11 groupes thématiques fonctionnels auxquels est membre systématiquement l'ONU-Habitat, ont été créés pour promouvoir un dialogue de qualité sur la réforme foncière. Elle pilote les initiatives d'élaboration et de suivi d'un cadre pour l'établissement d'une coordination provinciale. Dans le volet consultation/concertation, la CONAREF a conduit des consultations provinciales dans les 26 provinces, a renforcé ses capacités dans les activités de communication et de publication, outils de soutien	La CONAREF a été effectivement au centre de la performance de ce programme. Dès lors qu'elle s'est dotée de son Manuel des procédures, cela a permis de contourner les pesanteurs qui minaient la mise en œuvre du programme au début, ce qui était source régulière des conflits entre le Ministère et l'agence qui ne performait pas. Toutes les grandes activités ont été pilotées par la lettre d'accord signée

			communautaire. A ce jour, la CONAREF s'est dotée d'un Manuel de procédures de gestion administrative et financière, un plan de renforcement de capacités interne, un plan/guide de renforcement de capacités pour les coordinations provinciales, d'un plan de communication ainsi que d'un plan décennal de renforcement de capacités pour l'administration foncière	entre l'Agence d'exécution et la CONAREF pour le transfert des fonds des activités. Toutes les structures de gouvernance de la CONAREF ont alors fonctionné plus régulièrement
2	Un guide de politique foncière élaboré permettant la définition des stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés,		Le Guide méthodologique a été validé à l'issue des ateliers de Capitalisation de l'expérience de Mambassa et Mai Ndombe	Ce guide existe mais n'est pas encore complètement à point. Raison pour laquelle, le SE FONAREDD avait demandé à l'Agence d'exécution de consacrer l'extension au 30 juin 2023 à finaliser ce guide et les autres outils du SIF.
3	Des communautés locales appuyées dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre de programmes intégrés	expérience pilote de Mambassa (Ituri) et de Inongo (Mai-Ndombe) des communautés locales dans l'identification, la cartographie, la documentation et l'enregistrement de leurs droits fonciers à travers la mise en place d'un Registre foncier communautaires. Au total, plus de 591 ménages ont été enregistrés en Ituri (337 ménages) et Mai Ndombe (254 ménages). Plus de 60 personnes ont reçu des certificats fonciers coutumiers individuels en Ituri.	Les outils du SIF testés dans les provinces pilotes sous le lead des ALE UCBC et CAGDFT ont été intégralement soumis à une amélioration. Les livrables suivants ont ainsi été produits sous cet effet : ▪ outils du système d'information foncière à Mambassa ▪ outils du système d'information foncière développés dans le Mai-Ndombe ▪ mécanisme alternatif de résolution des conflits fonciers à Mai-Ndombe ▪ Harmonisation/capitalisation des outils du système d'information foncière pour des modèles types. Le début du processus de mise en place d'un cadastre communautaire par l'installation d'un Comité foncier local et de ses commissions et l'adoption d'une Charte foncière locale.	La situation de ces outils est la même que celle du guide. Les outils ont été produits mais doivent être finalisés et testés de nouveau dans les zones les plus proches. C'est ce qui a constitué le principal motif de l'extension actuelle du programme. Ce travail sera réalisé dans les PIREDD notamment en appui aux PSAT. C'est pourquoi, il est nécessaire qu'ils soient les plus fiables possibles afin de ne générer aucun conflit nouveau.
4	Un document de politique foncière élaborée et disponible suivant les bonnes pratiques	Finalisation et Validation en conseil des Ministres du 15 avril 2022 du DPFN	▪ Le document a été officiellement adopté en conseil des Ministres du 15 avril 2022 ▪ Le projet de loi foncière modifiant et complétant la loi foncière de 1973 validé en Conseil des Ministres est en	Résultats significatifs font la performance la plus retentissante du programme. La conduite du processus de consultations provinciales et validation

internationales et nationales	(EESS du document de politique foncière nationale)	instance de lecture approfondie en commission PAJ de l'Assemblée nationale depuis octobre 2022.	nationale ont été les plus participatives de toutes les réformes réalisées par le portefeuille du FONAREDD. Là où il n'y avait plus de moyens disponibles, des ONG nationales (CEFLEDD, CTIDD, etc.) avaient proposé leurs moyens afin que les consultations se réalisent dans certaines provinces.
	Finalisation et Validation en Conseil des Ministres du 16 septembre 2022 de l'avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n° 73-021 du 20 juillet 1973; l'élaboration d'un draft de Plan Foncier National.	Le draft 1 du plan foncier national pour la mise en œuvre de la politique et la loi foncière est déjà disponible et fait l'objet d'un examen des groupes thématiques.	

Analyse du rapport financier

Sur le format du rapport financier, le tableau 5.1 n'a pas fourni le cumul des dépenses et le tableau 6 est fourni sans données. Ensuite, les données des tableaux 5.1, 5.2 et 6 ne sont pas en adéquation. Enfin, il existe des écarts importants entre les dépenses de MPTF Gateway (\$6,734,715) et le rapport annuel (\$5,315,610).

Sur le fonds du rapport financier, l'on peut noter ce qui suit :

1. Les couts de gestion dépassent le seuil de 18% et se chiffrent à 28% de l'exécution budgétaire.
2. Le cout indirect est de 7.32% alors que le maximum est fixe à 7% des dépenses
3. Le total du budget annuel s'est élevé à 9.6 million alors que le budget approuvé est 6.99 million

Recommandations à UN-Habitat :

1. Compléter les tableaux 5.1, 5.2 et 6 conformément aux exigences du CAFI/FONAREDD pour le rapport annuel.
2. Actualiser le budget cumulé dans le rapport annuel 2022 en fonction du budget du projet de 7 millions de dollars.
3. Alerter ONU-Habitat sur les divergences entre le MPTF Gateway (\$6,734,715) et le rapport narratif (\$5,315,610.46).
4. Surveiller ce cout de gestion à 28% et fournir des justifications par rapport à ce dépassement au-delà de 18%
5. Réduire le cout indirect au seuil 7%
6. Réajuster le budget approuvé au montant 6.99 million pour faciliter la lecture de l'information financière

4. CONCLUSION

Performance du programme

Le programme présente une performance globalement satisfaisante. Les coûts des activités sont restées dans les standards prévus. L'équipe de mise en œuvre est équilibrée et la coordination a respecté les PTBA de chaque période.

Grace à une stratégie de déléguer une partie des responsabilités et des résultats à la CONAREF et à certaines ALE (UCBC et CAGDFT), à travers des lettres d'accord (LoA), l'Agence a pu contourner les lourdes procédures de décaissement des fonds des agences onusiennes et d'avancer plus rapidement avec la programmation.

Points forts :

- Le programme a délivré sur les toutes les lignes attendues, les grands livrables ont été produits : la politique nationale et le projet de loi ont été produits, validés par la communauté nationale et par le Conseil des Ministres en 2022, les outils d'appui à la sécurisation foncière des communautés nationales ont été produits, mais doivent être bien finalisés avec des pilotes bien testés, le draft du Plan foncier National a été produit et attend sa validation par les parties prenantes;
- Le programme a mobilisé la communauté nationale, notamment dans la validation du document de politique foncière nationale et du projet de loi modifiant et complétant la loi de 1973. Des consultations ont été réalisées dans les 26 provinces du pays;
- Tous les résultats ont connu un grand effort de réalisation, même si tout n'est pas parfait. Les outils du SIF qui peuvent être vulgarisés dans les PIREDD sont produits, mais leur validation n'est pas complète;
- Les équipes nationales qui ont travaillé à ces grands livrables sont dynamiques et professionnelles. Elles n'ont pas eu besoin de se faire accompagner des experts internationaux.

Points faibles :

- La mise en œuvre du programme a posé beaucoup de problèmes au début car l'Agence n'arrivait pas à décaisser les fonds, en conséquence la mise en œuvre piétinait;
- Les résultats sur les outils du SIF pour la sécurisation foncière des communautés locales sont très attendus pour être utilisés par les PIREDD et renforcer les capacités de l'Administration foncière, mais ne sont pas finalisés ni testés complètement. Ils sont toujours très attendus, d'autant plus qu'une extension du programme était accordée à l'Agence pour les finaliser et produire un vrai pilote.

Programme d'appui à la réforme d'aménagement du territoire (PARAT)

1. Données clés du programme

TABLE 35 : DONNÉES CLÉS DU PROGRAMME

Titre du Programme & Référence	Programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du Territoire (PARAT)
Numéro de référence du Programme/MPTF	00105282
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	National
Partenaires de mise en œuvre	Ministère de l'Aménagement du Territoire (MINAT) et Ong World Resources Institute (WRI)
Organisation participante	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Budget du Programme (USD)	8 000 000 USD
Durée totale programme (mois)	48 mois
Date d'approbation du programme par le Conseil d'administration de CAFI	08/02/2017
Date de transfert de fonds par MPTF	19/04/2017
Date de lancement officiel/Démarrage effectif	15/05/2017
Date de clôture originale	18/04/2021
Date de clôture actuelle	31/12/2022
Décaissements	5 775 605,00 USD
Dépenses globales (USD) au 31 décembre 2022	4 976 846,95 USD
Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche	86,17 %
Date de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Septembre 2021

2. Objectif, résultats attendus et atteints

Objectif global du programme

- Permettre l'alignement du développement agricole avec la stratégie nationale REDD+;
- Faire évoluer l'environnement réglementaire et normatif en faveur des investissements et agricoles durables et à faible déforestation, et à doter le pays d'une politique nationale agricole en alignement à la stratégie nationale REDD+.

Objectif spécifique :

- Doter la RDC d'une PNAT respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des CL et PA, ainsi que d'un SNAT élaboré dans une perspective de gestion rationnelle, durable et économe de l'espace.

2.3 Résultats/livrables attendus :

1. La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement ;
2. La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles ;
3. Les capacités techniques, humaines et matérielles ainsi que le leadership de l'administration centrale et provinciale du MINAT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT et
4. La vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable.

3. Réalisations clés de l'année 2022

Les réalisations concrètes suivantes ont été enregistrées au cours de l'année 2022, au regard de chaque résultat :

- Validation du plan de communication de la réforme en septembre 2022;
- Appui au fonctionnement du Secrétariat Général de l'AT;
- Mobilisation de la firme FRMi pour la réalisation de l'étude sur le capital forestier de la RD C
- « Guides méthodologiques pour la réalisation des plans provinciaux d'AT (PPAT) et plans locaux d'AT » (PLAT) désormais disponibles ;
- Relance du processus de recrutement du consultant pour la réalisation de l'étude sur le potentiel agricole de la RDC ;
- Finalisation des Guides Méthodologiques en septembre 2022, étape importante pour les processus d'AT conduits par les PIREDD ;
- Finalisation du rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux établis en vue de l'élaboration du SNAT au cours de l'atelier national organisé en septembre 2022 ;
- Renforcement du PIREDD Maniema dans l'utilisation du Guide Méthodologique de zonage des terroirs villageois/entités territoriales et la réalisation des PSAT ;
- Finalisation de la 1^{ère} phase du processus d'élaboration du SNAT avec la validation en octobre 2022 du rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux assorti des orientations préliminaires pour le SNAT;
- Finalisation du Guide Méthodologique accompagné de normes de qualité claires pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales, dans le cadre des PIREDD et sur base des démarches locales de planification existante;
- Pré-validation provinciale et validation des Guides Méthodologiques pour la réalisation des PPAT et PLAT. La disponibilité de ces outils facilitera la réalisation des PPAT et PLAT par les PIREDD. Cependant, leur test et leur vulgarisation sur terrain est indispensable.

4. Performance du programme au 31 décembre 2022

TABLE 36 : PERFORMANCE CUMULÉES

N°	Résultats attendus	Résultats cumulés atteints	Commentaires du SE FONAREDD
1	La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement	- Document de politique d'AT validé en Conseil des Ministres en juillet 2020; - Projet de Loi d'AT validé en Conseil des Ministres en juillet 2020; - Plan de communication de la réforme a été validé par toutes les parties prenantes au cours d'un atelier organisé en septembre 2022; - Suivi du processus d'adoption du projet de Loi d'AT transmis à la cour constitutionnelle par le parlement pour interprétation.	Le Plan de communication est le seul résultat atteint cette année dans ce résultat 1. Il permettra de communiquer sur le processus d'aménagement du territoire et de vulgariser la Politique Nationale d'AT.
2	La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles.	Renforcement des capacités du Secrétariat Général de l'AT qui lui a permis de participer à divers travaux dont l'élaboration de l'annuaire des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables de la RDC.	RAS
3	Les capacités techniques, humaines et matérielles ainsi que le leadership de l'administration centrale et provinciale du MINAT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT	- Guides méthodologiques pour la réalisation des plans provinciaux d'AT (PPAT) et plans locaux d'AT (PLAT) validés en septembre 2022 ; - Rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux établis en vue de l'élaboration du SNAT validés en septembre 2022; - La signature d'un contrat de fournitures de services professionnels avec FRMi en décembre 2022 pour la réalisation	- Ces guides traînent à être vulgarisés et donc ne sont pas encore utilisés. Beaucoup de PIREDD vont réaliser cette année ou l'année prochaine le Plan provincial d'AT de leur province. Ils ne disposent pas encore d'un outil méthodologique sûr car ne connaissant pas encore cela; - L'étude sur le capital forestier de la RDC a beaucoup traîné. C'est

		de l'étude sur le capital forestier de la RDC; Accompagnement du PIREDD Maniema dans l'utilisation du Guide Méthodologique de zonage des terroirs villageois/entités territoriales et la réalisation des PSAT.	un soulagement pour tous de la voir démarrer. Cela ouvre la voie à la réalisation prochaine du SNAT tant attendu; En 2022, le PARAT a appuyé le PIREDD Maniema dans le lancement de la phase test de mise en lace des PSAT. 3 PSAT ont été ainsi réalisés : Fataki, Mambwe et dans le territoire de
4	La vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable.	Utilisation du Guide Méthodologique de zonage participatif des terroirs villageois/entités territoriales par les PIREDD pour la réalisation des PSAT sur base des démarches locales des planifications existantes.	Ce guide est utilisé dans plusieurs PIREDD tardifs pour la réalisation des PSAT : Kwilu, Equateur, Province orientale, Maniema.

5. Exécution financière en USD par effet au 31 décembre 2022

TABLE 37 : EXÉCUTION FINANCIER PAR EFFET AU 31 DÉCEMBRE 2023

Résultats	<u>Progrès actuel de l'indicateur</u>	<u>Dépenses Cumulatives en US \$</u>	
Produit 1 : la RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement	- Réalisation du bilan-diagnostic du cadre législatif et orientations stratégiques) en 2019 ; - Adoption de la PNAT par le gouvernement en juillet 2020 ; - Adoption du projet de LAT par le Gouvernement en septembre 2020 et sa transmission au Parlement pour examen et adoption ; - Finalisation du plan de communication de la réforme de l'AT.	765 104,14	
Produit 2 : la RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de	Appui au fonctionnement du Secrétariat Général de l'AT;	70 531,41	

concertation performantes et professionnelles	Adoption du Décret portant création et fonctionnement du COPIRAT.		
Produit 3 : les capacités (techniques, humaines et matérielles) et le leadership de l'Administration centrale et provinciale du Ministère de l'AT sont renforcés pour appuyer le processus de réforme de l'AT	- Appui au fonctionnement de la CAT assuré; - Plan de formation et PDI du MINAT finalisés; - Consultation des parties prenantes sur le rapport provisoire des diagnostics sectoriels et spatiaux de l'AT pour le SNAT ; - Consultation des acteurs provinciaux sur les versions provisoires des GM des PPAT et PLAT ; - Validation des GM pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois/entités territoriales et des PSAT ; - Accompagnement des PIREDD dans la réalisation des PSAT (Maniema).	2 408 153,56	
Produit 4 : la vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable.	- Finalisation de la 1^{ère} phase du processus d'élaboration du SNAT (rapport des diagnostics sectoriels et spatiaux de l'AT validé); - Finalisation des versions finales des GM pour la réalisation des PPAT et PLAT validées.	1 269 651,2	
Produit 5 : la gestion et coordination d'ensemble des activités sont assurées	Coordination et gestion du programme assurées avec efficacité	463 406,64	
TOTAL		4 976 846,95	

TABLE 38 : UTILISATION DES RESSOURCES

Rubriques	Prévues	Décaissées	% de décaissement
Utilisation des ressources de l'année 2022	2 031 774,00	1 315 798,19	64,76 %
Consommation globale du programme au 31/12/2022	5 775 605,00	4 976 846,95	86,17 %

6. Points d'attention

- Une nouvelle extension jusqu'au 31 mars 2024 est en cours de discussion avec les secrétariats FONAREDD et CAFI afin de permettre au programme de suivre la réalisation des deux études : sur le capital forestier en RD Congo (déjà lancée avec FRMI) et le potentiel agricole (qui reste à lancer avec Wagenigen UR);

- L'Agence a reçu un transfert de 775 605 \$ fin décembre 2021 au titre du 1er transfert de la 2ème tranche sur décision d'approbation de décaissement du COPIL de FONAREDD;
- Une tranche additionnelle sera décaissée en faveur du programme afin de lui permettre de boucler le contrat de l'étude sur le potentiel agricole avec WUR et
- Certaines activités se verraient réaliser dans un programme d'appui aux jalons qui sera porté par le MINAT à travers le SE FONAREDD.

Programme de gestion durable de l'agriculture (GDA)

1. Données clés du programme

TABLE 39 : DONNÉES CLÉS DU PROGRAMME

Titre du Programme & Référence	Gestion Durable de l'Agriculture
Numéro de référence du Programme/MPTF	-
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Agriculture durable sur toute l'étendue de la RDC
Partenaires de mise en œuvre	FAO
Organisations participantes	FAO, Ministères de l'Agriculture, Pêche et Elevage, Développement Rural, INERA, Organisations des Producteurs Agricoles, Secteur Privé, les Universités
Budget du Programme (USD)	3.000.000
Durée totale programme (mois)	36
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD	22/02/2018
Date de transfert de fonds par MPTF	18/06/2019
Date de lancement officiel/Démarrage effectif	30 juillet 2019
Date de clôture originale	30 juin 2022
Date de clôture actuelle	31 décembre 2022
Décaissements au 30/06/2022	2 299 913 USD
Dépenses globales (USD) au 30/06/2022	2 143 913 USD
Taux de consommation de la 2 ^{ème} tranche	
Date d'évaluation à mi-parcours le cas échéant	NON
Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail)	Aristide Ongone Obame, Représentant de la FAO en RDC, Aristide.Ongone@fao.org

2. Objectif, résultats attendus et atteints

2.1 Objectif global du programme:

- Permettre l'alignement du développement agricole avec la stratégie nationale REDD+;
- Faire évoluer l'environnement réglementaire et normatif en faveur des investissements agricoles durables et à faible déforestation, et doter le pays d'une politique nationale agricole en alignement à la stratégie nationale REDD+.

2.2 Résultats/livrables attendus :

- Un document de politique agricole nationale durable est adopté ;
- Des textes réglementaires nationaux agricole et d'élevages orientés vers la mise en œuvre de la politique agricole nationale durable sont adoptés ;
- Les capacités en matière des politiques agricoles ainsi que les instruments appropriés sont renforcées au niveau central et provincial ;
- Un référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs est disponible ;
- Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherche complémentaires pour soutenir la politique agricole nationale durable est disponible ;
- Le site du ministère de l'Agriculture pour la capitalisation des connaissances acquises sur des modèles agricoles durables expérimentés, ainsi que des outils de leur diffusion permanente est régulièrement actualisé ;

- Un réseau de postes sentinelles pour l’observation des évènements majeurs de déforestation est mis en place.

3. Réalisations clés de l’année 2022

Les réalisations concrètes suivantes ont été enregistrées au cours de l’année 2022, en rapport avec chaque résultat :

Résultat 1 :

- Finalisation et validation nationale du document de la Politique d’Agriculture Durable (PAD)
- Evaluation environnementale et sociale stratégique du document de politique d’Agriculture Durable (PAD),

Résultat 2 :

- Finalisation du décret portant création, organisation et fonctionnement et mise en place du Conseil Consultatif agricole National de l’Agriculture

4. Performance du programme au 31 décembre 2022

On trouve dans le tableau ci-dessous les résultats de 2022 et les résultats cumulé au 31 décembre 2022 ainsi que les commentaires du SE FONAREDD sur ces résultats.

TABLE 40 : RÉSULTATS CUMULÉES ET ATTEINT EN 2022

N°	Résultats attendus	Résultats 2022	Résultats cumulés atteints	Commentaires du SE FONAREDD
1	Un document de politique agricole nationale durable est adopté.	Le document de politique agricole durable (PAD) a été finalisé, validé au niveau national, soumis au cabinet qui l’a présenté en Conseil des Ministres; L’évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) de la politique a été soumise à l’ACE qui a rendu son rapport et ses observations	Le document de politique agricole durable (PAD) a été finalisé, validé au niveau national, soumis au cabinet qui l’a présenté en Conseil des Ministres; L’évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) de la politique a été soumise à l’ACE qui a rendu son rapport et ses observations.	La finalisation de ces deux documents a connu un grand apport du SE FONAREDD, de certains experts indépendants, de la société civile et aussi de la Cellule technique ad hoc du Minagri. La PAD a été validée en Conseil des Ministres le 17/02/2023.
2	Des textes réglementaires nationaux agricole et d’élevages	Finalisation du projet de décret portant création, organisation et	Finalisation du projet de décret portant création,	Comme pour les deux documents ci-dessus (PAD) et son EESS, la finalisation du projet de décret portant

	orientés vers la mise en œuvre de la politique agricole nationale durable sont adoptés	fonctionnement du CCNA Validation du Décret en Conseil des Ministres et signature par le Premier Ministre	organisation et fonctionnement du CCNA Validation du Décret en Conseil des Ministres et signature par le Premier Ministre	création, organisation et fonctionnement du CCNA a connu un grand apport du SE FONAREDD, de certains experts indépendants, de la société civile et aussi de la Cellule technique ad hoc du Minagri. Ce projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du CCNA a été validé en Conseil des Ministres le 09 /12/2022. Il reste la mise en place officielle du CCNA
3	Les capacités en matières des politiques agricoles ainsi que les instruments appropriés sont renforcés au niveau central et provincial		Mise au point d'une nouvelle version de l'outil EX-ACT Cabron (EX-ACT9) par la FAO pour le renforcement de capacités des acteurs du secteur (cadres étatiques et non étatiques de la RDC) en matière de bilan carbone au cours du mois de février 2021	
4	Un référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs est disponible		Non réalisé	Non réalisé
5	Un cahier de recherche identifiant des besoins de recherche complémentaires pour soutenir la politique agricole nationale durable est disponible		Non réalisé	Non réalisé
6	Le site du Ministère de l'Agriculture pour la capitalisation des		Le site web est déjà achevé et lancé, le site est mis en ligne et tous les	Ce site est considéré par plusieurs observateurs comme non attractif. Il faut

	connaissances acquises ainsi que des outils de leur diffusion permanente est régulièrement actualisé.		équipements ont été livrés au Ministère de l'Agriculture.	une prise en charge pour son fonctionnement et son amélioration.
7	Un réseau de postes sentinelles pour l'observation des événements majeurs de déforestation est mis en place.	Missions de suivi des postes sentinelles à Bandundu (pour Masi-Manimba et Inongo) et à Mbandaka pour les territoires de Bomongo, Budjala et Bomongo	Un réseau de postes sentinelles pour l'observation des événements majeurs de déforestation est mis en place dans 5 Territoires de la RDC, à savoir : Masi-Manimba, Inongo, Bomongo, Budjala et Bomongo.	L'installation et le renforcement des capacités par la DIAF et équipement (GPS, motos et équipements informatiques) des postes sentinelles pilotes dans 5 Territoires de la RDC, à savoir : Masi-Manimba, Inongo, Bomongo, Budjala et Bomongo.

5. Exécution financière en USD

TABLE 41 : EXÉCUTION FINANCIÈRE

Rubriques	Prévues	Décaissées	% de décaissement
Utilisation des ressources de l'année	904.018	753.567,2	83,3
Consommation globale du programme au 31/12/2022	2 299 913 USD	2 143 913 USD	93,2%

6. Clôture du programme au 31 décembre 2022

Le programme GDA s'est clôturé au 31 décembre à la demande du CT 50 qui n'a pas recommandé le transfert de la dernière tranche de 700 000 \$ à cause d'une atteinte des résultats problématique et budgétivore. Les résultats cumulés du programme ont démontré que plusieurs de ces résultats n'ont pas été réalisés, comme les résultats 4 et 5, à savoir ***un référentiel technique de base pour la sédentarisation des agriculteurs disponible*** et ***un cahier de recherche identifiant des besoins de recherche complémentaires pour soutenir la politique agricole nationale durable disponible*** qui n'ont même pas été initiés. Les résultats 3, 5 et 6 ont été réalisés partiellement. Afin de sécuriser les moyens pour la réalisation de ces résultats 4 et 5, qui demandent beaucoup de temps encore, le comité technique n'a pas accordé de les laisser à l'agence qui avait tout le temps de les réaliser mais n'y a pas accordé la priorité et aussi pour ne pas perdre le reste des moyens.

Pour les réaliser, le SE FONAREDD a été chargé par le Comité technique d'engager des discussions avec le Ministère de tutelle, qui est responsable de ces résultats, afin de déterminer dans quel cadre cela sera réalisable.

7. Evaluation indépendante :

Une évaluation était prévue à la clôture du projet. Le SE FONAREDD déterminera alors les conditions d'organisation de ladite évaluation finale.

Programme d'appui aux Peuples Autochtones

TABLE 42 : DONNÉES CLÉS DU PROGRAMME PA

Titre du Programme & Référence	Appui aux Peuples Autochtones
Numéro de référence du Programme/MPTF	00103851
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Localité : Toutes zones de présence des Peuples avec un accent sur les territoires disposant d'un projet PIREDD.
Partenaires de mise en œuvre	Caritas Congo Asbl
Organisations participantes	Banque Mondiale
Budget du Programme (USD)	- Contribution du Fond : 2 M USD - Contribution de(s) agence(s) : 6 M USD TOTAL : 8 MUSD
Durée totale programme (mois)	60
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD	20/10/2016
Date de transfert de fonds par MPTF	4 Juillet 2017
Date de lancement officiel/Démarrage effectif	24 avril 2016
Date de clôture originale	31/07/2021
Date de clôture actuelle	31/07/2023
Décaissements au 31/12/21	1 M USD
Dépenses globales (USD) au 31/12/20 21	791 681,46 USD
Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche	71,2%
Date d'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Du 15 octobre au 08 novembre 2019
Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail :	Boniface NAKWAGELEWI ata DEAGBO, Secrétaire Exécutif, Caritas Congo, directeur@caritasdev.cd

Objectif général et spécifiques du programme d'appui aux Peuples Autochtones

L'objectif général de développement du PACDF est de renforcer les capacités des Peuples Autochtones et Communautés Locales (PA et COLO) de 19 territoires et au niveau national afin de favoriser leur engagement et leur participation dans les activités REDD+ liées à la gestion des terres et des forêts afin d'en bénéficier mieux.

Ce programme n'a qu'un seul objectif spécifique qui consiste à favoriser l'expérimentation des modèles innovants pour la gestion durable des forêts par les pPA pygmées.

Réalisations clés Cumulatives du programme d'appui aux Peuples Autochtones

Le programme s'articule autour de trois résultats et sous-résultats repris dans le tableau ci-dessous:

TABLE 43 : RÉSULTATS CLÉS CUMULATIFS DU PROGRAMME D'APPUI AUX PEUPLES AUTOCHTONES

Effets	Résultats attendus	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
La sécurisation des droits (titres, acte de propriété) et organisation du pouvoir ayant compétence sur le foncier	Les droits fonciers permettent l'évolution durable de l'exploitation forestière et agricole	▪ Un document draft0 du Plan Stratégique sur les droits fonciers des Peuples Autochtones Pygmées en RDC a été produit. ▪ La politique foncière adoptée au conseil des ministres a intégré les préoccupations des PA et COLO ▪ Une feuille de route reprenant les recommandations et attentes des PA pour leur participation effective à la réforme de l'Aménagement du Territoire ▪ Elaboration du plan stratégique quinquennal sur le mécanisme de sécurisation légale des terres et ressources naturelles des peuples autochtones ▪ Elaboration du Document de plaidoyer et de prise en compte des droits fonciers, spaciaux et forestiers des Peuples Autochtones Pygmées dans les lois et politiques de la RDC ▪ Un acte d'engagement des chefs coutumiers sur le processus des reformes fonciers, forestiers et d'aménagement du territoire élaboré et rendu publique ▪ Signature d'un acte d'engagement des Chefs traditionnels en faveur des peuples autochtones pygmées en lien de la reconnaissance de leurs espaces de vie ▪ Lancement du processus d'obtention d'un Edit Provincial sur la promotion et protection des droits des peuples autochtones pygmées dans la province de la Tshopo.
	Une Loi sur les PA soumis au Parlement pour la protection et la promotion des PA Pygmées en RDC	▪ Dépôt de la proposition Loi organique portant sur les principes fondamentaux relatifs à la promotion et à la protection des droits des Peuples Autochtones pygmées à l'Assemblée Nationale. ▪ Adoption de la loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones pygmées à l'Assemblée Nationale le 07 avril 2021 Déclarée recevable au niveau du Sénat le 04 juin 2021.

La déforestation et la dégradation issues de l'exploitation des forêts est réduite grâce à une gestion plus durable	Promotion de la gestion durable des forêts et de terres	6 microprojets approuvés par le comité de pilotage national en faveur des PA et COLO des territoires de Bikoro, Kalehe et Walikale, Kiri, Oshwe, Inongo, Lubao, Kabinda et Lupatapata, Banalia, Opala et Yahuma.
La bonne gouvernance est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes	Participation effective de représentants légitimes dans les plateformes	14 Comités Locaux de Suivi redynamisés pour le suivi des microprojets et autres activités du projet (alphabétisation, JIPA, formations,) : Kiri, Oshwe, Inongo, Walikale, Bikoro et Kalehe, Lupatapata, Lubao, Kiabinda, Banalia, Bafwasende, Mambasa, Opala et Yahuma; - Les Représentants du REPALEF participent dans les COPILs des programmes FONAREDD ; - Les Représentants du REPALEF participent dans les rencontres sur les réformes Foncières et d'Aménagement du Territoire - Le REPALEF est fonctionnel au niveau national, provincial et local - Le DGM est opérationnel - Le Manuel de Gestion des Plaintes REPALEF opérationnel - Le Site web PA opérationnel www.peuplesautochtones.cd 27 plaintes reçues et 3 en cours de résolution

TABLE 44 : EXÉCUTION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS

Nbre Activités prévues	Réalisées	% de réalisation	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
12	9	75%	2	1	0

Exécution financière

La situation financière du programme d'appui aux Peuples Autochtones par rapport au don CAFI se traduit par une performance satisfaisante par rapport à la première tranche. Au cours de ce mois de mai 2021, la Banque mondiale a fait un rappel des dépenses financières engagées dans le cadre du programme d'appui aux peuples autochtones depuis l'année 2017. Ceci a permis d'améliorer la performance du programme sur le budget total du programme. Bien que la Banque mondiale, considère le projet DGM et CAFI comme une seule enveloppe (Un seul projet), les dépenses financières du don

CAFI n'ont été communiquées aux services de la comptabilité du MPTF qu'au mois de mai 2022 depuis le démarrage du programme en 2017. A ce jour, les dépenses cumulatives de juin 2022 s'élève à 791 681,46 \$.

Points d'attentions

4. Poursuivre les échanges avec la Banque Mondiale sur la production du rapport financier des ressources du Don CAFI ;
5. Diligenter une évaluation externe des performances des structures PA ayant l'appui à base des fonds pour les microprojets ;
6. Renforcer les capacités des points focaux REPALEF sur le suivi et Evaluation ;
7. Refaire l'identification des structures PA sur terrain sur la base d'un critérium ;
8. Organiser une vérification indépendante dans les zones d'intervention bénéficiant des microprojets (SE FONAREDD).

Programme d'appui à la société civile

TABLE 45 : DONNEES CLES DU PA SOCIETE CIVILE

Titre du Programme & Référence	Programme d'appui à la société civile
Numéro de référence du Programme/MPTF	00103801
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	National
Partenaires de mise en œuvre	Groupe de Travail Climat REDD Rénové (GTCRR)
Organisations participantes	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Budget du Programme (USD)	3 000 000 USD
Durée totale programme (mois):	48 mois
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD (dd.mm.yyyy):	20/10/2016
Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy):	22/12/2016
Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy):	30/01/2017
Date de clôture originale (dd.mm.yyyy)	21/12/2020
Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy)	31/06/2022
Décaissements au 31/12/2022	3 300 000,00 USD
Dépenses globales (USD) au 31/12/2021	2 721 972,49 USD
Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche	82,48 %

Objectif général et spécifiques du programme d'appui à la Société Civile

L'objectif général de ce programme est de doter la société civile environnementale congolaise, à travers son réseau national GTCRR, d'un cadre structurel et stratégique nécessaire lui permettant de jouer pleinement son rôle de Relais d'information, d'acteur de plaidoyer, d'observateur et de lanceur d'alarme pour les dysfonctionnements observés dans le processus REDD+, ainsi que de représentant de la SC dans le COPIL du FONAREDD.

De manière spécifique, il s'agit de :

- (i) renforcer les capacités internes et le soutien au fonctionnement et à la décentralisation du GTCRR et
- (ii) impliquer le GTCRR dans le processus REDD+ à l'aide d'outils participatifs, de partenariats stratégiques et d'interventions externes ciblées.

Réalisations clés Cumulatives du programme d'appui à la Société Civile

La gouvernance interne du GTCRR a été améliorée, ses capacités de gestion et sa présence sur le terrain ont été renforcées à la suite de son déploiement dans 19 provinces de la RDC, notamment dans les zones d'intervention des PIREDD. Grace aux appuis reçus, le GTCRR a finalisé le « Guide de consultation des parties prenantes dans la mise en œuvre des programmes du FONAREDD » (jalon de la 1^{ère} LOI RDC-CAFI 2016-2020). Par ailleurs, le réseau a :

- Assuré le fonctionnement régulier de ses organes statutaires au niveau national (AG, COPIL, COCO et CN) et provincial (coordinations provinciales) ;

- Opérationnalisé son plan de communication (visibilité, site Web et bulletin d'information) ;
- Mobilisé d'autres partenaires (EFI, RRI, ...) ;
- Participé plus efficacement à la gouvernance du processus REDD+ (réunions du CT et du COPIL du FONAREDD), mais aussi à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes du FONAREDD à travers des consultations, des plaidoyers et des recommandations spécifiques sur les programmes de réformes, les programmes thématiques et les PIREDD ;
- Procédé à la mise à jour de la cartographie de ses organisations membres et au renforcement des capacités techniques de ses coordinations provinciales sur la gouvernance interne et différentes thématiques pertinentes de la REDD+.
- Un contrat a été établi avec la firme AXYOM pour appuyer l'organisation de l'AG sur le plan matériel. Par ailleurs, les OSC membres du GTCRR ont été mobilisées autour de cette importante activité pour le GTCRR et une note d'analyse sur la définition/l'identification des enjeux majeurs et les grandes orientations stratégiques sur le futur du GTCRR dans la programmation de la 2ème LOI CAFI, ainsi que la définition des objectifs spécifiques et les résultats attendus de l'AG a été élaborée de manière participative avec l'appui du consultant mobilisé par le FONAREDD.
- Les TdR consensuels de l'AG rédigés avec l'appui de EFI ont été validés.

TABLE 46 : RÉSULTATS CLÉS CUMULATIFS DU PROGRAMME D'APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE

Résultats/sous-résultats	Indicateurs	Progrès actuel de l'indicateur
Effet : La Société civile congolaise à travers la plateforme « Groupe de Travail Climat REDD Rénové » (GTCRR) est dotée des capacités en matière de plaidoyer, de concertation, d'observation du fonctionnement des programmes de réformes et d'investissements REDD+ au nom de la société civile congolaise		
Résultat N°1 : La plateforme GTCRR est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale		
Sous-résultat 1.1 : Le GTCRR dispose d'un ancrage juridique et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique	1.1.1 Existence des 4 organes de gouvernance et de gestion du GTCRR, fonctionnels au niveau national (AG, COPIL, CN et COCO)	4 organes de gouvernance et de gestion du GTCRR sont fonctionnels (AG, COPIL, CN et COCO)
	1.1.2 Existence d'un mécanisme (système) de communication fonctionnel (site Internet, bulletin,...)	1 mécanisme de communication du GTCRR est fonctionnel (site Web « www.gtcrr-rdc.org », comptes Facebook et twitter actifs site Internet, bulletin, réseaux sociaux,...)
Sous-résultat 1.2 : Des partenariats stratégiques innovants permettant l'élargissement organisationnel du GTCRR sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la SC dans la lutte contre les moteurs de la déforestation dans une perspective de gestion durable des terroirs	1.2.1 120 nouvelles OSC actives dans la REDD+ et sensibles au genre, devenus membres du GTCRR.	Plus de 120 nouvelles OSC ont adhéré au GTCRR)
	1.2.2 1 partenariats stratégiques avec d'autres réseaux actifs dans la REDD+ et sensibles au genre, établis et fonctionnels.	3 partenariats stratégiques ont été établis avec CORAP, IRI et CONAPAC
	1.2.3 1 nouvelle étude réalisée sur les moteurs de la déforestation avec la participation des membres du GTCRR	0 (aucune étude de DD n'a été réalisée avec la participation du GTCRR)
Résultat N°2 : Tous les programmes de réformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif		
Sous-résultat 2.1 : Les acteurs concernés du GTCRR participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents	2.1.1 19 plateformes (coordinations) provinciales du GTCRR fonctionnelles, sensibles au genre et dotées de capacités fédératrices.	19 CP sont fonctionnelles dont 3 créés en 2021 dans les provinces de Tshuapa, Lomami et Haut-Uélé
	2.1.2 100% de réunions du FONAREDD (COPIL & CT) avec la participation du GTCRR	100% (les délégués du GTCRR ont participé activement à toutes les CT et COPIL du FONAREDD)
	2.1.3 Taux (100%) de participation du GTCRR, aux fora nationaux et internationaux sur la REDD	
Sous-résultat 2.2 : La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux	2.2.1 Existence d'un cadre de « suivi et évaluation indépendant » des programmes/projets du FONAREDD fonctionnel	1 (le mécanisme de suivi-évaluation du GTCRR est fonctionnel et permet d'assurer le suivi-évaluation ainsi que les observations indépendantes des PIREDD)

programmes REDD+ novateurs (PIREDD-O, PIREDD-Mai Ndombe, projets FIP, etc.)		
Résultat N°3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales		
Sous-résultat 3.1 : Le GTCRR dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention	3.1.1 Qualité des recommandations issues des missions de suivi et évaluation réalisés par les experts du GTCRR (hommes, femmes, jeunes et PA) dotés des capacités dans les domaines clés de la REDD+ N/D	N/D (activité supprimée afin de prioriser l'AG/GTCRR)
Sous-résultat 3.2 : La coopération étroite avec les PA pygmées et les CL forestières engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée	3.2.1 Degré d'application des mesures d'inclusion sociale des groupes marginalisés (femmes, jeunes et PAP) dans les réformes et investissements REDD+ au niveau des territoires et provinces couverts par le projet, élaborées par les cadres de concertation N/D	N/D (activité supprimée afin de prioriser l'AG/GTCRR)

Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

TABLE 47 : EXÉCUTION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS

Nbre Activités prévues	Réalisées	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
20	4	4	1	11

Le rapport de l'évaluation mi-parcours réalisée a donné une appréciation globale du programme d'appui à la Société Civile qui se résume comme suit :

Points forts du programme

La pertinence générale du programme d'appui à la société civile est bonne pour plusieurs raisons :

- Les activités mises en œuvre répondent aux besoins de plusieurs parties prenantes : FONAREDD, CAFI, GTCRR, PNUD et le gouvernement Congolais ;
- Le programme adresse un point important du plan d'investissement REDD de la RDC, particulièrement, celui de la participation de la société civile ;
- Le programme a consolidé le GTCRR en tant qu'interlocuteur attitré du gouvernement dans le processus REDD et représentant de la société civile à travers le renforcement de son établissement au niveau national et dans toutes les provinces qui mettent en œuvre des projets PIREDD ;
- Les actions du programme ont permis de parachever la finalisation de la redynamisation du GTCRR et sa professionnalisation, ce qui a accru ses capacités opérationnelles et d'absorption ;
- En relation avec le rôle de la société civile dans le processus REDD+, le programme a permis au GTCRR de mettre en place un dispositif de suivi des projets PIREDD dans 16 provinces de la RDC. Le GTCRR a un accès facile dans les communautés.
- Le programme a commencé le renforcement des capacités thématiques des membres du GTCRR à travers des ateliers de formation sur les sujets techniques variés : moteurs de déforestation, agroforesterie, etc.

Points de vulnérabilité / points d'attention

En revanche, le programme connaît un certain nombre de vulnérabilités qui contribuent à l'atténuation de plusieurs aspects de sa pertinence globale, de son efficacité, son efficience, ses impacts à ce jour et éventuellement sa durabilité si des ajustements ne sont pas faits. Il s'agit des aspects suivants :

- En termes de pertinence, le programme souffre d'un manque de vision opérationnelle commune entre les parties prenantes de mise en œuvre. Cette situation se manifeste par un écart entre le concept du programme et les activités mis en œuvre à ce jour. A titre d'illustration, la représentativité mise en exergue dans le concept du programme ne s'est pas matérialisée en termes d'activités, particulièrement pour les PA et la composante « Genre » ;
- Les actions en faveur du bon fonctionnement du GTCRR n'ont pas pris en compte le fonctionnement au niveau des organes des coordinations provinciales. Notamment le fonctionnement des comités d'orientation n'a pas été pris en charge.

Exécution financière

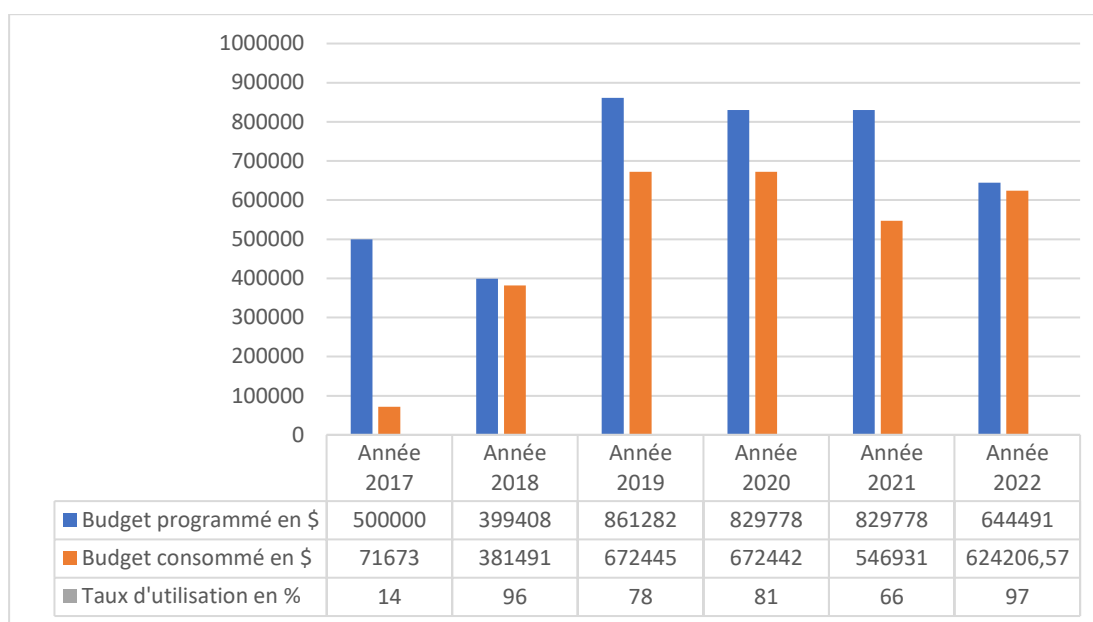


FIGURE 11 : ÉTAT D'UTILISATION DU BUDGET DISPONIBLE PAR AN DU PROGRAMME D'APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE

Globalement, le budget initial du programme était de **2 M\$** sur 47 mois repartis en deux tranches de **1,1 M\$** (non-conditionnelle) et **0,9 Millions USD** (conditionnelle). Vu l'incapacité dudit budget à couvrir tous les besoins financiers du programme, un addendum sollicitant un complément de **2 M\$** a été soumis au FONAREDD en 2018. Après analyse, 50% de ce montant, soit **1 M\$**⁸ a été approuvé. Ceci a permis de rehausser le budget du programme à **3 M\$** sur 48 mois. Les **3 M\$** ont été transférés par CAFI en 3 tranches en raison de 1,1 M\$ (décembre 2016), 0,9 M\$ (décembre 2018), 0,4 M\$ (avril 2021) et 0,6 M\$ (décembre 2021).

Selon l'agence d'exécution, le taux d'exécution financière du programme s'élève à **82,48%** au 31 décembre 2022. Ce qui correspond aux dépenses globales de **2 721 972,49 \$**.

Points d'attentions

1. L'agence d'exécution et le GTCRR devraient réajuster ou réaménager les activités du Plan de travail du 1^{er} semestre 2022, d'une part, en fonction du budget disponible et d'autre part, en tenant compte des recommandations des membres du Comité Technique du FONAREDD en attendant le nouveau financement ;
2. Une crise de confiance entre les membres de la plateforme de la société civile par rapport à la gouvernance actuelle du programme d'appui à la Société Civile. Cette situation ne permet pas une bonne coordination des activités de la Société civile quant à la prise de position par rapport aux enjeux actuels dans la gouvernance forestière et certaines réformes financées par le FONAREDD ;
3. Faible fonctionnement des organes statutaires de la plateforme Société Civile faute des moyens financiers ;
4. Faible fonctionnement des groupes thématique du GTCRR par manque des moyens financiers par rapport à la programmation.

Programme d'appui à la mise en valeur durable des zones des savanes et de forêts dégradées (PSFD)

TABLE 48 : DONNÉES CLÉS DU PSFD

Agence d'exécution	AFD
Partenaires d'exécution	Ministère National de l'Agriculture
Budget approuvé (USD)	15 000 000
Dates des transferts de fonds par MPTF	11 février 2020
Transfert total effectué au 31/12/2022 (USD)	8 000 000
Dépenses globales au 31/12/2021 justifiées (USD)	1 061 215
Taux (%) de consommation du budget	13,3
Lien au rapport annuel du programme	https://fonaredd-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/philippe_nzita_fonaredd-rdc_org/EuQY2GZ0_bpDorXb7MPI5iMB3jzF9kvRvt9UB0HFTNdXkw?e=6sbcvU
Date d'approbation en COPIL	28 juin 2019
Date effective de lancement de mise en œuvre	18/07/2022
Date initiale de clôture	31 décembre 2024
Date actuelle de clôture	31 décembre 2026

L'objectif général de projet est de « contribuer, par une offre de services améliorée, à l'appropriation par les exploitations et les PME agricoles, de pratiques durables de mise en valeur des terres de savanes et de forêts dégradées, afin de consolider les économies locales, maintenir les paysages forestiers et atténuer la pression sur la ressource forestière.

L'enjeu principal de ce projet qui se déroule dans deux zones agroécologiques différentes (savanes pour la province de Kwilu et forestières pour la province de la Tshopo), est de soutenir la transition d'une agriculture minière vers une agriculture performante et responsable, en valorisant des projets agricoles, viables économiquement, capables d'adopter des pratiques agroforestières et agroécologiques permettant de fixer les acteurs agricoles sur leurs terroirs.

Le projet cible les exploitations agricoles familiales, les PME agricoles, les agrobusiness, les concessions forestières. Ces acteurs agricoles devront pouvoir se regrouper, parfois de manière informelle, en « Alliances Productives » pour développer un projet porteur.

Le projet a été lancé officiellement en juillet 2022 et a de manière cumulative réalisé les activités suivantes :

- Lancement officiel du programme dans les deux provinces du programme;
- Recrutement et installation des équipes programme et assistance technique;
- Levées des conditions suspensives;
- Identification des bénéficiaires;
- Identification des filières agricoles porteuses dans les deux provinces du programme;
- Définition avec les opérateurs de microfinance des produits financiers et de leur mode d'intervention;
- Capitalisation des pratiques agro écologique;
- Etablissement d'un système d'information géographique;
- Etablissement de la situation de référence du couvert forestier;
- Sélection des ALE;
- Discussion avec les PIREDD sur les modalités d'établissement de protocole d'accord ,
- Discussions avec les services techniques provinciaux de l'agriculture sur les modalités et d'établissement d'un protocole d'accord de collaboration.

Exécution financière

Un premier PTBA avait été validé lors du premier COPIL de juillet 2022, un budget total de 1 061 215 dollars étaient planifiés pour 1 024 912 dollars des dépenses au 31 décembre 2022, soit 97% de consommation.

Points d'attentions

Le financement du secteur agricole en RDC est considéré comme un investissement à haut risque par les institutions financières ou les institutions des microfinances (IMF), du fait des contraintes des cycles agricoles, des conditions météorologiques imprévisibles, des difficultés locales de transformation et de commercialisation des produits agricoles. L'accès difficile au **crédit long terme** et **abordable** représente l'un des obstacles majeurs au développement des activités de production et de transformation.

L'agence de mise en œuvre a présenté une note conceptuelle qui propose de modifier l'approche initiale proposée dans le document du projet, les réflexions sur le montage financier des appuis aux alliances productives ont amené à proposer de nouvelles cibles.

Dans le document de projet, l'objectif initial de développement de plantations agroforestières était de 12 000 ha pour 7 000 bénéficiaires, la note conceptuelle rédigée par l'agence prévoit un objectif de 7 476 ha pour 4 372 bénéficiaires, ce qui a pour conséquence la révision des cibles et des budgets. Cette note est soumise à la validation du FONAREDD au CT 55 prévue en juin 2023.

Programme de mise à l'échelle de la planification familiale (PROMIS)

TABLE 49 : DONNÉES CLÉS DU PROMIS

Titre du Programme & Référence	Programme de mise à l'échelle de la planification familiale en RD Congo
Agence d'Exécution :	UNOPS
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	10 provinces de RDC, 152 Zones de Santé, Planification familiale
Partenaires de mise en œuvre	DKT International, Marie Stopes International et Tulane University
Organisations participantes	DKT International, Marie Stopes International, Tulane University, UNFPA et UNOPS (agent fiduciaire)
Budget du Programme (USD)	USD 33,000,000
Durée totale programme (mois):	36 mois
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD :	21.05.2019
Date de transfert de fonds par MPTF :	17.07.2019
Date de lancement officiel/Démarrage effectif :	06.12.2019
Date de clôture originale	30.11.2022
Date de clôture actuelle	31.12.2022
Décaissements au 31/12/22	USD 33,000,000
Dépenses globales (USD) au 31/12/22	USD 31 628 928,85
Taux de consommation du budget total transféré (33M USD)	96 %

Réalisations clés Cumulatives du PROMIS_PF

L'objectif général de PROMIS-PF est de contribuer à l'atteinte des objectifs du plan stratégique national de Planification Familiale à l'horizon 2020 et au-delà afin d'accroître l'utilisation des méthodes contraceptives modernes, de manière à contribuer sur le long terme à la réduction de la pression démographique sur les ressources environnementales dans les géographies cibles.

Les résultats attendus du programme sont alignés sur les objectifs définis dans la Plan National Stratégique Multisectoriel pour la Planification Familiale, à savoir principalement :

1. L'augmentation de l'offre de services PF de qualité dans les zones cibles,
2. L'augmentation de la demande pour les services PF dans les zones cibles et
3. Le Renforcement du système sanitaire national.

L'indicateur clé de résultat de PROMIS est celui d'années de protection de couple (APC), dont le programme vise à générer 6 434 688 d'ici sa clôture .

Le tableau ci-dessous liste les réalisations clés de l'année 2022 par résultat attendu du programme.

TABLE 50 : RÉSULTATS CLÉS CUMULATIFS DU PROMIS

Résultats attendus	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
--------------------	---------------------------------------

Composante 1 : Augmentation de l'offre de services PF de qualité dans les zones cibles (APC) fournies (Volume de contraceptifs X facteurs de conversion USAID) ainsi APC par phase et par an Phase 1 (2019-2022)= 6,434,688 Couverture de 152 zones de santé du projet, dans un ensemble de 10 provinces Minimum 80% des FOSA appuyées par Promis-PF offrent au moins 3 méthodes différentes Au moins 80% de FOSA offrent au moins une méthode à longue durée d'action (LDA) Minimum 80% des structures offrant la PF sans rupture de stock pour les 6 derniers mois Formation de nouveaux enseignants des écoles des sciences de santé dans 7 provinces ; Prestation communautaire de services de PF de qualité par les élèves des écoles infirmières (Deux formations pour les élèves de 3^{ème} année, Formation pour 22 écoles, Création de 3 centres d'excellence, Soutien aux campagnes de masse PF des écoles de science de santé) - Logistique des contraceptifs (Utilisation de CDR pour le stockage, Inventaire des contraceptifs au niveau de CDR Kinshasa et en provinces, Achat des contraceptifs via la centrale d'achats PSB, Stockage entreposage suivant les normes, la distribution des produits jusqu'au dernier kilomètre)	- La cible pour l'Année 2 a été réduite à 1,381,450 par la résolution du CT38 du FONAREDD, sur base de la demande de Tulane, en raison des retards d'approvisionnement de certains contraceptifs ainsi que les retards de mise en œuvre des activités causés par la pandémie de COVID 19. - La cible pour l'Année 3 a été réduite à 1,682,251 par la Décision n°01/04/22 du Comité de pilotage du FONAREDD, selon la demande de Tulane. Par conséquent, la cible totale révisée du programme est de 4,592,094 ACP. - En tout, le programme a réalisé 3,921,769 ACP générées depuis le début du projet, soit 61% de la cible initiale, ou 85% de la cible révisée. - Un total de 175 zones de santé couvertes (mais pas toutes en même temps) dans un ensemble de 11 provinces. - En moyenne 73% des FOSA appuyées par PROMIS-PF ont au moins 3 méthodes en stock et 72% des FOSA offrent au moins une méthode longue durée. - En moyenne 64% des FOSA dans les ZS couvertes par PROMIS-PF n'ont connu aucune rupture de stock au cours de la période de mise en œuvre du programme. La cible de 3,500 prestataires a été largement dépassée. Le consortium en a formés 12 863. - Achat des tous les contraceptifs prévus réalisé, utilisation des CDR pour le stockage, inventaires des contraceptifs réalisés au niveau des CDR, acheminement des tous les contraceptifs dans les écoles concernées, distribution de tous les contraceptifs dans les zones cibles.
Résultat 2 : Augmentation de la demande de services PF de qualité dans les zones cibles - Communication de masse et sensibilisation à la planification familiale / Création d'une demande communautaire (Evaluation, production et distribution des besoins) - Soutien à la création de la demande dans les provinces PIREDD (Evaluation, Production et Distribution des outils de sensibilisation, activités promotionnelles du département Customer Sales Management CSM) Pourcentage des femmes mariées ou en union âgée de 14 à 49 ans qui utilisent une méthode contraceptive moderne.	- 500 émissions, Contrat avec Canal + pour la diffusion des campagnes ; - Inscription dans le nouveau Plan Stratégique de la PF du Marketing social, Production et distribution des boîtes à images, dépliants, supports et audio, Plus de 6.000 étudiants sensibilisés en partenariat avec 6 Universités (Kinshasa, Kisangani, Tshopo et Haut-Katanga, Plus de 60.000 préservatifs distribués, spots DKT diffusés plus de 10.000 fois à la télé et 5.000 fois à la radio, plus de 600.000 personnes touchées sur les réseaux sociaux et organisation des journées portes ouvertes PMA – 2021 tPCM Kinshasa : 27,3% pour toutes les femmes et 30,3% pour les femmes mariées ou en union

Objectif fixé dans le Plan National Stratégique = +1,5% par an, relatif au baseline : tPCM 2013-14 : Femmes mariées ou en union = 7,8% et 8,1% pour les toutes les femmes	Kongo Central : 26,3% pour toutes les femmes et 27,8% pour les femmes mariées ou en union En l'absence d'EDS, il n'est pas possible de mesurer les changements de la prévalence contraceptive dans les provinces hors de Kinshasa et du Kongo Central.
Résultat 3 : Renforcement du Système sanitaire national - 2 CDR (à Mai-Ndombe et Bas-Uélé) construites. Cette cible a été modifiée lors de sa réunion du 4 avril 2022, le COPIL du programme a décidé de passer de 2 CDR à 1, avec une capacité de stockage plus grande (dans la province de Bas-Uélé). - CTMP performant (suivant les critères établis par les différents CTMP provinciaux) dans les 10 provinces du projet - Lancement du Projet, Suivi et Coordination - Consultation et renforcement des capacités des PIREDD - Visite de supervision annuelle avec le niveau national - Plaidoyer pour la mobilisation des ressources additionnelles - Suivi, Evaluation et recherche	- Les études techniques pour la construction de l'une des deux CDR (dans la province de Bas Uele) sont finalisées et validées. Des délais importants ont été observés suite à la non-clarté du lieu de construction de la CDR. L'Agence a proposé de reporter la construction de la CDR à Bas-Uélé à l'extension du projet, soit à l'Année 4. Cependant, les fonds destinés à cet ouvrage ont été utilisés pour étendre la durée du programme du 15 octobre au 31 décembre 2022. - CTMP installés avant la mise en œuvre de PROMIS (dans les provinces concernées par PROMIS et les PIREDD) : Kinshasa, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Haut-Katanga, Lualaba, Kasai-Oriental, Ituri, Bas-Uele, Tshopo, Kongo Central CTMP installés par PROMIS : Equateur, Kwilu, Mongala, Sud-Ubangi, Mai-Ndombe Tandis qu'une évaluation de la performance de l'ensemble des CTMP n'a pas été réalisée, on peut considérer que la cible est atteinte. - Présentation du Programme dans le Kwilu, Kasai Oriental, Kwilu, appui aux activités des CTMP et à la Coordination des partenaires du MinSA, installation des CTMP Kwilu, Sud-Ubangi, participation à l'évaluation finale du Plan Stratégique PF, participation à la validation du nouveau Plan Stratégique PF et appui à l'intégration des données de marketing social et autres réseaux de distribution de services communautaires dans le DHIS; - Tenue des réunions avec les PIREDD Kwilu, Mai-ndombe et Sud-Ubangi, Dotation des PIREDD Mongala et Equateur en outils de sensibilisation (boîte à images) et choix conjoints des activités pour la génération des APC; - Visites de supervision annuelle dans les provinces de Haut-Katanga, Tshopo, Lualaba, Sud-Kivu, Nord-Kivu et Kinshasa et réunions trimestrielles de coordinations réalisées; - Le Plan de mobilisation de ressources additionnelles a été développé; - Les visites de supervision mensuelle et trimestrielle ont été menées par le bureau de l'Enseignement des Sciences de Santé (BESS) dans les 7 provinces et les rapports trimestriels, semestriels et annuels ont été produits.

Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

TABLE 51 : EXÉCUTION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS

Nbre Activités prévues	Réalisées	% de réalisation	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
59	19	70%	10	14	16

Au cours de la première phase de mise en œuvre du projet PROMIS (2019 – 2022), les partenaires du consortium ont en effet démontré leurs capacités à :

- **Lancer rapidement le projet dans 11 provinces et plus de 150 Zones de Santé cibles.** Malgré les difficultés liées à la pandémie de Covid 19 qui s’est déclarée moins de 3 mois après son lancement, PROMIS 1 était actif dans 70% des ZS cibles six mois seulement après le lancement du projet.
- **Implémenter des stratégies multicanales, complémentaires et à haut impact pour accroître l’offre de services PF aux niveaux communautaires, cliniques et des pharmacies,** pour augmenter la demande en services de PF dans les zones cibles. Ces approches ont produit des résultats en constante progression depuis 2019. Sur les 30 mois effectifs du projet, et malgré trois années de mise en œuvre marquées par la pandémie de Covid-19 et des difficultés dans l’approvisionnement en contraceptifs au niveau international, **les partenaires PROMIS ont fourni plus de 3,9 millions d’APC**, avec une augmentation régulière des volumes fournis par trimestre.
- **Atteindre l’ensemble des Jalons de la LOI signée en 2018**
- **Collaborer efficacement avec les organes gouvernementaux pour les activités de renforcement du système de santé.** Lors de la Phase 1 de PROMIS, les membres du consortium ont travaillé étroitement avec la partie gouvernementale (ministère de la Santé) pour élaborer le Plan de travail budgétisé annuel (PTBA) . Ce plan de travail indique clairement les implications des uns et des autres dans la réalisation des activités.
- Former 12,521 prestataires à l’offre de services contraceptifs de qualité et basés sur les droits.
- Réaliser des études de marché pour la construction de CDR prévus dans le projet. Pour des raisons d’efficience, le Ministère de la Santé a demandé et convenu avec UNOPS, la construction de CDR de grande capacité afin de résoudre les problèmes de stockage des médicaments et autres intrants de santé en général et celui de contraceptifs en particulier. Le choix s’est porté sur la province de Bas-Uélé. Ce CDR sera construit durant l’extension de 12 mois accordée à UNOPS.
- Entreprendre les études techniques, sociales et environnementales, relatives à la construction du CDR.

Points d’attentions

La première phase du PROMIS-PF s’est clôturée le 31 décembre 2022.

Dans le cadre de la 2^{ème} LOI RDC-CAFI 2021-2031, PROMIS-PF a été retenu par le gouvernement et CAFI parmi les programmes faisant l'objet de procédures accélérées d'approbation d'un portefeuille de projets. Il a été financé à hauteur de 10M USD pour une durée d'une année.

L'évaluation finale du Programme est dans la phase de lancement, en revanche, le démarrage des activités relatives à l'extension tarde encore.

Programme d’Energie Durable

TABLE 52 : PRÉSENTATION DES DONNÉES CLÉS

Titre du Programme & Référence	Programme de consommation durable et substitution partielle au bois énergie.
Agence d’Exécution :	UNDP-UNCDF
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Kinshasa, Bukavu, Goma, Lubumbashi, Kisangani
Partenaires de mise en œuvre	Ministères des ressources hydrauliques, Ministère de l’énergie, Ministère de l’environnement, Bbox, DAP Energy, COETE GAZ, BASCONS, YAWE NISSI, HALT BANK, ESF, MIZINZI et frères, BRISOL, Altech group, TAD et MBOA et RECYCLO Congo.
Organisations participantes	UNDP-UNCDF
Budget du Programme (USD)	USD 15,000,000
Durée totale programme (mois):	48 mois
Date d’approbation du programme en COPIL FONAREDD :	08/11/2018
Date de transfert de fonds par MPTF :	01/12/2018
Date de lancement officiel/Démarrage effectif :	29/11/2019
Date de clôture originale	31/12/2022
Date de clôture actuelle	30/06/2024
Décaissements au 31/12/22	USD 10 638 000
Dépenses globales (USD) au 31/12/22	USD 8 182 027,77
Taux de consommation de transferts au 31/12/2022	77%

L’objectif global du programme est de stabiliser le couvert forestier et la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la production et la consommation énergétique pour la cuisson (et en particulier le bois-énergie) ainsi que de promouvoir le développement économique durable et équitable.

Ce programme se focalise sur la réduction de la demande en bois-énergie, en privilégiant deux stratégies ou effets :

- Effet 1 : Le gouvernement de la RDC et les consommateurs comprennent l’importance des combustibles propres et de foyers améliorés, et disposent des compétences et connaissances nécessaires pour créer un environnement favorable au développement du marché de ces produits ;
- Effet 2 : Le marché local de la cuisson propre (énergies et foyers améliorés) est développé de manière viable et commerciale au travers d’un programme d’incubation.

Les résultats attendus du programme sont alignés sur la Stratégie-cadre nationale REDD+ et son Plan d’investissement dont l’objectif global de stabilisation du couvert forestier et de réduction de la pauvreté doit être atteint par :

- Une réduction de la consommation en bois-énergie (principalement au travers du présent programme sectoriel énergie) ;
- Un approvisionnement plus durable en bois-énergie (programmes REDD+ complémentaires).+

Le tableau ci-dessous présente les réalisations clés de l’année 2022 par résultat attendu du programme.

TABLE 53 : RÉSULTATS CUMULATIFS DU PROGRAMME D'ÉNERGIE DURABLE

Résultats attendus	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
Effet 1 : Le Gouvernement de la RDC et les consommateurs comprennent l'importance des combustibles propres et foyers améliorés, et disposent des compétences et connaissances nécessaires pour créer un environnement favorable au développement du marché de ces produits. Produit 1.1 : Des analyses approfondies de la production et de la consommation en énergie de cuisson, dont le bois-énergie, sont réalisées et informent les programmes CAFI. 1. Etudes de référence bois-énergie 2. Modélisation du potentiel et l'impact du déploiement du GPL en RDC	- Finalisation de toutes les études de référence et des filières sur le bois énergie dans toutes les zones du programme. - Restitution des études de référence et formation des étudiants et chercheurs des universités dans les villes de Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu et Goma. - Finalisation de l'étude de modélisation du potentiel et l'impact du déploiement du GPL en à Kinshasa - Master Plan du GPL pour la Ville de Kinshasa validé en septembre 2022 assorti d'une feuille de route pour l'élaboration des textes juridiques et la mobilisation des ressources.
Produit 1.2 : Le potentiel REDD+ lié au secteur de la micro-hydro (MCH) est étudié et évalué.	- Les études de faisabilité technique pour la construction des MCH sur les sites Wede, Mabinza et Yame ont été finalisées et validées au cours de l'atelier de validation du 31 août au 1er septembre 2021. Par ailleurs, le site de Mambassa a été écarté pour des raisons de très faibles chutes d'eau ne pouvant donner lieu à une MCH productive. Ce site a donc été remplacé, dans le rapport de démarrage, par le site d'Epulu. Toutefois, ce dernier site se trouvant dans une zone protégée, il a été à son tour écarté, après plusieurs discussions avec les parties prenantes (ICCN, WCS, COPIL). L'étude d'impact environnemental et social pour le site de Yame a été effectuée en collaboration avec l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) et le programme attend le certificat de l'ACE Une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) a été réalisée suivant les dispositions de l'ACE. Cette dernière a élaboré les TDR orientant cette étude conformément à la réglementation nationale sur les EIES. À ce jour, le rapport examiné en atelier du 06 juillet 2022 a été soumis à l'ACE qui l'a jugé recevable moyennant des amendements pris en compte dans la version finale. Il est attendu le certificat qui sera délivré par l'ACE.
Produit 1.3 : Le leadership politique et des institutions techniques sont renforcés pour engager la RDC sur le chemin de sa transition énergétique vers la cuisson propre et créer un environnement favorable au marché tout en protégeant les consommateurs.	- Une formation des ministères et institutions clés de la cuisson propre a été organisée sur les aspects techniques des foyers améliorés (efficacité énergétique, calcul des émissions de GES), les politiques et réglementation;

Résultats attendus	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
	- Conduite du diagnostic institutionnel, organisationnel et opérationnel de l'ACFCA afin de mieux apporter un appui qui répond aux besoins réels pour faire avancer l'Alliance; - Trois visites d'échange au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Kenya ont été effectuées pour renforcer les capacités des experts nationaux sur les aspects de politiques et réglementations du secteur de l'énergie tout en mettant l'accent sur la cuisson propre. - Reprogrammation de l'activité sur le Plan Directeur du GPL et sa réglementation, à l'issue du retrait de GLPGP en recrutement des deux consultants pour la conduite de l'activité. La première mission de l'équipe est prévue en février 2022 » pour consulter les parties prenantes et finaliser la feuille de route du Plan Directeur GPL.
Produit 1.4 : Le cadre légal, politique et réglementaire national portant sur le secteur de l'énergie volet bois énergie, volet GPL et autre source de combustible de substitutions, est opérationnel.	- Un document de politique nationale de l'énergie a été validé le 9 décembre 2022. Il sera soumis au gouvernement après l'évaluation environnementale et sociale stratégique sous le leadership du MRHE. - Dans le cadre de l'élaboration des textes réglementaires pour le développement du GPL, un Plan de travail avec le SG hydrocarbures est disponible et une Feuille de route pour la mise en œuvre du Plan Directeur annexée à une lettre d'accord sont transmis pour signature au SG hydrocarbures.
Produit 1.5 : Une stratégie de communication multi-acteurs et multisectorielle est conçue, de manière participative pour répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe, et est déployée.	- Une stratégie de communication, de marketing social et de changement de comportement est disponible. Ces outils de communication ont été validés en atelier et la mise en œuvre de cette stratégie est assurée par l'ONG FEMMES DE MÉDIA POUR LA JUSTICE AU CONGO (FMJC) ; - L'artiste Barbara Kanam a composé une Chanson de sensibilisation sur la cuisson propre, laquelle est utilisée dans les activités de sensibilisation sur le changement de comportement; - 3 Foires commerciales ont été organisées à Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani; - Plusieurs ménages et usagers (+15000) ont été sensibilisés sur le GPL lors de la relance de la microfinance GPL avec Equity BCDC et COETE GAZ ainsi que dans les agences de la banque;
Produit 1.6: Des académies TERA sont organisées.	- 9 modules de formation de webinars sur la cuisson propre sont conçus et disponibles ; - Formation de 66 personnes (42 Céramistes et 24 Tôliers) sur le design/améliorations des produits, marketing, opérations et documentations pour la bonne gestion et ventes des foyers/produits renouvelables sur les technologies de cuisson propre; - 8 techniciens des entreprises partenaires ont effectué le déplacement au Kenya avec 2 acteurs plus avancés dans les domaines des foyers améliorés et briquettes de biomasse.
Effet 2 : Le marché local de la cuisson propre (énergies et foyers améliorés) est développé de manière viable et commerciale au travers d'un programme d'incubation Produit 2.2 : Les opportunités et les besoins dans le secteur de la cuisson propre ont été identifiés et les acteurs sélectionnés en utilisant un processus de sélection compétitif basé sur l'aptitude au marché	Approbation et financement des 12 requêtes pour une valeur de 1 201 400 USD permettant d'allouer toutes les ressources de la Phase 1 au titre du Fonds de défi ; Lancement du deuxième appel à soumission du fonds de défi et sélection de 4 nouvelles entreprises à appuyer. Ces fonds ont permis d'atteindre la vente de 91 607 foyers améliorés, 8 000 foyers et kits à gaz, 1 700 tonnes de gaz et 998 Tonnes des briquettes pour la cuisson et ont occasionné la création de plus de 1 000 emplois avec environ 53% de femmes.
Produit 2.2 : La viabilité du business et le marché durable des partenaires	Développement de neuf (9) modules de formation sur la conception, la production et la distribution des foyers améliorés ainsi que des modèles d'affaire dans le secteur de la cuisson propre en général y compris le

Résultats attendus	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
sélectionnés sont améliorés grâce aux services d'assistance technique (AT).	GPL. Visite d'échange d'expérience à Nairobi, au Kenya du 04 au 09 avril 2022 pour renforcer les capacités de 8 entreprises congolaises sur la cuisson propre et exploration d'opportunités. Évaluation des foyers de cuisson des entreprises partenaires après intégration des conseils techniques; Réalisation d'une assistance technique directe individualisée à 16 entreprises et en ligne à 30 entreprises ; Sponsorisation des 7 entreprises du fonds de défis pour exposer à la Rencontre d'Affaire du Kivu (RAKI) sous la semaine mondiale de l'entrepreneuriat où plus de 100 entreprises, ministères, centres de recherche ont participé ; Appui à 6 autres entreprises du fonds de défi lors du Forum International MAKUTANO 7 ; Participation de 4 entreprises du fonds de défis à la Semaine kenyane en RDC sous l'organisation d'EQUITY BCDC et le secteur privé kenyan.
Produit 2.3. : Des mécanismes de financement pour la cuisson propre sont établis afin de répondre aux besoins de financement durable des entreprises partenaires.	L'établissement et l'opérationnalisation d'un fonds de défi et d'incubation ayant permis d'accroître l'accessibilité aux foyers améliorés et le GPL par les ménages tout en renforçant les capacités d'une douzaine d'entreprises privées. Un total de 16 partenariats sous forme d'accord de financement basé sur la performance ont été signés. Les partenariats lancés en 2021 ont déjà permis aux populations de la RDC d'avoir accès aux solutions de cuisson propre diversifiées : 91 607 foyers améliorés, 8 000 foyers et kits à gaz, 1 700 tonnes de gaz et 998 Tonnes des briquettes pour la cuisson., L'approche catalytique utilisée par UNCDF a permis, à partir de 1,2 millions dollars investis par CAFI, de mobiliser 1,1 millions dollars de co-financement des partenaires. Il a aussi permis de mobiliser 650 000 dollars de crédit concessionnel pour les entreprises congolaises, à travers le mécanisme "bridge"⁹ de Least Development Countries Investment Platform de l'UNCDF, 500 000 dollars de SIMA et 20 000 dollars de Virunga Fondation. Le crédit de 650 000 dollars octroyés aux entreprises ont permis la levée de 4,5 millions de dollars. Dans le cadre du développement de services financiers avec les institutions financières pour le développement du marché de GPL en facilitant aux ménages l'accès aux appuis financiers pour l'acquisition de kits GPL, la microfinance a été mise en place comme premier mécanisme de financement de la cuisson propre par le programme pour le GPL. Cette intervention pilote de microfinance a été relancée avec EQUITY BCDC, COETE GAZ et UNCDF. Le produit financier a été actualisé et les matériels de communication rendus disponibles aux agences.

Evaluation indépendante:

Une évaluation indépendante est prévue pour début 2023.

Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

⁹ Le « bridge » est un outil de financement de UNCDF pour octroyer des prêts concessionnels aux entreprises pour les valeurs en dessous de 1 million dollars américains. Pour le « bridge » déployé en RDC l'année passée, les fonds ont été mobilisés à partir de SIDA BOOSTER, KOICA, NORAD, FMO

TABLE 54 : EXÉCUTION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS

Nbre Activités prévues	Réalisées	% de réalisation	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
34	9	76%	15	8	2

La restitution des études de base et des filières du bois-énergie a été entièrement organisée à Goma et Bukavu. En outre, une formation à [Kinshasa du 6 au 19 novembre](#) sur la Formation « Enjeux, collecte et analyse des données des filières bois-énergie » a été réalisée pour les étudiants et chercheurs de l'Université de Kinshasa (UNIKIN), l'Université Pédagogique Nationale (UPN) et l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées (ISTA). Au total 81 étudiants et chercheurs des Universités de Bukavu ont été formés en 2022 sur la thématique bois-énergie.

A l'issue de consultation, il a été recommandé, en lieu et place d'un [groupe de travail sur la cuisson propre](#), d'inclure les questions de cuisson propre dans l'agenda du comité consultatif de la Commission Nationale de l'Energie.

Le [Master Plan](#) assorti d'une [feuille de route](#) a été validé et le programme a préparé une lettre d'accord à signer avec le Secrétariat aux Hydrocarbures pour la rédaction des textes.

Le document de la [Politique Nationale de l'Energie de la RDC \(PNE\)](#) a été validé le 9 décembre 2022, son évaluation environnementale et sociale stratégique sera conduite avant sa soumission au gouvernement.

Au titre de la MCH, à la suite de la sélection du site de Yame, pour la construction d'une microcentrale hydroélectrique, réalisé en atelier du 11 au 14 août 2021, une [Etude d'Impact Environnemental et Social \(EIES\)](#) a été réalisée suivant les dispositions de l'ACE. Cette dernière a élaboré les [TDR orientant cette étude](#) conformément à la réglementation nationale sur les EIES. À ce jour, le rapport examiné en atelier du 06 juillet 2022, a été soumis à [l'ACE qui l'a jugée recevable](#) moyennant certains amendements pris en compte dans la [version finale](#). Il est attendu le certificat de qui sera délivrée par l'ACE. La construction de la MCH attend l'avis des consultants externes qui mènent l'évaluation à mi-parcours indépendant du programme

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de marketing social, un Publireportage ainsi que les Foires de [Kinshasa](#), [Lubumbashi](#) et [Kisangani](#) ont été réalisés. 10 280 personnes ont visité et participé directement à ces foires.

Par rapport aux formations et assistances techniques (Académie TERA), du [04 au 09 avril 2022, le programme a organisé le Challenge Fund Stove Camp à Nairobi au Kenya](#) pour 8 entreprises du Congo pour apprendre les aspects techniques de la confection, production et commercialisation du foyer améliorés, y compris l'efficacité et la durabilité du produit.

Par ailleurs, [9 modules complets](#) de formation sur divers aspects de la cuisson propre ont été finalisés pour donner l'opportunité à tous les acteurs de la chaîne de valeur de la cuisson propre, particulièrement les jeunes et les femmes entrepreneurs, d'acquérir des connaissances pointues sur la thématique.

Au sujet de l'appui au secteur privé, le programme compétitif d'incubation, à travers le fonds de défi, est opérationnel depuis 2020 et continue à être mis à niveau pour s'assurer de la compétitivité des entreprises partenaires. [Un second appel à soumission pour les subventions](#) a été lancé afin d'accélérer les ventes des kits de cuisson propre.

Au 31 décembre 2022, le taux d'exécution des transferts de 10,638M USD reçus par l'agence s'élève à 91%, en considérant les budgets annuels consommés et indiqués annuellement par le programme; et à 77% si l'on considère les données ajustées.

Les prévisions du plan de travail 2023 s'élèvent à USD M 5,681.

Points d'attentions

Le programme se clôture au mois de juin 2024. Le cadre réglementaire et légal à développer pour encourager les investissements dans le GPL n'est pas encore élaboré.

Le document de politique nationale de l'énergie n'a pas encore fait objet d'une évaluation environnementale et sociale stratégique. Ce document a intégré le volet bois-énergie. Il était initialement prévu l'élaboration de la stratégie bois-énergie, mais le seul document de politique ne suffit pas pour rendre la stratégie. Il peut dès lors être envisagé l'élaboration de la stratégie bois-énergie.

La construction de la MCH n'a pas encore démarré. En conséquence, le programme nécessitera avoir besoin une seconde extension de sa durée.

Le mécanisme de coordination intersectorielle sur la question du bois-énergie énergie était initialement conçu comme une structure indépendante de la Commission Nationale de l'Energie créée par arrêté ministériel. Les parties prenantes au premier atelier de suivi des jalons de la deuxième LOI ont proposé de redynamiser le Comité Consultatif de la CNE et d'étendre sa mission au volet bois-énergie par un arrêté ministériel.

Programme d'appui au Secrétariat Exécutif

TABLE 55 : DONNÉES CLÉS DU PROGRAMME D'APPUI AU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF

Titre du Programme & Référence	Secrétariat Exécutif du FONAREDD, 00105166, 00117888
Numéro de référence du Programme/MPTF	MPTF Office Project Reference Number: 1050542, 117920
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Kinshasa, Gestion du FONAREDD
Partenaire de mise en œuvre	PNUD
Organisations participantes	PNUD et CTR/ MinFin
Budget du programme	15 866 934 USD
Durée totale programme (mois) :	Non déterminé
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD :	09/05/2016 ; l'addendum du Programme d'appui au SE-FONAREDD a été approuvé le 05 septembre 2019.
Date de transfert de fonds par MPTF :	07/04/2017
Date de lancement officiel/Démarrage effectif :	N/A
Date de clôture originale	N/A
Date de clôture actuelle	N/A
Décaissements au 31/07/2022	9 999 773 USD
Dépenses globales (USD) au 31/12/2022	8 160 80,5 USD
Taux de consommation de la 1^{ère} tranche	82%
Date d'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Management revue initiée en 2021

Objectifs

Ce programme a pour objectif général d'appuyer le Secrétariat Exécutif du FONAREDD à délivrer ses fonctions d'appui au fonctionnement du Fonds, ses fonctions régaliennes d'encadrement de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+ au travers de son Plan d'Investissement ainsi que de remplir les engagements pris vis-à-vis de l'Initiative pour la Forêt en Afrique Centrale (CAFI) par la signature de la Lettre d'Intention, notamment concernant le suivi de la réalisation des Jalons de la lettre d'intention.

Mandat du SE FONAREDD :

- Gestion des activités de fonctionnement du Fonds
- Analyse et conseil aux structures de gouvernance – Comité Technique et Comité de Pilotage
- Planification, programmation et suivi-évaluation du portefeuille du Fonds, pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale REDD+ et de ses Plans d'Investissement REDD+.

Ancré de manière temporaire (cf. COPIL SE décembre 2018) au Comité Technique de suivi et évaluation des Réformes (CTR) du Ministère des Finances, et appuyé par le PNUD, il s'agit d'un programme combinant la fonction de gestionnaire de fonds et du cycle de programmation ainsi que d'interlocuteur principal avec CAFI et les autres bailleurs du Fonds, en plus de la mobilisation des financements, des actions de développement, et du renforcement des capacités de la partie nationale en vue d'une transition graduelle et complète de la Fonction d'Agent Administratif et donc de la gestion du SE à la partie nationale. En plus le SE s'engage dans la conduite d'un dialogue politique de haut niveau, de la coordination et l'impulsion de réformes politiques multisectorielles.

Résultats atteints du programme Secrétariat Exécutif :

- **Les réalisations** Programmation de [18 programmes financés et suivi-évaluation des 16 programmes opérationnalisés](#);
- Organisation de [51 réunions du Comité technique](#) du FONAREDD et [14 Comités de pilotage¹⁰](#) du Fonds;
- 250 151 344 USD mobilisés auprès de fonds ¹¹ ;
- 190,728,994 USD de financements transférés aux Agences de mise en œuvre;
- Coordination des ministères sectoriels relatifs à la REDD+ à travers des réunions régulières de suivi du progrès vers l'atteinte des jalons de la première Lettre et de la deuxième d'intention signée entre la RDC et CAFI;
- Production de [cinq rapports annuels du FONAREDD](#).

Les réalisations majeures du SE FONAREDD lors de l'année 2021 :

- Approbation au travers des structures de Gouvernance du Fonds et transfert de USD 28 542 116,00 des deuxièmes tranches de financements ;
- Tenue d'une Réunion technique de suivi des jalons de la LOI de la nouvelle lettre d'intention RDC – CAFI 2021 – 2030 [2022](#) ;
- Lancement de l'AMI RDC – CAFI [AMI](#) ;
- Tenue de [8 Réunions du Comité Technique](#) ;
- Organisation de [3 sessions du cadre d'échange et de collaboration](#) ;
- Tenue de trois réunions de suivi du progrès vers les Jalons de la Loi avec les points focaux des ministères sectoriels; ([2022](#); [notes](#)) ;
- Réalisation de [cinq évaluations indépendantes à mi parcours](#) : PIREDD Maniema, Programme Equateur, PIREDD Oriental, PIREDD Kwilu ;
- Préparation du [Rapport Annuel 2021](#) du FONAREDD;
- Réalisation de sept missions de suivi-évaluation sur le terrain ; et
- Réalisation de 19 participations aux COFIL Projets .

Effet I : Le Plan d'Investissement REDD+ est mis en œuvre efficacement au travers de programmes de qualité

TABLE 56 : RÉSULTATS CUMULATIFS DU PROGRAMME D'APPUI AU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF

Indicateurs	Baseline 2016	Cibles 2022	Résultats atteints au 31 décembre 2022	Degré de réalisation en %	Source de vérification	Commentaires
Montant du portefeuille en cours de développement		200 M USD en cours d'instruction dans le cadre du partenariat CAFI - RDC	Démonstration des besoins de 229 M USD soumis aux structures de Gouvernance	110%	Lettre de transmission de la démonstration des besoins du	La nouvelle programmation est en attente de la finalisation du cadre programmatique relatif à la nouvelle LOI.

¹⁰ Certaines approbations des financements se sont fait à travers des demandes de non objection adressées aux membres du COFIL par email.

¹¹ Cet engagement se fait par le biais d'approbation des Documents de Programmes au COFIL du FONAREDD.

Indicateurs	Baseline 2016	Cibles 2022	Résultats atteints au 31 décembre 2022	Degré de réalisation en %	Source de vérification	Commentaires
			du Fonds et approuvés par les bailleurs		MinFin au CA CAFI	
Nombre de programmes opérationnels		Le COPIL du FONAREDD approuve 36 millions pour les 2 ^è tranches des programmes	28 542 115 de dollars ont été décaissés vers les Agences au termes des deuxièmes tranches de financements	79%	MPTFGATEWAY	Programmes en cours d'instruction au travers des structures de Gouvernances du Fonds dans le cadre du Fast Track
	Aucun programme opérationnel en 2016	16 Programmes opérationnels en 2022	16 programmes opérationnels	100%	Rapport annuels soumis PIREDD Programmes sectoriels	
Nombre de rapports de suivi soumis	Zéro	Tous (17) les rapports annuels sont produits et mis en ligne	Tous les rapports annuels ont été reçus	100%	Tous les rapports 2021 ont été reçus et postés sur le site internet du FONAREDD fonaredd-rdc.org/nos-programmes/PIREDD Programmes sectoriels	
Outils de suivi de la programmation développés et mis à jour dont la LOI	Draft de matrice de gestion des risques ; cadre de résultat du Plan d'Investissement ; indicateurs de CAFI	Matrice de suivi des jalons mise à jour Trimestriellement	3 Réunions de suivi des jalons tenues	75%	Rapport de suivi des jalons produits 2022 ; 2022 ; notes	
		100% du portefeuille du programme suivi sur base des recommandations des structures de Gouvernances	100% du portefeuille suivi sur base des recommandations des structures de Gouvernance	100%	notes CT COPIL	

Indicateurs	Baseline 2016	Cibles 2022	Résultats atteints au 31 décembre 2022	Degré de réalisation en %	Source de vérification	Commentaires
		Plan d'action de suivi des jalons 2022 sont définis et mis en œuvre (Priorités secteur Forêt)	Les plans d'action sont en cours de discussions avec le 1. l'ITIE, la Ministère du Plan, le Ministère de l'Agriculture et le Min Environnement	N/D	2022	Le travail n'a pas pu être finalisé en 2022 et continue en 2023
Classification des Programmes selon les indicateurs de performance dont taux de décaissement	Pas de système de classification de performance du Programme	Système de classification de gestion de programme mis en place et mécanisme de gestion des programmes à risques effectif	Première draft de la grille produite et discutée.	50%	Grilles	Des discussions doivent être finalisées sur les indicateurs de performance. Il est prévu le recrutement d'un Consultant qui sera chargé de produire la matrice et la méthodologie de calcul des indicateurs
				76,75%		

Effet 2 : La RDC mobilise des ressources additionnelles pour la mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ au travers du FONAREDD

Indicateurs	Baseline 2016	Cibles 2022	Résultats atteints au 31 décembre 2022	Degré de réalisation en %	Source de vérification	Commentaires
Volume de financements capitalisant le FONAREDD, dont contribution domestique	200 Millions de CAFI, zéro contribution domestique	Nouveau Cadre de Coopération négocié avec CAFI pour 500 millions	La deuxième LOI entre la RDC et CAFI a été signée en mai 2022, pour une somme	100%	LOI RDC - CAFI	

Indicateurs						Baselin e 2016	Cibles 2022	Résulta ts atteints au 31 décemb re 2022	Degré de réalisat ion en %	Source de vérifica tion	Comme ntaires
							de dollars;	de 500 mill ions d'USD.			
Volume de finance ments capitali sant le FONAR EDD, dont contrib ution domest ique	200 Millions de CAFI, zéro contrib ution domesti que	Nouvea u Cadre de Coopér ation négocié avec CAFI pour 500 millions de dollars;	La deuxiè me LOI entre la RDC et CAFI a été signée en mai 2022, pour une somme de 500 mill ions d'USD.	100%	LOI RDC - CAFI						
							Un appui budgét aire de 500 millions mobilis é grâce aux mesure s de déclenc hement s alignés sur la LOI	La Banque mondial e s'est engagé e à verser à la RDC 500 millions de dollars d'appui budgét aire alignés, entre autres, sur les jalons	100%	<u>déclen cheurs BM</u>	

Indicateurs	Baselin e 2016	Cibles 2022	Résulta ts atteints au 31 décemb re 2022	Degré de réalisat ion en %	Source de vérifica tion	Comme ntaires
			RDC – CAFI			
Volume de financements Alignés au Plan d'investissement REDD de la RDC	60 Millions du FIP	80 Millions US\$ d'aligne ment (GIZ, Enabel, Jica)	22 millions Enabel et GIZ	28%	Prodoc Progra mme	
Taux de décaissement du FONAREDD aux agences	Zéro	Minimu m 80% de la capitalis ation annuell e du Fonds	38%	48%	MPTF Gatewa y	60 millions de dollars relatifs à la démon strations des besoins pour la RDC ont été transfér és le 30 décemb re 2022 ce qui a plombé cet indicate ur
Nombre de secteurs intégrant les dynamiques REDD dont le secteur privé	Un seul secteur, celui de l'enviro nneme nt	Feuille de route pour la mobilis ation des finance ments domses	Aucun mémor andum d'accor d signé	N/A	N/A	Suite aux discussi ons dans la task Force RDC – CAFI, il a été

Indicateurs	Baseline 2016	Cibles 2022	Résultats atteints au 31 décembre 2022	Degré de réalisation en %	Source de vérification	Commentaires
		tique y compris le secteur privé				convenu que cet indicateur soit pris en charge par le Cabinet du Ministère des Finances.
				69%		

Effet III : La gestion et coordination d'ensemble des activités est assurée

Indicateurs	Baseline 2016	Cibles 2021	Résultats atteints au 31 décembre 2022	Degré de réalisation en %	Source de vérification	Commentaires
Le Secrétariat met en place les équipes nécessaires pour son fonctionnement	Deux coordonnateurs, deux conseillers internationaux, un assistant administratif	Ajustement de l'organigramme et recrutements nationaux et internationaux	Recrutement et installation du SEN et du SENA	50%	N/A	Le processus de restructuration du SE – FONAREDD a été lancé avec la présentation d'un organigramme mis à jour.
				50%		

Exécution financière

Figure 9 : Etat d'utilisation du budget disponible du Programme d'appui au Secrétariat exécutif

[OBJ]

Le montage hybride du FONAREDD a permis au SE FONAREDD de surmonter des difficultés opérationnelles posées par les processus du PNUD, par exemple l'achat de billets sur Congo Airways ou d'autres compagnies aériennes locales.

En termes de cout-efficacité, pour un budget relativement faible et un nombre limité de personnel à comparer avec d'autres fonds, le SE FONAREDD délivre des résultats significatifs en termes de suivi, d'engagement, de programmation, d'innovation et de partenariats, le tout dans un contexte complexe avec des crises multiples (concessions, suspensions, compétition institutionnelle, etc.).

Points d'Attentions

Pour le SE-FONAREDD, la priorité pour l'année 2022 a été de finaliser les discussions autour de la Gouvernance du partenariat RDC – CAFI 2021 – 2030, mais aussi lancer la programmation des financements. Cette tâche a été couplée avec les missions traditionnelle du FONAREDD, donc le suivi du portefeuille existant. Il s'est agi d'organiser notamment des évaluations à mi-parcours des programmes, des réunions du Comité technique, et l'organisation des CEC comme plateforme d'échanges entre les programmes ainsi que toute l'animation faite pour une meilleure coordination du portefeuille de programmes.

Ces missions ont été assurées dans un contexte où des changements importants ont été apportés au management du SE – FONAREDD à travers le recrutement d'un nouveau coordonnateur ainsi que son adjoint, mais aussi marqué par le départ de 4 personnes essentielles au fonctionnement du SE – FONAREDD, à savoir la CTP, les deux analystes internationaux ainsi que le responsable de la Communication.

Le SE-FONAREDD a été partie prenante centrale et impliquée dans les négociations qui ont donné lieu à la signature de la nouvelle Lettre d'intention entre le gouvernement et la RDC. Le travail du FONAREDD, au cours de cette année, s'est donc concentrée sur le suivi du portefeuille existant et l'accompagnement du pays à la mobilisation des financements de CAFI sans réellement faire de la programmation. Les perspectives pour l'année 2023 en termes de gestion et de vie du portefeuille sont plus claires, mais elles gagneraient à être plus précisées à l'issue à la fois de la finalisation des négociations CAFI- RDC et des différents échanges que le FONAREDD a initié avec certains partenaires bilatéraux et multilatéraux.

3.2. Performances des programmes intégrés

Programme Intégré REDD de la province du Mai-Ndombe (PIREDD MAI-NDOMBE)

TABLE 57 : DONNÉES CLÉS DU PIREDD MAI-NDOMBE

Agence d'exécution	BANQUE MONDIALE
Partenaires d'exécution	UCPIF
Budget approuvé (USD)	30 000 000
Dates des transferts de fonds par MPTF	05 mai 2017 (20 000 000 USD) 29 août 2022 (10 000 000 USD)
Transfert total effectué au 31/12/2022 (USD)	30 000 000 USD
Dépenses globales au 31/12/2022 justifiées (USD)	19 010 405,8 USD
Taux (%) de consommation du budget	95% par rapport au premier transfert
Lien au rapport annuel du programme	
Date d'approbation en COPIL	22/02/2018
Date effective de lancement de mise en œuvre	18 mai 2018
Date initiale de clôture	18/05/2022
Date actuelle de clôture	31/12/2023

Réalisations clés Cumulatives du PIREDD Mai-Ndombe

Le programme intégré du Mai-Ndombe couvre en effet l'ancien district du Mai-Ndombe qui comprend les quatre territoires ci-après : Inongo (24.149 km²) , Kutu (18.674 km²), Kiri (12.070 km²) et Oshwe (41.732 km²), soit au total 96.695 km² de superficie.

Ses objectifs globaux sont d'améliorer les conditions de vie des populations ainsi que la gestion des paysages forestiers afin de réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Le tableau ci-dessous indique les réalisations clés jusqu'au 31 décembre 2022 par résultats attendus du programme.

TABLE 58 : RÉSULTATS CLÉS CUMULATIFS DU PIREDD MAI-NDOMBE

Résultats attendus	Résultats cumulatifs réalisés au 31/12 / 2022
Effet 1 : Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d'existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées	
Produit 1.1 Superficies en zone forestière sous système de cultures durables ou à dégradation atténuée	898 ha de forêts sous système de cultures durables ou à dégradation atténuée sur les 10.000 prévus
Produit 1.2 Superficies de savanes sous système de cultures durables ou à dégradation atténuée	1693 ha de forêts sous système de cultures durables ou à dégradation atténuée sur les 1650 prévus
Effet 2: Réduction de la part de bois énergie non-durable	
Produit 2.1 : Augmentation de la quantité de bois énergie produite par les mises en défens et plantations agro-forestières	1800 ha d'agroforesterie mise en place sur les 3350 prévus 9936 ha de savane mis en défens sur les 30 000 prévus
Effet 3 : La déforestation et la dégradation issues de l'exploitation des forêts est réduite grâce à une gestion plus durable	
Produit 3.1: Mise en œuvre de la foresterie communautaire	2194 ha des forêts mis en conservation sur les 10 000 prévus
Effet 4 : Les activités humaines sont mieux planifiées permettant une optimisation de l'utilisation de l'espace et une diminution de leur impact sur les forêts	
Produit 4.1: Les secteurs administratifs, territoires et provinces disposent d'un plan d'usage des sols respecté	5 sur 21 secteurs administratifs, territoires et provinces disposant d'un plan d'usage des sols respecté
Produit 4.2 Les Plans de Gestion des Ressources Naturelles sont produits	480 sur 600 Plans de Gestion des Ressources Naturelles sont produits
Produit 4.3: Édit foncier provincial élaborés de manière participative	1 Édit foncier élaboré
Effet 5 : Les droits fonciers permettent l'évolution durable de l'exploitation forestière et agricole	
Produit 5.1 : Carte(s) des diverses emprises foncières sectorielles formelles ou informelles, publiques et privées	480 sur les 600 cartes d'emprises produites
Produit 5.2 :Territoires dans lesquels les services de l'environnement, de l'agriculture et du cadastre ont été formés et équipés	Les 4 territoires dans lesquels les services de l'environnement, de l'agriculture et du cadastre sont formés et équipés
Produit 5.3 : Terroirs villageois cartographiés de manière participative	80% des terroirs villageois structurés ont été cartographiés
Effet 6 : La pression humaine sur les forêts, liée aux phénomènes migratoires et à la dynamique démographique, est réduite	
Produit 6.1 : Le Comité Technique Multisectoriel Permanent de la Planification Familiale est redynamisé	1 CTMP-PF redynamisé
Produit 6.2 : Ménages agricoles du District du Mai-Ndombe ayant bénéficié de programmes de sensibilisation à la planification familiale et à la prévention d'Ébola et du VIH SIDA	5785 ménages/personne sensibilisés

Effet 7 : La bonne gouvernance est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes	
Produits 7.1 : Les structures de gouvernance renforcées ou créées et fonctionnelles.	600 CLD structurés
	15 CARG de secteurs appuyés
	4 CARG de territoires appuyés
	1 COFIL du projet organisé
Autres résultats du programme	
1 Plan pour les peuples autochtones actualisé	1 Plan pour les PA actualisé
Nombre des microprojets PA mis en œuvre	6 microprojets des PA mis en œuvre
Nombre de ponts et digues construits	17 ponts et 10 dalots en béton armé achevés
Km de route/ piste réhabilités/entretenus	4 Km de digues rechargées, 210 km routes
Construction du bac de Lediba	AO publié le 18 janvier 2023 par PIREDD2
Nombre de bâtiment, des bureaux construits	4 bureaux (base-vies) construits dans les 4 territoires
Filières (café, cacao, hévéa, huile de palme) développées	2 filières de cultures pérennes (huile de palme, cacao) lancées et en cours de développement avancé

Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

TABLE 59 : EXÉCUTION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS

Nbre Activités prévues	Réalisées	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
7	7	6	1	0

En 2022, le PIREDD Mai-Ndombe était en période de soudure car toute la phase 1 était quasi terminée avec tous ses staffs en congé technique, excepté les chefs de base ou coordonnateurs de territoire. Ces derniers avaient pour mission de maintenir tant soit peu la présence du projet dont le suivi était réalisé par les services techniques d'agriculture et de développement rural afin de ne pas perdre les acquis de la phase 1 du projet.

TABLE 60 : ACTIVITES PRÉVUES VS RÉALISÉES

Activités prévues dans le PTA 2022	Résultats atteints en 2022
1. Réunion du comité de pilotage du projet	1 réunion de COFIL sur 2 réalisée, soit 50%
2. Construction de ponts, dalots en béton armé	17 ponts et 10 dalots en béton armé achevés
3. Rechargement de digue	4 Km de digues rechargées
4. EIES Bac et quais Lediba soumise à ACE	EIES des Bac et quais validées par l'ACE, dossier transféré à PIREDD Mai-Ndombe
5. DAO Bac et quais Lediba validé	AO publié le 18 janvier 2023 par PIREDD Mai-Ndombe

6. Appui aux investissements de CLD : Suivi des activités d'apiculture introduites dans les plantations d'acacia	Les 35 sites d'introduction de l'apiculture suivis et formés aux conditionnements du miel pour la vente
7. Renforcement des capacités des ST en expériences de terrain	5 services techniques mobilisés pour suivre les activités sur terrain en l'absence des experts du projet en congé technique

Le PIREDD Mai-Ndombe a fait l'objet d'une évaluation externe mandatée par le CT du FONAREDD en mars 2021. L'Agence d'exécution avait auparavant sollicité la deuxième tranche pour ce programme (10 000 000 USD) et 6 000 000 USD pour une extension au PIREDD Plateaux. Mais plus tard, elle s'est retractée, malgré la validation d'un prodoc de 16 000 000 USD par le COPIL du FONAREDD.. L'évaluation qui s'est avérée globalement satisfaisante est disponible ici.

Pendant la période de 2022, la quasi-totalité des staffs étaient en congé technique, seuls les 4 responsables d'antennes de territoire étaient restés et étaient appuyés par les services techniques mobilisés.

Exécution financière

Sur un montant total de **30.000.000,00 USD** reçu, le décaissement global est de **23 460.536,36 USD**, soit **78,00%** par rapport au budget total du projet. Ce recul par rapport à la période précédente est consécutif à la mise à disposition du projet de la seconde phase de financement. Pour l'exercice 2022, sur le budget de **877.521,84 USD** prévu dans le PTBA, **789.544,87 USD** ont été décaissés, soit **91,21%**. Notons que les ressources de la seconde phase n'ont pas eu un impact sur le projet, car elles étaient disponibles à la fin de l'année.

Les prévisions du PTBA 2022 s'élevaient à **877.521,84 USD** et les dépenses financières de l'année 2022 ont effectivement été alignées aux prévisions du PTBA. **789.544,87 USD** ont été dépensés, soit 89,98%. Le programme a déjà reçu la deuxième tranche équivalent à 10 000 000 USD, .

Points d'attention

Le PIREDD Mai-Ndombe a relancé ses activités grâce aux 10 000 000 USD de sa deuxième tranche pour une période de 24 mois.

Programme Intégré REDD Oriental (PIREDD Oriental)

TABLE 61 : DONNÉES CLÉS DU PIREDD ORIENTAL

Agence d'exécution	PNUD
Partenaires d'exécution	Consortia WCS, TROPENBOS et ROYAL ZOOLOGICAL/KMDA ainsi que les partenaires étatiques.
Budget approuvé (USD)	33 000 000
Dates des transferts de fonds par MPTF	20 novembre 2017 (2 000 000 USD) 7 novembre 2022 (6 036 247 USD)
Transfert total effectué au 31/12/2022 (USD)	26 036 247
Dépenses globales au 31/12/2021 justifiées (USD)	19 010 405,8 USD
Taux (%) de consommation du budget	95% par rapport au premier transfert
Lien au rapport annuel du programme	
Date d'approbation en COPIL	22/02/2018
Date effective de lancement de mise en œuvre	4 mai 2018
Date initiale de clôture	31/12/2022
Date actuelle de clôture	31/12/2024

Réalisations clés Cumulatives du PIREDD PO

L'objectif général du programme est de contribuer à la stabilisation la déforestation par rapport au Niveau de Référence soumis à la CCNUCC et de participer à l'augmentation durable de revenus des communautés locales (y compris les femmes, les jeunes et les PA) dans les zones d'enjeux REDD+ des provinces de la Tshopo, du Bas-Uélé et de l'Ituri.

Le tableau ci-dessous liste les réalisations clés jusqu'à décembre 2022 par résultats attendus du programme.

TABLE 62 : RÉSULTATS CLÉS CUMULATIF DU PIREDD PO

Résultats attendus	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
Effet 1 : La gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) est améliorée dans les zones cibles.	
75% d'ETD cibles disposant de Plans d'Aménagement (AT) validés par toutes les parties prenantes.	Si l'on ne considère que les entités territoriales (Provinces et Territoire, la valeur atteinte est 91%. S'il faut considérer aussi les Terroirs (qui ne sont cependant pas des entités territoriales), ce sera 82/252 ; donc 32,5 %).
50% de terroirs où les titres fonciers collectifs & individuels sont enregistrés.	39%, cet exercice sera conclu à l'issue de la validation des PSAT.

100% d'entités disposant d'un Comité de développement formé.	78%, soit 124/160 CLD prévus en phase 1.
286 plateformes multi-acteurs / multisectorielles de gouvernance impliquées dans la formulation et le suivi des plans d'utilisation des terres et de développement vert.	162 impliqués dont 3 au niveau provincial, 6 au niveau territorial, 124 aux CLD et 29 aux ETDs, soit 56%.
40 ETD & services techniques dotés de capacités pour la gestion durable des Ressources Naturelles (activités de renforcement des capacités en permanence pour les mêmes cibles).	48/40 ETD & services techniques renforcés en capacités, soit 120% par rapport à la cible de la phase 1.
194 agents renforcés sur les questions de la gestion des Ressources Naturelles.	175/194 agents, soit 90% de réalisation par rapport à la phase 1.
Existence d'un mécanisme efficace de contrôle de l'exploitation artisanale illégale du bois dans la zone du programme.	1 mécanisme existe.
11 provinces et territoires disposant d'un Plan d'Aménagement du Territoire validé par les parties prenantes.	10 Plans d'Aménagement du Territoire validés dont 8 plans territoriaux et 2 plans provinciaux.
140 terroirs villageois disposant de PLVD (PSAT) validés par les parties prenantes.	91 PSAT élaborés, soit 65 % par rapport à la phase 1.
3 Edits fonciers provinciaux élaborés de manière participative.	0 édits fonciers élaborés ; Encore sous-format de drafts, les Edits fonciers doivent être introduits auprès des Assemblées Provinciales pour adoption avant la signature par le Gouverneur. Sauf pour la province de l'Ituri, il y aura un arrêté provincial en lieu et place d'édit foncier.
80 titres de propriété foncière collectifs & individuels enregistrés.	149 titres de propriété foncière enregistrés, soit 186% par rapport à la phase 1. Plusieurs droits et tenures ont été relevés lors Des inventaires multi-ressources et zonages participatifs dans le processus de PSAT. Ils seront régularisés dans le cadre de la validation des PSAT. Les titres collectifs concernent les CLD et les associations.
1 000 000 personnes sensibilisées sur la REDD+.	3 371 013 personnes sensibilisées, 337% de réalisation ; Le fonctionnement des radios ont permis d'accroître le nombre des personnes sensibilisées.

100% de plaintes et recours traités.	100% de plaintes reçues ont été traitées.
2 études réalisées sur les moteurs de déforestation & dégradation des forêts.	Les deux études ont déjà été lancées.
Effet 2 : L'impact des activités économiques et des dynamiques démographiques sur les forêts est réduit dans les zones cibles.	
30% d'adoption des pratiques durables dans les zones cibles (secteurs/chefferies).	Chez les bénéficiaires des cultures vivrières et pérennes, il a été relevé que 67% respectent les zones prescrites, l'agroforesterie et les cultures sans brûlis et en couloirs.
75% d'investissements publics alignés aux schémas et plans d'AT.	Information non encore collectée.
9% de prévalence contraceptive moderne/province.	Il y'a un besoin de réajuster les cibles ; La valeur actuelle n'a pas encore été collectée.
82 000 ha de cultures vivrières sous modèles agricoles durables en zone forestière & en savane.	13 519 ha, soit 16% de réalisation.
13 000 ha de nouvelles plantations de cultures pérennes sous contrat de performance & de respect de zonage.	7 060 ha réalisés La cible des nouvelles plantations a été augmentée pour compenser celle des anciennes plantations qui sont considérées comme étant des plantations à reprendre.
6500 ha des savanes mises en défens avec les CLD (cible révisé).	Étant donné qu'il n'était pas aisé de trouver des savanes à mettre en défens dans les trois provinces, le programme a pris l'option de considérer les forêts dégradées. La cartographie de ces dernières a permis d'avoir 15 271 ha en phase de contractualisation.
6000 ha de reboisement et d'agroforesterie sous contrats d'appui/incitations basés sur la performance.	Les essences sont en pépinières et seront transplantées dès le retour des pluies.
20% de producteurs agricoles (ménages & fermiers) ayant adopté des modèles/pratiques durables & respectant le zonage.	Chez les bénéficiaires des cultures vivrières et pérennes, il a été relevé que 67% respectent les zones prescrites, l'agroforesterie et les cultures sans brûlis et en couloirs.
30 terroirs appuyés sur les forêts communautaires (cible révisé).	21 forêts communautaires identifiées dans les PSAT en cours sont en phase d'octroi des titres.
4000 ha de reboisement et d'agroforesterie sous contrats d'appui/incitations basés sur la performance (zones minières, etc.).	0 ha de reboisements et d'agroforesterie dans les zones minières.
3000 foyers améliorés disséminés.	0 foyers améliorés disséminés.

1200 ménages (y compris ceux des PA et ceux dirigés par les femmes et les jeunes), bénéficiaires des AGR alternatives.	605 ménages, 50% de réalisation.
80 PA, femmes et jeunes bénéficiant des autres appuis sectoriels du programme.	98 des appuis sectoriels.
15 zones de santé avec service de planification familiale opérationnelle.	Signature des LoA avec les Division Provinciales de la Santé en cours de préparation, le dispositif existant sur le terrain permettra d'atteindre des résultats rapides.
450000 femmes en âge de procréer utilisant au moins 1 moyen de contraception moderne	Signature des LoA avec les Division Provinciales de la Santé en cours de préparation, le dispositif existant sur le terrain permettra d'atteindre des résultats rapides
75% de ménages ayant accès à l'information sur le VIH/Sida et les maladies liées à la forêt.	0
Existence d'une étude sur les flux migratoires et leurs impacts sur les forêts des zones ciblées.	1 étude est déjà menée sur toute l'étendue de la zone PIREDD-Orientale et validée.
1 dialogue organisé sur les solutions durables pour la migration.	1 Le dialogue sur les solutions durables pour les migrations a été traduit autour d'un plan d'action validé par les autorités politico administratives des 4 Provinces.

Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

TABLE 63 : EXÉCUTION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS

Nbre Activités prévues	Réalisées	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
31	4	13	11	3

Evaluation indépendante/Vérification indépendante

Le PIREDD oriental a fait l'objet d'une évaluation externe mandatée par le CT du FONAREDD en février 2022. L'évaluation est disponible [ici](#) et la réponse du management [ici](#). Les principaux points d'attention issus de l'analyse du rapport portent sur :

- **Des activités non démarrées et/ou en retard**, notamment en ce qui concerne l'effet 2 (activités économiques), dont : la mise en défens des savanes (difficile de trouver des savanes à mettre en défens dans les trois provinces, le programme a pris l'option de considérer les forêts dégradées, d'où la cartographie de ces dernières a permis d'avoir 15 271 ha en phase de contractualisation), la diffusion des foyers améliorés dans la zone d'intervention du programme tarde, l'appui aux zones de santé dans le cadre des services de planification familiale n'est toujours pas effectif, l'appui aux femmes dans l'utilisation des moyens de contraception moderne, la sensibilisation sur le VIH/Sida et les maladies liées à la forêt (Produit 2.4).

- **Des progrès encourageants** concernant la vision commune sur le développement des entités, l'organisation spatiale du développement (les SPAT, PTAT et les PSAT), le développement des pools de compétence au niveau local, le développement des cultures pérennes (7 060 ha plantés), l'introduction des semences améliorées, la lutte concertée contre l'exploitation illégale des ressources naturelles et la création des concessions des forêts des communautés locales.
- **Des contraintes majeures** liées à l'insécurité dans une bonne partie des zones d'intervention du PIREDD, le mauvais état des routes et enclavement de certains sites, la faible capacité des acteurs locaux face aux exigences procédurales du PNUD, la disponibilité tardive du Guide méthodologique pour l'élaboration de PSAT et l'instabilité institutionnelle dans la zone d'intervention (changement des gouvernements provinciaux).

Exécution financière

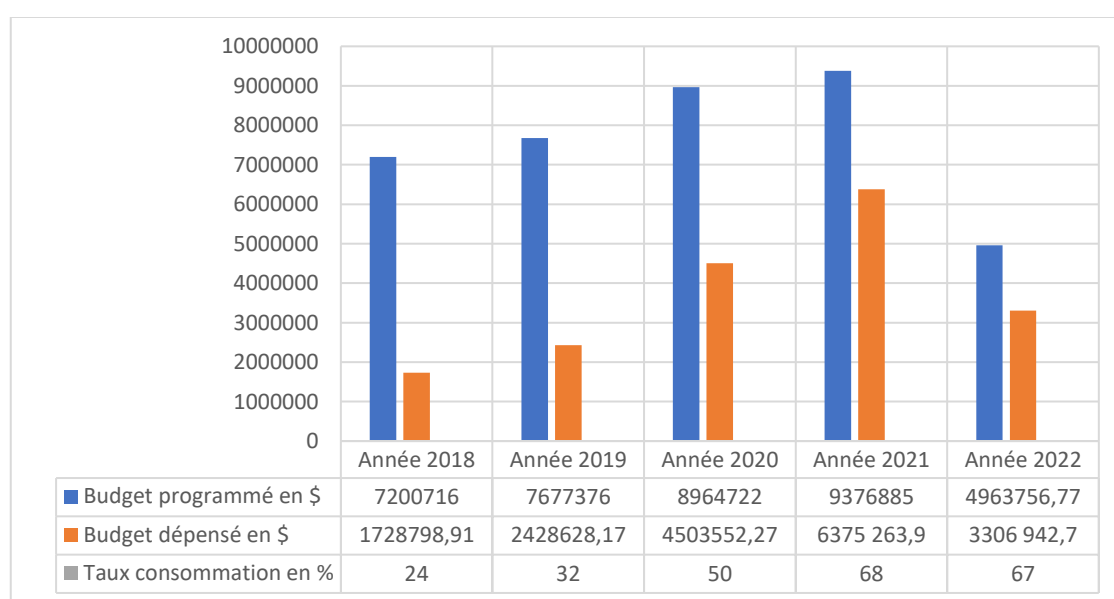


FIGURE 12 : ETAT D'UTILISATION DU BUDGET DISPONIBLE PAR AN DU PIREDD PO

De l'analyse de ce graphique, on peut noter que :

- Le taux de consommation pour les deux premières années du programme, avant le recrutement des PLE, est inférieur à 50% du budget planifié ;
- Le taux de consommation depuis l'arrivée des PLE est supérieur à 50%.

Les prévisions du PTBA 2022 s'élevaient à 4 963 756.77 USD, les dépenses financières de l'année 2022 ont effectivement été alignées aux prévisions du PTBA. 3 302 398,71 USD ont été dépensés, des engagements à hauteur de 423 627,27 et amortissement à hauteur de 248 136,60 USD. Ce qui donne un montant total de 3 974 162,58 USD. Le Programme a enregistré un solde 2022 en caisse de 989 594,19 USD.

Le programme a déjà reçu une partie de la deuxième tranche, soit un montant de 6 036 247 USD, en y ajoutant le solde de 2022 en caisse dont le montant s'élève à 989 594,19 USD. Le budget disponible pour 2023 est de 7 025 841,19 USD, et pourtant les prévisions pour ladite année s'élève à 9 853 976 USD, d'où un gap de 2 828 134,81 USD.

Points d'attention

Au cours de la période sous revue, le budget du programme a connu des révisions budgétaires à la suite de la réduction des cibles à la Province de l'Ituri. Les cibles réduites de cette Province de l'Ituri ont été déversées à la Province de la Tshopo ainsi qu'à celle du Bas-Uele à cause de l'insécurité, notamment dans les Territoires d'Irumu, de Djugu et de Mambassa.

Programme intégré REDD de l'Equateur (PIREDD Equateur)

TABLE 64 : DONNÉES CLÉS DU PIREDD EQUATEUR

Agence d'exécution	FAO et WWF
Partenaires d'exécution	MEDD (central et provincial), Exécutif provincial et Administrations provinciales connexes impliquées
Budget approuvé (USD)	10 000 000
Dates des transferts de fonds par MPTF	28 octobre 2019 (6 000 000 USD) 15 juillet 2022 (2 500 000 USD)
Transfert total effectué au 31/12/2022 (USD)	8 500 000
Dépenses globales au 31/12/2021 justifiées (USD)	6 345 ,974 USD
Taux (%) de consommation du budget	94.45 % par rapport au premier transfert
Lien au rapport annuel du programme	
Date d'approbation en COPIL	22/02/2018
Date effective de lancement de mise en œuvre	27/11/2019
Date initiale de clôture	26/08/2023
Date actuelle de clôture	31/12/2023

Réalisations clés Cumulatives du PIREDD Equateur

L'objectif général du programme est d'adresser les moteurs de déforestation et de promouvoir un développement résilient, basé sur les moyens locaux de subsistance de six secteurs pilotes et la périphérie de la ville de Mbandaka, dans la province de l'Equateur, à travers six composantes de mise en œuvre : Gouvernance, Aménagement du territoire, Planification familiale, Agriculture, Foresterie et Energie. Le tableau ci-dessous liste les réalisations cumulées par résultats attendus du programme.

TABLE 65 : RÉSULTATS CLÉS CUMULATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2022 DU PIREDD EQUATEUR

Résultats attendus	Résultats cumulatifs réalisés
Résultat 1 : Gouvernance - 194 CLD créés au niveau des terroirs villageois ; - 6 nouveaux CARG mis en place au niveau des secteurs et 1 CARG à redynamiser ; - 1 plateforme multi-acteurs provinciale dans lesquelles les femmes et PA sont représentés à au moins 40% ; - 6 Plan de Développement élaboré et/ou actualisé ; - 1 système de gestion des Plaintes et Recours, y compris d'Information sur les Sauvegardes mis en place et fonctionnel.	- 90 nouveaux CLD créés, 46% ; - 4 nouveau CARG mis en place au niveau des secteurs, soit 66% ; - 1 plateforme multi-acteurs constituée au niveau de la province ; - 0 Plan de Développement élaboré et/ou actualisé ; - 1 Processus de formulation EIES (assortie de MGPR) complétée.
Résultat 2 : Aménagement du Territoire - 6 secteurs administratifs disposant d'un plan d'usage des sols respecté ;	- 0 secteur administratif disposant d'un plan d'usage des sols respecté ; - 6 nouveaux PSAT élaborés et validés, soit 8,5%.

Résultats attendus	Résultats cumulatifs réalisés
- 70 nouveaux PSAT élaborés et validés (cible révisée) ; - 60 Plans Simple de Gestion des CFCL élaborés et validés.	- 14 Plans Simple de Gestion des CFCL élaborés et validés, soit 23%.
Résultat 3 : Foresterie - 480000 ha des concessions forestières communautaires octroyées avec des titres légaux.	- 14 CFCL de 80 424 ha disposant des titres légaux ; - 400 000 ha constituent 42 CFCL (Cumulatif) dont 14 avec titres acquis et 28 autres en processus de négociation avancé d'octroi des titres ; - 20 autres CFCL sont identifiées et sont prises en charge dans le processus.
Résultat 4 : Agriculture - 3 000 ha en agroforesterie (avec des cultures de rente) ; - 2 000 ha sous techniques agricoles améliorées et durables (fermiers pilotes) ; - 400 fermiers impliqués avec des sous-systèmes de culture durable ou à dégradation atténuée ; - 300 ha en cultures vivrières.	- 500 ha agroforesterie (avec des cultures de rente) ; - 422 ha sous techniques agricoles améliorées et durables (fermiers pilotes) ; - 87 fermes pilotes appuyées pour la sédentarisation agricole via 22,5 ha des cultures pérennes ; - 200 ha en cultures vivrières (champs de multiplication des boutures améliorées du manioc de variété TME 419).
Résultat 5 : Energie - 3 000 ha du bois énergie par les plantations agroforestières sous PSE ; - 7 000 ha des savanes mis en défens ; - 10 000 foyers culinaires améliorés produits ; - Installation de 20 fours améliorés pour la fabrication des charbons de bois.	- 441 ha de reboisement partant des plantules d'<i>Acacia mangium</i> ; - 6 054 ha hectares des savanes sont mis en défens ; - 3 750 foyers améliorés additionnels produits ; - 2 fours déjà installés et 10 autres en montage 60 artisans formés dans la production des foyers améliorés ;
Résultat 6 : Démographie-planification familiale - Appui aux services de Planification familiale dans 6 secteurs ciblés : *10% de prévalence contraceptive moderne augmentée ; *20% de la population cible ayant été formée et ayant accès aux intrants PF augmentée, *70% de personnes (femmes et PA) formés en alphabétisation et apprentissage culinaire ; * Proportion de CLD constitués recevant les services PF augmenté de 10%. - Appui à une éducation de masse * 50% AP/OP groupes vulnérables constitués bénéficiaires d'une	* Intrants reçus d'UNFPA et prévu d'être remis à la Division provinciale de la santé de l'équateur en vue des formations en 2023 de planification familiale ; * Signature d'un protocole d'accord prévue en 2023 avec la Division provinciale de la santé.

Résultats attendus	Résultats cumulatifs réalisés
assistance d'alphabétisation et éducation de masse. - Appui aux prestataires de services * Taux de couverture de PF augmenté de 30%.	* Les TDRS sont en cours de validation et les activités sont planifiées en 2023. * Activités planifiée pour 2023.

Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

TABLE 66 : EXÉCUTION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS

Nbre Activités prévues	Réalisées	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
29	5	15	4	5

Le PIREDD Equateur a réalisé une performance jugée faible par rapport à l'atteinte des résultats planifiés en 2022. Cette faible performance est due, entre autres, au temps de rupture des avenants aux protocoles d'accord signés entre WWF et FAO pour les activités des composantes agriculture, forêt et énergie. La restructuration de l'équipe de la FAO pour la mise en œuvre des composantes aménagement du territoire (expert SIG) et démographie (expert en planification familiale) ainsi que la CTP qui va coordonner les activités sur le terrain pourrait permettre l'atteinte des résultats.

Exécution financière



FIGURE 13 : ETAT D'UTILISATION DU BUDGET DISPONIBLE PAR AN DU PIREDD EQUATEUR

De l'analyse de ce graphique, on peut noter que la moyenne annuelle de dépenses est d'un peu plus de 2,5 Million USD pour les trois dernières années des activités intenses (2020, 2021 et 2022). Le décaissement de ce fonds est jugé en équilibre avec la réalisation physique, en considérant les engagements (contrat PA N°035/2021- GASHE pour la planification de l'utilisation des terres des terroirs villageois de 4 secteurs consacrée par la production des PSAT, le contrat PA N°041/2021- ERND pour la mise en place des structures de gouvernance locale (CLD et CARG) des terroirs villageois et de 4 secteurs pilotes, la LoA WWF - PA 141-2020 + ses avenants pour dresser les moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière pour atteindre les objectifs consignés dans le plan d'investissement REDD+ de la RD Congo et contrat Infrastructure-Réhabilitation de pont –Axe Kalamba. La faible consommation du budget de l'année 2022 est consécutive, notamment au retard de décaissement de la deuxième tranche.

Points d'attentions

Sur demande du Comité Technique 44 (CT 44) du 09 décembre 2021 qui a analysé la note sur les risques que courait le PIREDD Equateur par le manque de ressources financières pour appuyer la mise en œuvre des activités du programme en 2022 (plus de 92% de consommation de la 1^{ère} tranche à fin 2021), le Secrétariat Exécutif a lancé le 28 janvier 2022 une 1^{ère} mission de vérification indépendante des réalisations du programme sur le terrain.

Le rapport final de la mission de vérification a été présenté par le Consultant lors de la 47^{ième} réunion du Comité Technique tenu le 07 avril 2022, en présence de l'Agence d'exécution et son partenaire WWF.

Après les échanges sur les résultats de la mission de vérification, le Comité Technique a partagé, le 11 avril 2022, sa note des recommandations et préoccupations avec l'Agence d'exécution et son partenaire WWF, tout en demandant à l'Agence de partager, dans le meilleur délai, sa réponse de gestion ainsi que le PTBA qui démontre une bonne prise en compte des recommandations du Comité Technique.

La réponse de gestion et le PTA 2022-2023 y afférent ont été partagé par la FAO aux membres du Comité Technique en avril 2022. Ces documents ont été analysés lors de sa 48^{ième} réunion du Comité Technique tenue en juin 2022 à l'issue de laquelle, une résolution a été prise recommandant (conformément à la décision n° 02/04/22 du COPIL FONAREDD), (i) le décaissement de la 2^{ème} tranche de financement échelonné, afin de couvrir les besoins planifiés de trésorerie et (ii) un 1^{er} transfert de financement immédiat dont le montant est celui du PTBA 2022 réaliste et consensuel entre les parties (soit un montant de 2,5 M\$ sur les 4 M\$ de la 2^{ème} tranche) et le deuxième transfert de 1,5 M USD conditionné par la prise en compte des recommandations positives des experts du Comité de suivi du PIREDD Equateur. Cette dernière tranche a été approuvée sur décision du Comité de Pilotage n°02/01/2023.

Conformément à la résolution du CT 48, une 2^{ième} mission de vérification des réalisations du PIREDD Equateur a été commissionnée au mois de décembre 2022. La revue des conclusions de cette mission est faite lors du CT53 prévu le 30 mars 2023, en présence de l'Agence FAO et son partenaire WWF ainsi que de l'autorité provinciale.

Notons que les principales recommandations de cette mission serviront au recadrage d'une nouvelle phase d'appui à la province de l'Equateur suivant des nouvelles modalités opérationnelles à même de produire plus de résultats.

Programme Intégré de la MONGALA (PIREDD Mongala)

TABLE 67 : DONNÉES CLÉS DU PIREDD MONGALA

Titre du Programme & Référence	PIREDD MONGALA
Numéro de référence du Programme/MPTF	N° 0017080
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Province de la Mongala 3 territoires : Lisala, Bumba et Bongandanga
Partenaires de mise en œuvre	Province de la Mongala Coordination Provinciale de l'Environnement Service techniques déconcentrés Acteurs locaux de développement
Organisations participantes	Enabel
Budget du Programme (USD)	12 000 000 \$USD
Durée totale programme (mois):	54 mois (48 mois de mise en œuvre et 6 mois maximum de clôture)
Date d'approbation du programme en COPIL FONAREDD	22 mai 2019
Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy):	09 août 2019
Date de lancement officiel/Démarrage effectif	21 mars 2020
Date de clôture originale	08/08/2023
Date de clôture actuelle	31/07/2024
Décaissements au 31/12/2022	9 000 000 USD
Dépenses globales (USD) au 31/12/2022	4 862 286 USD
Taux de consommation du décaissement de 9M USD	54 %
Date d'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Février 2022
Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail :	Nom : Philippe Serge DEGERNIER Titre : Représentant résident Organisation participante : Enabel Adresse e-mail : philippe.degernier@enabel.be

Objectif général et spécifiques du PIREDD MONGALA (PIREDD MO)

L'objectif général du PIREDD est de réduire durablement la déforestation et dégradation des forêts et améliorer les conditions de vie et de revenus des habitants de la province de la MONGALA (y compris les femmes, les jeunes et les peuples autochtones).

Concernant les objectifs spécifiques, le PIREDD poursuit deux objectifs à savoir :

- (i) Réduire l'impact des activités humaines et des dynamiques démographiques existantes sur les forêts dans les zones ciblées ;
- (ii) Améliorer la gouvernance des ressources naturelles (forêts et terres) dans les zones ciblées.

Réalisations clés Cumulatives du PIREDD MONGALA

Le programme MONGALA s'articule autour de quatre résultats repris dans le tableau ci-dessous.

Les principaux résultats en 2022 sont :

- Le niveau de satisfaction des bénéficiaires envers les STD est passé de partiel à moyen ;
- Le niveau d'efficacité des STD est passé de partiel à moyen ;
- 30% des personnes touchées ont effectivement adopté de nouvelles pratiques de préservation ;
- La capacité des éveilleurs de conscience à jouer leur rôle est passé d'insuffisant à moyen ;
- 32 agents des STD attestent avoir amélioré leurs connaissances leur permettant de donner un soutien effectif aux bénéficiaires ;
- 20 agents des STD attestent avoir amélioré leurs connaissances en gestion administrative et comptable ;
- Les activités de lancement du PPAT ont permis d'engager tous les acteurs de la Province dans le processus, notamment le nouveau gouvernement installé fin 2022 ;
- 8 PSAT élaborés ;

- Collecte de données de diagnostics environnemental, social, économique, infrastructures dans 22 groupements ;
- 214 hectares géoréférencés de cultures en agroforesterie ;
- Etude de faisabilité et sélection des 174 bénéficiaires des activités en apiculture ;
- 154,5 hectares d'agriculture vivrière améliorée pure ;
- 92 CEP viables dont 25 fonctionnels ;

TABLE 68 : RESULTATS CLES CUMULATIFS PIREDD MONGALA

N°	Indicateurs	Cibles finales	Résultats atteints	%	Commentaires
Résultat 1 : Les habitants des zones ciblées sont conscientisés sur les problématiques liées aux enjeux de gestion durable des espaces forestiers (les livrables ici)					
R1-1	Proportion des personnes touchées affirmant être conscientes des enjeux et problématiques environnementaux (par rapport aux personnes touchées par les sensibilisations)	75%	0	0%	La collecte des données reste le point faible du dispositif en 2022 La sensibilisation est le point fort du programme, ces données devraient être disponibles.
R1-2	Capacité des éveilleurs à jouer leur rôle	Bonne	Moyenne	Moyenne	Révision complète du dispositif et suivi plus rapproché d'Enabel
Résultat 2 : Les capacités des institutions et administrations publiques concernées par la gestion durable de l'espace forestier ont été renforcées (les livrables ici)					
R2-1	Personnes formées attestant avoir amélioré leurs connaissances leur permettant de donner un soutien effectif aux bénéficiaires	IPA : 33 CPEDD : 32 IPDR : 20 CPSR : 26	IPA : 10 CPEDD : 5 IPDR : 3 CPSR : 14	28%	Nette amélioration due aux réorientations stratégiques et formations-action des STD. L'atteinte des cibles reste en dessous de la moyenne
R2-2	Personnes formées attestant avoir amélioré leurs connaissances en gestion administrative et comptable	IPA : 5 CPEDD : 10 IPDR : 3 CPSR : 4	IPA : 5 CPEDD : 8 IPDR : 3 CPSR : 4	91%	Nette amélioration due aux réorientations stratégiques et formations-action des STD.
Résultat 3 : Disponibilité et utilisation des instruments provinciaux, territoriaux et locaux de pilotage et de gestion durable du système agro forestier (les livrables ici)					
R3-1	Plateformes multi-acteurs fonctionnelles	CARG : 16 CCFP : 1 Autres : CTMP : 1	CARG : 16, dont 4 fonctionnels, 5 semi fonctionnels CCFP : 1, semi-fonctionnel Autres : CTMP : semi-fonctionnel	100%	Les plateformes ont été redynamisées en 2022
R3-2	CLD fonctionnels	50	10	20%	Bien que 60 CLD aient été créés, aucun n'était vraiment fonctionnel. Pour un grand programme, seulement 10 CLD sont opérationnels

N°	Indicateurs	Cibles finales	Résultats atteints	%	Commentaires
R3-3	Plan prov - validé promulgué (PPAT)	Phase diagnostic	1 ateliers de lancements avec 50 participants		
R3-4	PSAT groupement élaborés et mis en œuvre	50	8	16	La cible ne sera pas atteinte puisqu'Enabel a diminué le nombre de groupements prioritaires La réduction des cibles n'a pas eu la validation du FONAREDD. De 8 PSAT validés, seulement 5 PSAT ont été transmis au secrétariat du FONAREDD.
R3-5	CFCL avec Arrêté d'attribution et Comité de Gestion Forestière actif	6	0	0%	Pas de réalisation pour cet indicateur important pour le fonds
Résultat 4 : Les bénéficiaires ciblés par le projet ont mis en œuvre des pratiques de production et conservation améliorées (les livrables ici)					
R4-1	Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures en agroforesterie	Pérennes en AF : 660 a) en savanes b) en forêt bois énergie (croissance rapide) en AF : 80	214 ha	29%	Aucune donnée des hectares géoréférencés n'a été transmise au FONAREDD malgré les demandes formulées
R4-2	Capacité des pépinières à fournir les groupements	Moyenne	NA	NA	Un indicateur à reformuler
R4-3	Hectares géoréférencés de [nouvelles] reboisement pur (bois d'œuvre, PFNL, forêt communautaire, bois énergie, etc.)	750	0	0%	Pas de réalisation pour cet indicateur important pour le fonds
R4-4	Hectares géoréférencés mis en défens, grâce au programme (zone protégées et conservées)	--	Études de faisabilité en cours	--	Ces études de faisabilité sont réalisées à la dernière année de la première phase.
R4-5	Hectares d'agriculture vivrière améliorée pure a) en savanes b) en forêt	750	154,5	20,6%	L'atteinte de cible reste en dessous de la moyenne
R4-6	Rendement des cultures vivrières des surfaces CEP appuyées par le projet	ND	Etude en cours	--	Le CEP est le point fort du programme, ces données devraient être disponible.
R4-7	CEP fonctionnels	75	92 CEP viables, 25 fonctionnels	--	--
R4-8	Personnes ayant adopté au moins une nouvelle source de revenus durables (désagrégation par genre)	ND	ND	--	Pas de données
R4-9	Satisfaction des bénéficiaires par rapport aux stratégies post	Moyenne	ND	--	--

N°	Indicateurs	Cibles finales	Résultats atteints	%	Commentaires
	récolte (incluant la commercialisation)				
R4-10	Nombre de ventes organisées	50	2	4%	--
R4-12	Proportion des bénéficiaires ayant amélioré leurs capacités entrepreneuriales (par rapport aux bénéficiaires touchés par les formations en entrepreneuriat)	30%	Pas encore de données	--	--

A ce niveau des progrès, il y a lieu de signaler que le PIREDD MONGALA a enregistré un retard dans l'atteinte des résultats programmés. Les principales causes de ce retard sont :

- Le sous-dimensionnement de la zone d'intervention lors de l'élaboration du document du programme ;
- La faible maîtrise de l'approche intégrée REDD par l'équipe du programme au démarrage du programme qui a impacté sur l'approche de mise en œuvre ;
- L'instabilité politique liée au changement des coordonnateurs clés des services étatiques ;
- La pandémie de COVID 19.

Au regard des problèmes ci-haut évoqués, l'agence d'exécution avait proposé une nouvelle stratégie d'intervention et la révision des cibles. Faisant suite à cette proposition, FONAREDD/CAFI avait accepté d'accorder à l'agence d'exécution une extension de 6 mois pour lui permettre d'atteindre ces cibles. Il est envisagé d'accorder un addendum de 8 MUSD à l'agence pour lui permettre de renforcer son portefeuille afin d'augmenter les cibles et de répondre aux problèmes de l'étendue de la zone d'intervention.

Ci-dessous, les progrès atteints fin juin 2022 suivant le cadre de résultats approuvés.

Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

TABLE 69 : EXÉCUTION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS

Nbre Activités prévues	Réalisées	% de réalisation	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
35	12	77%	18	5	0

En 2022, le projet a implémenté :

1. **Une approche d'engagement de co-construction avec les communautés locales** afin de susciter un meilleur engagement des communautés locales dans le contexte de pauvreté et de cohésion sociale fragile exacerbé dans la Mongala. Les activités sont davantage orientées pour comprendre et répondre aux besoins des parties prenantes locales. **L'approche ascendante** reposant sur des échanges entre pairs et des méthodes de communication pour le développement, bien que fortement consommatrice de temps et de moyens, a démontré en 2022 son intérêt pour contribuer à des changements de comportements.

2. **Une approche intégrée, une concentration géographique et un dimensionnement réaliste des activités**, nécessaire dans le contexte d'enclavement et de fragilité de la Province pour éviter une dilution des efforts et donc des résultats (comme cela a été observé en première partie du projet). En 2022, le projet a concentré ses actions dans des zones bien délimitées présentant un fort potentiel environnemental et économique, ainsi que redimensionné le volume de ses activités afin de mieux cadrer avec les moyens humains et logistiques limités dont il dispose.
3. **Flexibilité et adaptation** : le contexte d'intervention du projet est particulièrement complexe notamment du fait de son enclavement, de la précarité des communautés locales et de la faiblesse des services de l'état et des associations locales. Des mesures concrètes ont été prises pour permettre ce pilotage flexible : des cycles courts de planification et de monitoring, un appui régulier (coaching) ainsi que des missions de suivi externe et interne de Enabel.
4. **Mobilisation de la recherche-action pour accompagner et documenter les processus d'innovation avec les acteurs locaux**. Dans le contexte de fragilité dans la Province, le projet a renforcé le déploiement de dispositifs de recherche-action au niveau local pour accompagner le processus d'identification et de diffusion d'innovations adaptées au contexte de la province de la Mongala. Ces dispositifs ont été renforcés par l'introduction d'un meilleur système de suivi-évaluation nécessaire au questionnement et à la documentation des actions du projet afin de les améliorer en continu et de rétro-alimenter les réflexions.
5. **Contribution à l'émergence d'un réseau local de mise en œuvre en matière de REDD+**. En 2022, afin d'adresser les capacités extrêmement limitées des acteurs locaux, le PIREDD-MO a poursuivi et renforcé l'accent mis sur **la collaboration et le renforcement de capacité des acteurs locaux** par l'animation de réseaux locaux d'acteurs et de structures (Services Techniques Déconcentrés, ONG locales, réseau C4D, conseils consultatifs et comités de développement).

Exécution financière

Source : Rapport annuel 2022 PIREDD MO

A la clôture de l'année 2022, soit quatre ans après le lancement du programme, le PIREDD MO a utilisé **6 341 407 \$** de la première tranche soit **70, 5%** de **9 MUSD** (source : rapport annuel 2022). Ce taux de réalisation financière ne correspond pas au niveau d'atteinte des résultats approuvés par le comité de pilotage du FONAREDD, le programme est donc moins efficient.

Concernant le contrôle-qualité des dépenses exécutées, l'agence a respecté ses engagements en commanditant des audits des états financiers du projet au cours de toute la période de sa mise en œuvre. Au total deux audits ont été réalisés en 2020 et 2021.

Le programme a manqué de l'efficience dans la gestion des délais. Plusieurs résultats n'ont pas été atteints avec les ressources financières disponibles dans le temps de mise en œuvre du programme. Les procédures internes se sont avérées non adaptées à la gestion de ce type de programme qui demande un travail avec les communautés (financement des activités des communautés directement avec les entités locales).

Points d'attentions

1. Par rapport à la durée restante du programme ; il ressort du tableau ci-haut, un écart entre l'atteinte des objectifs et les résultats atteints sur terrain ;
2. Il y a lieu de signaler des avancées dans le volet de la gouvernance du programme en termes de structuration des communautés en CLD, d'appui au fonctionnement des différentes plateformes multi acteurs et de renforcement des capacités des services techniques. Ce mécanisme maintenu jusqu'à la fin du programme contribuera à la pérennisation des actions des acquis du programme et apportera probablement un changement dans le milieu sur la gouvernance forestière ;

3. Au second semestre de l'année 2022, le PIREDD a finalement compris l'approche intégrée. Les investissements ainsi réalisés respectent l'aspect d'aménagement du territoire. Le programme s'est engagé à améliorer les outils provinciaux d'aménagement du territoire et faire un test sur le 5 PSAT déjà finalisés afin de dupliquer le modèle dans les outils qui seront produits ; Notons que l'objectif de la production de 50 PSAT ne sera pas atteint jusqu'à la clôture de cette première phase de financement. Il y a donc nécessité de faire un report des objectifs pour le prochain financement. Ceci permettra au programme de se concentrer sur une cible réalisable par rapport au temps restant de l'actuel programme ;
4. Le dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants agricole est opérationnel. Ce fût un grand défi dans la mise en œuvre de ce programme. La présence de deux firmes recrutées aidera à faire avancer les activités d'agroforesterie et de reboisement susceptibles d'atténuer le niveau de déforestation dans la province. La seule difficulté à résoudre est le temps nécessaire pour achever le contrat des firmes au cours de cette première phase de financement. Ces activités demandent plus du temps (soit 2 ans). Il s'agit de la mise en pépinière des plantules et la distribution des plantes auprès des ménages agricoles/Membres CLD ;
5. Tenant compte de l'expérience du PIREDD SUD UBANGI qui a enregistré un taux faible d'adoption à cause du lancement tardif des activités de reboisement et d'agroforesterie (activités lancées à la fin du programme et sans un accompagnement efficace des experts). Il serait souhaitable qu'il n'ait pas rupture d'activités entre la 1^{ère} et la 2^{ème} phase de financement (12 MUSD+ 8 MUSD = 20 MUSD). Ceci permettra de capitaliser les acquis de la première face ;
6. Il est à noter que le volet d'appui aux peuples autochtones n'a pas marché au cours de cette 1^{ère} phase. Le programme devrait donc lancer certaines activités en faveur de cette communauté en tenant compte de leur besoin ;

Le programme devrait continuer à réfléchir avec les communautés sur les actions de développement de leur milieu qui tiennent compte des priorités enregistrées dans les SPAT.

Programme Intégré de Kwilu (PIREDD Kwilu)

TABLE 70 : PRÉSENTATION DES DONNÉES CLÉS

Agence d'exécution	JICA
Partenaires d'exécution	Ministère Provincial de l'Environnement et Développement Durable, Ministère Provincial de l'Agriculture, ONG locales (AMAR, AIPD), Japan Forest Technology Association « JAFTA »
Budget approuvé (USD)	3.999.607 USD
Transfert effectué au 31/12/2022 (USD)	3.168.041,00 USD
Dépenses globales au 31/12/2022 justifiées (USD)	2.908.000,00 USD
Taux (%) de consommation du budget	92 %
Date d'approbation en COPIL	22 février 2018 et 10 juillet 2018
Date du 1 ^{er} transfert de fonds par MPTF	21 décembre 2018
Date du lancement officiel et du démarrage effectif	01 janvier 2019 et 21 avril 2019
Date initiale de clôture	31 décembre 2023
Date actuelle de clôture	20 avril 2024

Réalisations clés Cumulatives du PIREDD KWILU

L'objectif général du programme est de favoriser l'évitement de la déforestation et la séquestration du carbone à travers la promotion de l'agroforesterie et l'amélioration des conditions de vies des populations du Kwilu. Sa démarche repose sur 4 axes : La politique et gouvernance provinciale relatives à la mise en œuvre de la REDD+, l'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'implication des concessionnaires et des paysans, la protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des paysans et la sensibilisation des populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles. Le tableau ci-dessous liste les réalisations clés de l'année 2022 par résultats attendus du programme.

TABLE 71 : RÉSULTATS CLÉS CUMULATIFS DU PIREDD KWILU

Résultats attendus	Résultats cumulatifs réalisés en 2022
Résultat 1 : Renforcement des politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD+/Gouvernance - Elaboration des Plans de Développement pour chaque entité décentralisée ; - Redynamisation CARG/ Implication dans au moins deux activités ; - Identification des agents/techniciens des ministères provinciaux de l'environnement, l'agriculture et du développement rural - Renforcement de capacités des agents ;	- Elaboration des TDRS pour l'élaboration du PPAT ; - Organisation de 7 réunions du COPIL ; - Le cadre de coordination des agents et techniciens des ministères provinciaux sectoriels rendu opérationnel ; - 14 séances de formations organisées sur 3 thématiques, foncier, agriculture, aménagement du territoire Dotation des services de Motos, PC, GPS et Caméras sur co-financement JICA
Résultat 2 : Agroforesterie et protection des forêts mises en place /Agriculture - 2500 Ha de plantations agroforestières de concessionnaires (acacia-vivrières) ; - 209 Ha de coupe-feu par les concessionnaires	- 896 Ha réalisés ; - 72 Ha réalisés

- 2500 Ha de plantations agroforestières des communautés - 209 Ha de coupe-feu par les concessionnaires	- 1806 Ha réalisés - 147 Ha réalisés
Résultat 3 : Protection de l'environnement /Aménagement du territoire - 250 CLD à installer - 250 PSAT à élaborer - Préparer et tester une démarche méthodologique pour la gestion durable de charbonnage en produisant 250 contrats	- 263 CLD ont été installés ; - 62 CLD élaborés - Elaboration d'un draft de la démarche méthodologique
Résultat 4 : Sensibilisation des populations - 1200 diffusions d'émissions d'au moins une heure de sensibilisation - 500 affiches et panneaux de communication	- 181 diffusions réalisées ; - 588 dont 450 affiches et 138 panneaux ;

Progrès atteint par rapport au plan de travail 2022

TABLE 72 : EXÉCUTION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS

Nbre Activités prévues	Réalisées	% de réalisation	Réalisées à ≥50%	Réalisées à <50%	Non réalisées
15	4	79%	6	5	0

Le PIREDD KWILU a une performance jugée satisfaisante par rapport à la mise en œuvre des activités prévues en 2022. 4 activités sur 15 ont été réalisées à 100%, 6 ont été réalisées à plus de 50% et 5 à moins de 50%.

Pour la période 2022, 106 conventions de mise à disposition de terre par les chefs de terre en faveurs des communautés ont été signées. L'étude sur les moteurs de la déforestation est en cours de réalisation. Des termes de référence ont été rédigés pour permettre de lancer le processus d'élaboration d'un Plan Provincial d'Aménagement du Territoire.

En plus de 62 plans simples d'aménagement du territoire validés, le programme prépare 146 PSAT. 108 plantations agroforestières ont été géoréférencées et les capacités de services techniques provinciaux renforcés.

Exécution financière

Le décaissement des ressources financières de l'année 2022 est jugé en équilibre avec les réalisations physiques de 2022.

Points d'attentions

Les réflexions pour renforcer la sécurisation foncière des investissements réalisés devraient continuer en travaillant sur les aspects administratif, juridique et social des conventions signées entre les CLD et les Chefs de terre et en envisageant l'implication des autorités politico-administratives et les services techniques au niveau local. Le programme devra s'inspirer sur du dispositif décrit dans la réforme foncière.

Par ailleurs, il y a nécessité d'insérer dans les PSAT élaborés par l'agence les perspectives de gestion durable des ressources tout en garantissant les liens entre les PSAT et les investissements agroforestiers en cours et déjà réalisés.

PIREDD Maniema Programme Intégré REDD du MANIEMA (PIREDD MANIEMA)

1. Données clés

TABLE 73 : DONNEES CLES DU PROGRAMME

Intitulé du programme	PIREDD MANIEMA
Agence d'exécution	GIZ
Chef de file gouvernemental (le cas échéant)	PROVINCE MANIEMA
Date Approbation PRODOC en COPIL FONAREDD	01 Mars 2021
Budget approuvé	30 M\$
Montant transféré au 27 avril 2021 au 28/11/2022	10 M\$ 2 M\$
Montant dépensé au 31 novembre 2022	8.589.699,43 USD (85,9%) RapportFinancier
Date de début du programme (MPTF)	27 avril 2021
Date de démarrage effectif (Agence)	03/11/2021
Date initiale de clôture	28/02/2026
Date actuelle de clôture (MPTF)	28/02/2026

2. Objectifs, résultats attendus et atteints du programme

Le PIREDD Maniema est conçu dans l'optique de contribuer conjointement, ensemble avec les efforts des autorités locales, provinciales et nationales ainsi que des projets sectoriels REDD+, à l'objectif global du programme REDD+ en RD Congo « Réduire les émissions et augmenter les absorptions de gaz à effet de serre provenant du secteur forêts, agriculture et usage des terres, à améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des populations tout en protégeant les ressources naturelles dans l'ensemble de la province du Maniema ».

De façon spécifique, le piredd vise de faire bénéficier à la population et les communautés des zones d'intervention dans la province du Maniema de la mise en valeur durable des ressources agricoles, forestières et pastorales.

Le PIREDD Maniema intervient dans quatre territoires et plus précisément dans les secteurs et chefferies suivants : i) Territoire de Kailo : Bangengele, Ambwe, Wasongola et Balanga (4/4) ; ii) Territoire de Kasongo : Maringa, Mulu, Bakwange et Benia Samba (4/10) ; iii) Territoire de Pangi : Beia, Babene et Wakabangu II (3/4) et iv) Territoire de Kibombo : Bahina, Matapa et Aluba (3/5).

4. Performance du programme au 31 décembre 2022

TABLE 74 : PERFORMANCE DU PROGRAMME AU 31 DECEMBRE 2022

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur		
Effet 1: Les conditions cadre liées à la conservation des forêts et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources agricoles, forestières et pastorales sont améliorées			
Produit 1.1: Zonage fait et cartes disponibles			
Des plans d'aménagement du Territoire aux niveau provincial et local dans les zones clés sont élaborés	-3 PSAT ; 4 villages impliqués ; 35 cartographes locaux engagés		
Une cartographie du potentiel de Production agricole durable a été réalisé	Une étude du potentiel agricoles dans les zones savaniques publiée ; 16 cartes élaborées ; 45 cartographes locaux engagés		
Une Analyse des opportunités de la restauration de paysages forestiers (RPF) a été faite et des cartes pour les zones d restauration de paysages forestiers sont élaborés	Une analyse des opportunités RPF faite ; 40 parties prenantes impliquées ; 3 cartes reboisement disponible		
Produit 1.2: Planification spatiale pour le développement réalisée et PDL disponibles			
Des arbitrages intersectoriels en vue d'assurer la préservation des forêts et de la biodiversité sont réalisés	1 stratégie lutte contre les feux de brousse élaborés et 1 plan d'action inclusion de femmes élaboré ; 83 parties prenantes impliquées		
Les forêts de grande valeur, les APAC, les concessions forestières des communautés locales sont intégrées dans les processus et plans d'aménagement du territoire	56 membres et 11 structures (ACE, IPA, IPEL, Division genre, décentralisation, Plan, Affaire coutumières, AT, CPEDD, IGV, GTCRR,) renforcés ; 4 APAC, AP, réserves, CFCLs dans les PSAT, SPAT et PDL		
Des plans locaux de développement sont élaborés dans une démarche ouverte, participative et inclusive avec une planification spatiale	2 PDL validés et publiés ; 750 personnes impliquées dans les comités (CLD CVG) ; 450'000 personnes touchées dans les ETD		
Produit 1.3: Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés			
Un processus d'arbitrage dans le cadre de conflits d'affectation des terres existants est mis sur place dans la Province	12 agents gouvernementaux impliqués ; 2 conflits résolus		
Les contrats d'affectations des terres sont publiés (agriculture, forêts,)	2 arrêtés CFCLs publiés		
La sécurisation foncière des investissements verts (agricoles, restauration) en savanes est facilitée	500'000 personnes touchées par la vulgarisation ; 8 parties prenantes renforcées et impliquées		

Effet 2: Les processus de gouvernance locale sont améliorés			
Produit 2.1: Droits humains respectés et PA et femmes participant			
La participation des parties prenantes dans des décisions et planifications (femmes, peuples autochtones, jeunes, communautés locales et autres) est assurée et un mécanisme de suivi et évaluation mise sur place	70 femmes leaders renforcées ; 2 étudiants appuyés ; 110 personnes renforcées sur l'aspect genre ; 196 PA et handicapés renforcés ; 5 propositions formulées ; 35% de femmes dans des comités de prise de décision (CLD)		
Une sensibilisation sur l'importance de gouvernance locale a été réalisé	660 000 personnes touchés dans les ETD Maringa, Wakabango II, Beia, Aluba, Bahina		
Un mécanisme de plainte (MGP) est mis en place	1 mécanisme mis sur place ; 6 plaintes traitées		
Un mécanisme de suivi et évaluation a été élaboré et mis en place	1 système de suivi et évaluation mis sur place ; 27 missions appuyées ; 27 rapports validés		
Produit 2.2: Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités			
La gestion participative du PIREDD Maniema est assurée ;	3 réunions COPIL organisées ; 17 partenaires ont participé aux plateformes nationales secteur vert ; 4 missions d'échange organisées		
La mise en place de structures de bonnes gouvernances a été appuyée	624 structures (CVD, CDG et CLD) mises en place		
Les capacités de partenaires ont été renforcés	81 structures renforcées dans les capacités techniques ; 964 partenaires renforcés dans leurs capacités techniques ; 93 structures renforcées avec dotation du matériel		
Produit 2.3: Des fonds sont mobilisés et des investissements faites			
Des outils de paiements pour services environnementaux sont pilotés	2 outils PSE pilotés (reboisement, agroforesterie) ; 450 membres des communautés touchés		
Des investissements agricoles, énergétiques et autres, ainsi que le développement de leurs chaînes de valeurs à impact réduit sur les forêts et les écosystèmes, et en faveur des communautés locales et des populations autochtones sont appuyé	28 AVEC mises sur place ; 735 (569 Femmes) membres AVEC renforcés ; 16 activités vertes des PDL réalisées ; 87 communautés locales touchées ; 818 personnes avec revenus		
Des plans de mobilisation des investissements privés sont élaborés pour des filières différentes	2 business plans élaborés ; 167 membres des associations et coopératives touchés		
Effet 3: La mise en valeur durable de l'utilisation des ressources forestières est améliorée			
Produit 3.1: Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive			
Des campagnes de sensibilisation ont été planifiée et réalisé ;	1 stratégie communication disponible ; 4 campagnes effectuées ; 1 guide de produits de		

	publication publiés ; 50'000 personnes touchées		
Les capacités des contrôles forestier et de réglementation d'utilisation de ressources naturelles sont renforcées	5 étudiants/enseignants appuyés sur les études d'utilisation des ressources naturels ; 8 staffs service technique impliqué ; 2 missions de suivi appuyées		
Des données de déforestation et de dégradation des forêts à l'échelle provinciale sont mises à jour annuellement	1 étude appuyée sur le stock carbone		
Produit 3.2: Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place			
Des Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) sont attribuées	4 cartes disponibles ; 89'433 ha protégés ; 4 dossiers de demande élaborés et déposés ; 400 personnes impliquées		
Les espaces provinciaux sous statut de protection sont augmentés (AP, APAC, CFLC) et des PAG sont mise sur place			
Produit 3.3: Paysages foresterie restaurés			
Une partie de forêts dégradées dans la Province du Maniema est restaurée	120 ha de forêt restaurés ; 150 membres des communautés impliqués		
Effet 4: La mise en valeur énergétique des ressources ligneuses autour des centres urbains est améliorée			
Produit 4.1: Chaîne de valeur bois énergie optimisé mise sur place			
Une stratégie bois- énergie provinciale y définis schémas directeurs d'approvisionnement en bois énergie est élaborée, validée et dans la mise en œuvre	1 stratégie provinciale bois énergie disponible ; 5 schémas d'approvisionnement élaborés ; 19 agents service technique et société civile impliqués		
Des chaînes de valeur bois-énergie sont optimisées (vue durabilité)	2 projets appuyés ; 127 ha reboisés ; 200 personnes impliquées		
L'efficacité énergétique le long de la chaîne de valeur de la filière bois énergie a augmenté	50 producteurs (5 femmes) de charbon impliqués ; 40 fabricants de foyers formés ; 40 ménages avec foyers améliorée		
Produit 4.2: Des alternatives en énergie sont disponibles			
Approvisionnement des centres de consommation de bois d'énergie à partir des sources gérées d'une manière durable a augmenté	2 micro-entreprises mises en place ; 50 ménages impliquées		
Effet 5: La mise en valeur d'une agriculture durable a été améliorée			
Produit 5.1: Agriculture savanicole installée dans une manière durable et rentable			

Avec un processus participatif de réflexion et de définition, deux systèmes agricoles améliorés (une pour l'agriculture dans la forêt dense, une pour l'agriculture dans les savanes) sont reconnus comme systèmes de conseil par l'administration agricole provinciale	8 agents de service technique renforcés et impliqués ; 1 produit de la communication diffusé		
Une agriculture en priorité dans les zones de savanes a été développée	10 étudiants appuyés pour les recherches ; 34 km de pistes réhabilités ; 4 bâtiments stockage construits ; 340 personnes impliquées		
Produit 5.2: Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture familiale dans une manière durable et rentable			
Une agriculture familiale durable compatible avec la préservation de la forêt est accompagnée génèrent des profits au bénéfice des communautés ainsi que les individus (y compris femmes et PA)	50'000 personnes sensibilisées ; 1 produit de la publication distribué ; 3147 ménages commencent d'appliquer ces pratiques ; 399 ha nouvelles cultures en agroforesterie ; 50 ha en cultures pérennes ; 547 ha en culture vivrière ; 53 ménages impliquées dans des pilotes des innovations ; 167 personnes et coopératives renforcés sur l'aspect entrepreneuriat ; 11 chaînes de valeur mises en place ; 2267 ménages impliquées dans la chaîne de valeur		

Toutes ces activités ont été réalisées en 2022. Le problème principal pour la vérification des plantations se pose car on ne dispose pas d'une base de données géolocalisées. On ne sait pas les localiser correctement, ni sur une liste ni sur une carte.

6. Exécution financière

Le tableau ci-dessous indique le niveau de consommation budgétaire du PIREDD au 31 décembre 2022. Ces ressources ont été utilisées pour exécuter les Plans de travail 2021 et 2022. Ces décaissements consistent surtout en frais de structures, des subventions locales des activités et des investissements, le fonctionnement des organes du Piredd, les nombreuses études réalisées par de nombreux partenaires. On constate que les dépenses sont réalisées essentiellement pour des activités non prioritaires, les activités jugées prioritaires par les secrétariats CAFI et FONAREDD restent en arrière – plan. Il faudrait que l'agence inverse la tendance pour performer.

Taux de décaissements du Programme au 31 décembre 2022.

TABLE 75 : RÉALISATION FINANCIÈRE PAR RÉSULTAT

Résultats	Budget Total (USD) tel que dans le prodod	Budget prévu (année 2022)	Dépenses annuelles 2022	Solde au 31.12.2022	Taux de décaissement 2022	Taux de décaissement cumulatif
<u>Effet 1: conservation des forêts et biodiversité et des ressources agricoles, forestières et pastorales</u>	5.500.000,00	1.265.000,00	963.943,34	301.056,66	76%	1.312.247,49
Produit 1.1: Zonage fait et cartes disponibles	2.700.000,00	460.000,00	46.435,35			
Produit 1.2: Planification spatiale pour le développement réalisée et PDLs disponibles	2.000.000,00	765.000,00	122.030,63			
Produit 1.3: Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés	800.000,00	40.000,00	31.805,22			
<u>Effet 2: Les processus de gouvernance locale sont améliorés</u>	8.700.000,00	2.250.000,00	2.046.620,05	203.379,95	91%	2.522.895,30
Produit 2.1: Droits humains respectés et PA et femmes participant	1.600.000,00	350.000,00	117.716,10		,	
Produit 2.2: Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités	2.500.000,00	1.310.000,00	540.217,52			
Produit 2.3: Des fonds sont mobilisés et des investissements faites	4.600.000,00	590.000,00	158.075,77			
<u>Effet 3: La mise en valeur durable de l'utilisation des ressources forestières</u>	5.300.000,00	685.000,00	1.110.585,30	-425.585,30	162%	1.530.523,70
Produit 3.1: Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive	1.500.000,00	290.000,00	73.333,88			
Produit 3.2: Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place	3.000.000,00	325.000,00	103.851,66			
Produit 3.3: Paysages forestier restaurés	800.000,00	70.000,00	1.160,47			

<u>Effet 4: La mise en valeur énergétique des ressources ligneuses autour des centres urbains est améliorée</u>	3.500.000,00	500.000,00	784.137,65	-284.137,65	157%	984.995,04
Produit 4.1: Chaîne de valeur bois-énergie optimisée mise sur place	2.900.000,00	400.000,00	154.529,54			
Produit 4.2: Des alternatives en énergie sont disponibles	600.000,00	100.000,00	8.573,09			
<u>Effet 5 agriculture durable améliorée</u>	7.000.000,00	1.300.000,00	1.375.383,67	-75.383,67	106%	1.825.106,80
Produit 5.1: Agriculture savannicole installée dans une manière durable et rentable	2.000.000,00	400.000,00	92.092,75			
Produit 5.2: Nombre de ménages pratiquant agriculture familiale de manière durable et rentable	5.000.000,00	900.000,00	188.229,85			
Frais Généraux / Profit/TVA/Dépenses transversales			335.609,78			413.931,10
Total	30.000.000,00	6.000.000,00	6.616.279,79	-616.279,80	110%	8.589.699,43

a. Exécution budgétaire et recommandations à la GIZ sur base du rapport financier annuel 2022

Sur la forme, PIREDD MANIEMA a correctement complété tous les tableaux requis (5.1, 5.2 et 6) pour une analyse optimale du rapport financier contenu dans le rapport annuel 2022.

Au niveau de l'exécution du budget UNDG, la ligne "3. Equipements, véhicules et mobilier" a enregistré \$1,147 sur un budget de \$504,000 soit un taux de 0.22%. Ce taux est très faible alors que les équipements devaient être acquis en début du programme pour faciliter l'atteinte des résultats escomptés.

La ligne "8. Coûts de soutien indirects (Max. 7 %)" s'élève \$429,206 sur un total de 8,589,699 soit 5% et est conforme au taux maxi de 7%.

TABLE 76 : EXECUTION FINANCIERE PAR UNDG

CATEGORIES DE BUDGET UNDG	TOTAL USD		
	Budget	Dépenses	%
1. Personnels	\$ 11,170,840.00	\$ 3,281,960.69	29%

2. Fournitures, produits de base, matériaux	\$ 1,405,706.00	\$ 1,196,315.96	85%
3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	\$ 504,010.00	\$ 1,146.90	0%
4. Services contractuels	\$ 1,366,428.00	\$ 513,167.76	38%
5. Voyages	\$ 869,138.00	\$ 429,216.73	49%
6. Transferts et subventions aux contreparties	\$ 9,464,191.00	\$ 701,873.54	7%
7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 3,253,738.00	\$ 2,036,811.90	63%
Total des Coûts Directs	\$ 28,034,051.00	\$ 8,160,493.48	29%
8. Coûts de soutien indirects (Max. 7 %)	\$ 1,965,949.00	\$ 429,205.95	22%
TOTAL des Coûts	\$ 30,000,000.00	\$8,589,699.43	29%

Au niveau du budget par effets, il n'y a pas de dépassement entre les budgets et les réalisations. Les transferts reçus par l'agence en déc. 2022 étaient de 12 million (voire 10 million étant donné les 2 millions étaient transférés en décembre 2022) et non 30 millions. Il est nécessaire pour l'agence de modifier ce montant pour être en ligne avec la réalité.

Enfin, il y a un écart entre les coûts indirects par effets (\$344,641) et les coûts indirects UNDG (\$429,206). D'où la nécessité pour l'agence de réajuster les montants de coûts indirects dans les deux rapports.

6. Points forts et points faibles :

Points forts : sur le [Rapport annuel 2022](#), les processus sont en place avec les subventions locales [ici](#) et les PSE qui sont testés dans 4 CLD d'une ETD. La première année a consisté aux études de base, très nombreuses. La qualité de cette multitude d'étude est à vérifier. Le Piredd planifie mensuellement ses activités avec ses parties prenantes et surtout les membres du COPIL

Points faibles : Le COPIL prend une place prépondérante qui gêne parfois la réalisation des priorités. A ce jour le programme a travaillé de façon éparpillée, et il est difficile de capturer les grands résultats. Toutefois, depuis le début, l'agence a fourni un effort de répondre aux résolutions du Comité technique. Les investissements physiques ne sont pas encore nombreux. Mais le programme, qui n'était pas encore préparé à accueillir un programme de ce genre avec des dispositions d'appui aux communautés, est en train de s'adapter au modèle Piredd pour enfin délivrer suffisamment.

7. Conclusion

Une évaluation indépendante (pas encore à mi-parcours) du Piredd Maniema a été diligentée comme l'avait exigé la décision du COPIL qui avait validé ce prodoc. Elle a été conduite par deux consultants: **un consultant international** et **un consultant national**. La mission de l'évaluation a coïncidé avec la tenue du COPIL 4 du Piredd Maniema (9-10/11/2022), qui avait permis à la province entière d'être informée de son déroulement sur le terrain, COPIL auquel les consultants ont aussi pris part pour mieux

appréhender le cadre de mise en œuvre du Piredd Maniema. La mission elle-même, démarrée au 30 septembre 2022, a été prévue pour 17 semaines au maximum. Cette évaluation fournira les recommandations nécessaires à l'amélioration des processus et de la programmation du Piredd en général afin de l'amener à performer davantage.

4. Thèmes transversaux

4.1. Genre

Au niveau des programmes sectoriels de réforme, l'intégration de l'aspect genre est surtout retenue dans l'élaboration des politiques et des lois. Celles-ci visent notamment à assurer les droits des femmes et autres groupes identifiés comme marginalisés, dans les domaines fonciers, de l'utilisation des terres ou de la répartition des droits d'usage (aménagement du territoire), ainsi que du droit de propriété des forêts. Le Programme Energie à cet égard vise surtout la participation et l'intégration des femmes dans le marché, c'est-à-dire dans la filière du bois-énergie : revenus, emplois et entrepreneuriat.

Pour les PIREDD, au niveau du contexte, de la mise en œuvre, du suivi-évaluation et du budget, l'aspect genre constitue un élément central de la bonne mise en œuvre des programmes et de l'atteinte des objectifs. L'analyse genre est surtout intéressée à la participation des groupes considérés marginalisés ou vulnérables (femmes, jeunes et PA) aux instances décisionnelles locales ainsi qu'aux structures de gouvernance des programmes, notamment leurs Comités de pilotage (COPIL). Leur participation aux groupes de concertation technique ainsi que le pourcentage des bénéficiaires femmes, hommes, jeunes et PA de chaque programme est aussi suivi de près dans cette analyse.

L'intégration de l'aspect genre a été évaluée et notée dans les 17 programmes en cours en 2022, selon la grille de notation présentée dans le Tableau ci-dessous¹²

TABLE 77 : GRILLE DE NOTATION GENRE PAR PROGRAMME

Programme	Nombre critères remplis 2021	Nombre de critères remplis 2022	Notation genre méthodologie ONU-REDD	Critère de performance genre selon la méthodologie ONU-REDD selon l'analyse FONAREDD
PIREDD Orientale	2/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PIREDD Mai-Ndombe	4/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
PIREDD Sud-Ubangi	3/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
SNSF	1/4	1/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Aménagement du territoire	2/4	2/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PIREDD Kwilu	3/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant

¹² Une analyse détaillée est présentée en annexe.

Réforme foncière	2/4	2/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PIREDD Equateur	4/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
PIREDD Mongala	2/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Energie	3/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
GDA	1/4	2/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Peoples autochtones	2/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PROMIS	4/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
Société civile	4/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
Secrétariat Exécutif de FONAREDD	3/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Savane	-	3/4 ¹³	GEN 1	Modérément satisfaisant
PIREDD Maniema	-	4/4	GEN 2	Satisfaisant

L'évaluation de la dimension genre révèle que, selon les critères ONU-REDD, 11 programmes sont considérés sensibles au genre (GEN-1). Six programmes sur les 17 programmes analysés sont considérés répondants au genre (GEN-2) ; ceux-ci remplissent les quatre critères d'analyse des marqueurs de genre (concernant le contexte, mise en œuvre, suivi-évaluation et budget). Ces programmes ciblent au moins partiellement la dimension genre dans toutes les phases programmatiques. Les 11 programmes considérés sensibles au genre, pour rappel, remplissent entre un à trois critères sur quatre. Aucun programme n'est plus considéré aveugle au genre. Depuis 2019, le programme SNSF (qui a clôturé en juin 2021) a renforcé quelques éléments de suivi-évaluation. La notation sur l'aspect genre en 2022, ainsi qu'une comparaison entre l'évaluation faite en 2020 et 2021, sont présentées dans les figures ci-après :

¹³ Le programme est en stade de démarrage

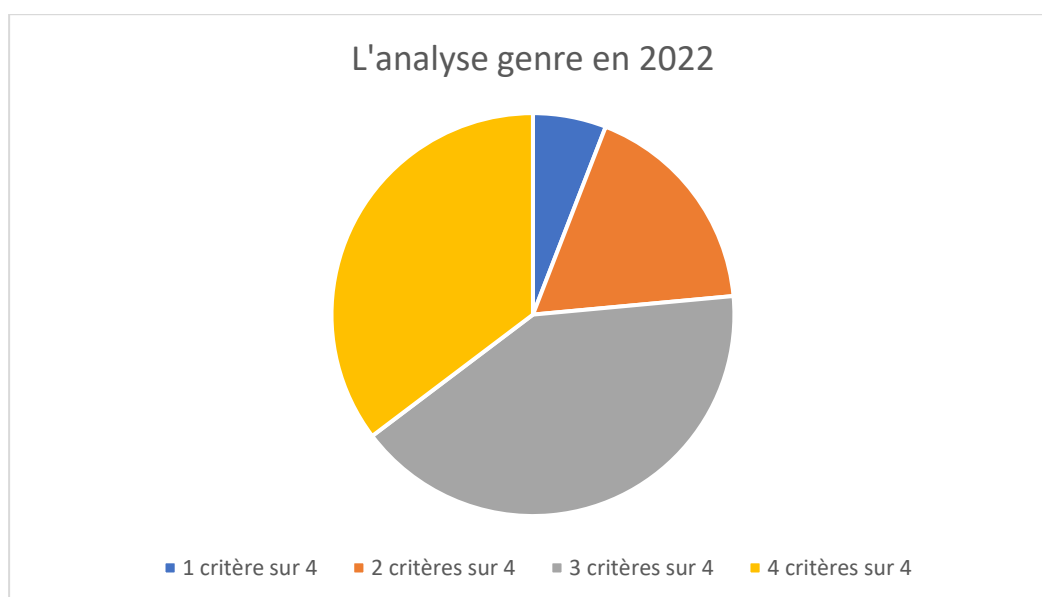


FIGURE 14 : ANALYSE GENRE EN 2022

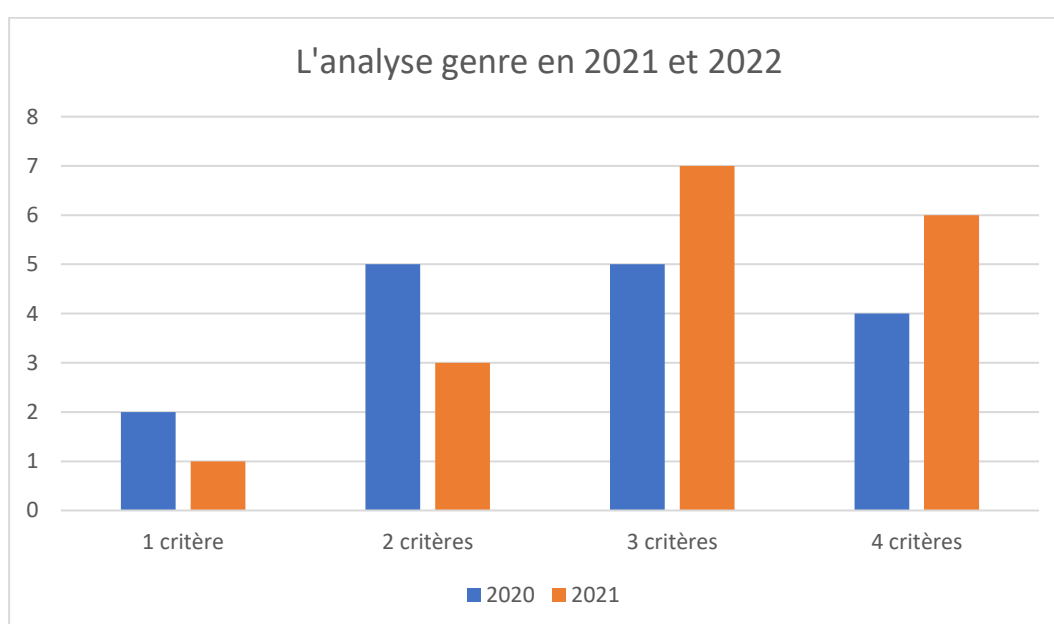


FIGURE 15 : ANALYSE COMPARATIF GENRE EN 2021 ET 2022

Programmes répondants au genre

Il s'agit de quatre programmes qui ont reçu le même score en 2020 ; PIREDD Equateur, PIREDD Mai-Ndombe, le programme d'Appui aux Capacités de la Société Civile et le Programme PROMIS. Deux programmes se sont ajoutés dans cette catégorie, notamment le PIREDD Sud-Ubangi et le PIREDD Maniema.

Le programme d'Appui aux capacités de la Société Civile a organisé des formations en faveur des membres de la société civile. Ces formations ont permis de sensibiliser les participants sur les défis liés au genre ainsi que le rôle important des femmes dans la lutte contre le changement climatique. Dans son rapport annuel, le programme constate que le travail sur un plan d'action sur l'aspect genre

est en cours, et qui aura un budget pour sa mise en œuvre. La participation des femmes dans les structures de gouvernance du programme figure entre 24 et 33 %. De plus, le programme a produit six notes d'orientation pour la prise en compte de la dimension genre, notamment dans la réforme foncière et les processus de réforme dans la province d'Equateur, dans la prise en compte de la femme dans la politique nationale foncière et la loi forestière, ainsi que dans la conservation de la biodiversité et le cadre programmatique de la 2^{ème} Lettre d'Intention entre la RDC et CAFI. **Le PIREDD Equateur** a mis en place, avec l'appui du SE FONAREDD, une matrice de suivi entre les partenaires de mise en œuvre FAO et WWF sur l'aspect genre et l'expertise genre a été renforcée. Afin d'améliorer le travail sur le genre, une session de réflexion sur l'intégration de l'aspect genre a eu lieu en avril 2021. La production d'une stratégie consolidée sur le genre pour l'ensemble des activités du programme est prévue avec un budget dédié. **Le programme PROMIS** a produit une stratégie genre afin de mieux impliquer les hommes dans la sensibilisation sur le planning familial. La stratégie inclut une analyse détaillée des aspects genres qui ont un impact sur la mise en œuvre du programme. Quant aux cibles liées au renforcement de l'offre en planning familial et en méthodes contraceptives modernes, ainsi qu'aux changements de comportement des populations, entre autres, celles-ci sont spécifiques aux hommes, femmes et jeunes. **Le PIREDD Mai-Ndombe** a réalisé une analyse sur le genre et tous les indicateurs liés aux bénéficiaires sont désagrégés par sexe. Presque toutes les activités prévues dans le cadre du plan d'action pour la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), avec un budget de 95 000 USD, ont été menées, notamment une analyse des risques des VBG, la production d'un code de conduite contre les VBG et une cartographie des fournisseurs des services VBG. De plus, un plan d'action sur le genre est prévu. Le programme assure aussi la participation des femmes dans les structures de gouvernance, tels que les CARG. **Le PIREDD Sud-Ubangi** a une participation des femmes aux Comités Locaux de Développement (CLD) de 30% et tous les indicateurs des résultats sont désagrégés par sexe. Ayant clôturé en juin 2021, le rapport final du programme décrit les efforts qui ont été déployés pour inclure les femmes, les PA (PA) et les jeunes dans les structures de gouvernance locale, ainsi que lors des concertations techniques. L'impact social du programme est également décrit avec un regard spécifique sur les jeunes, les femmes et les PA. Afin de renforcer la participation des femmes dans la gouvernance locale, **le PIREDD Maniema** a budgétisé des formations sur l'égalité du sexe avec 132 acteurs locaux, ainsi que réalisé une étude sur l'implication des femmes aux processus décisionnels dans les zones riveraines des Parcs nationaux. Cette étude a permis au programme d'élaborer une stratégie intégrant la question genre à tous les niveaux des instances décisionnelles, pour améliorer les rôles et responsabilités de la femme dans les institutions locales. Le programme soutient aussi de préférence les organisations féminines et veille à ce que la proportion de femmes continue à augmenter dans le domaine du personnel, qui est actuellement à 43,3 %. Le programme cherche à recruter des femmes consultantes (par exemple pour les enquêtes, comme animateurs, cartographes locaux, etc.) et l'égalité de rémunération est assurée. En termes de suivi, le PIREDD Maniema a établi un système de collecte de données ventilées par sexe à chaque participation aux activités du projet. Parmi les 439 bénéficiaires du programme, 148 sont des femmes. Quant aux PA, le programme les a consultés afin de préparer ses activités, et prévoit en 2022 des subventions locales aux organisations non-gouvernementales au profil des PA. Une sensibilisation à la protection de l'environnement pour les jeunes dans les écoles de Kindu est aussi effectuée.

Programmes sensitifs au genre

Parmi les onze programmes sensitifs au genre (GEN-1), un programme, le **Programme National de Surveillance des Forêts (SNSF)**, ne remplit qu'un critère sur les quatre ; il répond notamment au critère de suivi-évaluation étant donné qu'il y a eu un effort d'assurer la participation des femmes dans les activités de surveillance.

Trois programmes remplissent deux critères sur quatre : **le Programme sur la Gestion Durable de l'Agriculture (GDA), le Programme d'Appui à la Réforme Foncière (PARF) et le Programme d'Appui à l'Aménagement du Territoire (AT).** Le Programme GDA qui a rempli un seul critère en 2020, remplit deux critères en 2021 en ayant démontré que les résultats du diagnostic produit sur les enjeux majeurs et les opportunités agricoles, y inclus les défis liés à l'intégration du genre ont été pris en compte dans le draft de Politique agricole nationale durable. Ce diagnostic a été partagé avec le SE FONAREDD. Toutefois, **le PARF** n'a pas de ligne budgétaire déterminée pour l'intégration de la dimension genre. **Le Programme AT** a entretenu des échanges avec le SE FONAREDD pour améliorer la prise en compte du genre dans les activités et résultats du programme. Le rapport annuel du programme ne donne aucune information sur l'aspect genre. Pourtant, grâce aux efforts entretenus par le programme, la politique et la loi de l'AT prennent en compte la question de la femme. Plus précisément, la participation de la femme est soulignée comme un élément important. L'importance de donner accès aux femmes aux services de base ainsi que les contraintes liées à un manque de prise en compte de l'aspect genre dans d'autres politiques nationales, ont été soulevées dans l'analyse de ces documents publics.

Sept programmes remplissent trois critères d'évaluation : les PIREDD Mongala, Kwilu, et Oriental, ainsi que les programmes Energie, Secrétariat Exécutif, Peoples autochtones et le Programme Savane. Le PIREDD Mongala présente des éléments d'analyse du contexte programmatique. De plus, il a mené des activités sur la formation des femmes en pratiques agricoles et en planning familial (PF), ainsi qu'organisé un événement de sensibilisation sur la participation des femmes aux activités du programme. Quant à la gouvernance du programme, deux ministères provinciaux en charge du genre et PF ont été inclus en tant que membres du CT et 21% des participants des Comités Locaux de Développement (CLD) sont des femmes. Les femmes sont prises en compte dans le prodoc du PIREDD Kwilu sur la question de la conversion des terres. Le programme a également organisé un événement avec des experts en mars 2021 dans le contexte de la journée internationale de la femme sur le rôle de la femme et l'aspect genre dans l'aménagement du territoire et l'agriculture dans la province de Kwilu. Les bénéficiaires des activités agroforestières villageoises sont désagregés par sexe ; la mise en poquet des plants a été effectuée à 39 % par les femmes, et il y avait 54 % de ménages de femmes dans l'agroforesterie. Le programme a indiqué qu'un plan d'action genre sera élaboré, lequel prendra en compte la politique principale en matière de genre. **Le PIREDD Oriental** a prévu de travailler avec le REPALEF pour la mise à jour du Plan de Développement des PA et l'identification des projets spécifiques. De plus, il indique qu'une réunion de partage de connaissance a été organisée avec le Programme sur les PA en vue d'amplifier et harmoniser les appuis. Tous les indicateurs liés aux bénéficiaires des activités agricoles sont désagregés par sexe, jeunes et PA, et quelques cibles désagregés existent. Le rapport annuel 2021 indique que les activités sont menées de manière à impliquer aussi bien les femmes que les hommes, mais il ne décrit pas comment cela est assuré. Quant aux membres des comités des plateformes de concertations du programme, il s'agit de 1182 membres dont 729 hommes, 187 femmes (12%), 247 jeunes (20%) et 19 PA (1%). **Le programme Energie** souligne les efforts dans la consultation participative des femmes vers l'élaboration et mise en œuvre des réformes du secteur des énergies de cuisson, mais également en tant qu'acteurs formés sur les énergies propres. Le niveau de désagregation par sexe dans les rapports varie d'un minimum d'indicateurs à la majorité des indicateurs pertinents à la dimension genre. **Le Programme PA** obtient un score élevé grâce au rôle dédié aux groupes marginalisés dans la mise en œuvre des activités. Les PA jouent naturellement un rôle important dans la gouvernance du projet, avec des représentations à différents niveaux : Comité de pilotage, Comités Locaux de suivi et Opérateurs de mise en œuvre. Les femmes sont représentées à 30% aux CLD et aux CPN, et 63 % des participants au cours d'alphabétisation sont des femmes. Au moins 4750 adultes PA et COLO suivent les cours d'alphabétisation, dont 70% des femmes. **Le Programme SE FONAREDD** a mené plusieurs ateliers afin de sensibiliser les responsables des programmes sur l'aspect genre lors de missions de terrain et tous

les rapports des programmes financés par CAFI/FONAREDD ont été analysés sous l’angle du genre. Plus d’information sur les efforts du Secrétariat lié à l’intégration de l’aspect genre est décrit dans la prochaine section de ce rapport. **Le Programme Savane** est dans le stade de démarrage, mais le document de programme inclus une analyse genre sur le rôle que jouent les femmes dans l’agriculture savanicole, les risques qu’y sont liés ainsi que les actions planifiées pour y remédier. Le programme a également prévu de réaliser un diagnostic socio-économique, y inclus sur les aspects genre, et d’établir un plan d’action en première année de la mise en œuvre des activités. Certains indicateurs dans le cadre des résultats sont désagrégés par sexe **et** tranche d’âge. Quant au suivi et évaluation, une analyse de la performance du programme en matière d’intégration des questions de parité hommes-femmes, ainsi que les résultats obtenus dans ce domaine, sera effectuée.

A l’exception du PIREDD Kwilu, PIREDD Mongala et le Programme Savane, les autres programmes sensitifs au genre ne prévoient ou présentent pas des éléments de budget spécifiquement dédié à l’intégration de la dimension genre. Le budget du PIREDD Kwilu se réfère à l’organisation d’une célébration de la journée internationale de la femme. Le PIREDD Mongala dédie un budget pour réaliser une étude socio-anthropologique et socio-économique sur les PA à Bongandanga, pour ensuite pouvoir appuyer les autorités provinciales d’établir un plan d’actions spécifiques pour les PA. Le Programme Savane a budgétisé la mise en œuvre de son plan d’action genre.

Réflexions sur la qualité de l’intégration de la dimension genre et le rôle du FONAREDD

En 2020, le SE FONAREDD a effectué des consultations auprès de la société civile, les ministères sectoriels et le Ministère du Genre Famille et Enfant, ainsi que les Agences d’exécution pour produire un dossier genre afin de renforcer l’intégration de la dimension genre dans les opérations du SE FONAREDD et son portefeuille. En 2021, une note sommaire des enjeux de l’intégration de la dimension genre par rapport aux piliers REDD, une note d’orientation pour le SE FONAREDD, ainsi qu’une note d’orientation pour les Agences d’exécution (avec des critères plus affinés pour la notation de GEN-1 ou GEN2) ont été finalisées et validées. Ce dossier genre établit le focus du FONAREDD sur la participation égale des femmes, le renforcement des capacités et la coordination avec les institutions étatiques pour renforcer l’égalité genre dans les secteurs de la REDD+. Un dossier a également été construit sur la plateforme de partage des données du SE FONAREDD afin de regrouper les stratégies globales sur le genre de chaque agence de mise en œuvre.

En avril 2021, un 5^{ème} Cadre d’échange portant sur le sujet de l’intégration de la dimension genre dans le portefeuille du FONAREDD a été organisé. La réunion avait comme objectif de réunir les programmes intégrés REDD (PIREDD), les programmes sectoriels et le SE FONAREDD ainsi que les autres parties prenantes pour échanger sur les défis, ainsi que les opportunités liées à l’intégration de cette dimension. Lors de cet échange, le SE FONAREDD a présenté son dossier genre et ses notes de support. Chaque Agence d’exécution a, de son côté, présenté son travail sur la dimension genre et les principaux défis rencontrés, notamment :

- Un manque d’analyse du contexte de la plupart des programmes qui pourrait alimenter une stratégie d’intégration dans la mise en œuvre et suivi-évaluation. Cela fait que l’aspect genre est surtout intégré « rétroactivement » dans des activités en cours ;
- Dans certains programmes, il y a un manque d’expertise ou délégation de responsabilité pour l’intégration de la dimension genre ;
- Une difficulté de respecter les objectifs de participation en vue de la faible représentativité des femmes dans les structures de gouvernance provinciale ;
- Un manque de plans spécifiques de genre (plutôt politique genre) sur lequel les programmes pourraient s’appuyer ;

- Des raisons culturelles qui justifient un appareil étatique masculinisé (absence des femmes dans les postes de management des services étatiques) sont considéré comme facteur de la faible participation des femmes dans les instances décisionnelles toujours en dessous des 30%.

Comme prochaines étapes à ce cadre d'échange, le SE FONAREDD s'est engagé à organiser un atelier avec tous les points focaux genre des ministères sectoriels, prévu pour 2022, afin de permettre des synergies au niveau de l'harmonisation des indicateurs.

En décembre 2021, un nouveau cadre d'échange a eu lieu avec la participation des agences de mise en œuvre, cette fois sur les sauvegardes, pendant lequel l'importance des sauvegardes concernant les PA et la participation des femmes a été réitérée.

Les défis liés à l'exercice de suivi et évaluation

Les Agences d'exécution ne partagent pas systématiquement les actions entreprises ou leur documentation détaillée avec le SE FONAREDD, ce qui empêche partiellement le SE FONAREDD d'appuyer le processus mais aussi de l'évaluer. Ce dernier point pourrait être lié à un manque de délégation formelle de la responsabilité pour la dimension genre, ou du manque d'expertise dédiée à la dimension genre dans la majorité des programmes, et le manque de budgétisation genre correspondant.

Il existe des variations entre les programmes dans la qualité du compte-rendu sur l'aspect genre. Il est pourtant à noter que les agences ont globalement amélioré l'utilisation du tableau/canevas sur le suivi des activités genre proposé par le SE FONAREDD dans les rapports annuels, ce qui a facilité l'évaluation sur les aspects genre lors du cycle 2021. Néanmoins, les informations ne sont parfois que partiellement introduites et les documents référés n'ont parfois pas été partagés avec le SE FONAREDD (en annexe ou au cours de l'année) ce qui réduit la précision de l'analyse.

Le FONAREDD inclut aussi la dimension genre dans les critères de performance. La correspondance et non-correspondance entre l'évaluation genre et ce critère de performance est illustré dans le tableau de performance pour chaque programme.

Participation des femmes aux organes de gouvernance du FONAREDD

Le FONAREDD fait aussi le suivi par rapport à la participation aux structures de gouvernance du FONAREDD. Le taux de participation des femmes dans le Comité technique (CT) du FONAREDD était à 28,5 % en moyenne. Au Comité de Pilotage (COFIL) du FONAREDD, il y a eu un taux de participation des femmes de X %.

Surtout, au niveau du COFIL du FONAREDD, nous notons que le taux de participation des femmes n'est pas nécessairement égal à la participation dans la prise de parole ou dans la prise de décision. Ceci est inextricablement lié au taux de participation des femmes dans la politique et les ministères en RDC. Comme précision, au cours de l'année 2021, il y a eu 1 COFIL et 8 CT.

Les personnels du Secrétariat du FONAREDD comptent 5 femmes (soit 45%) et 11 hommes (soit 55 %).

Les recommandations principales

Afin de répondre aux défis comme décrit ci-dessus et faire avancer l'intégration de la dimension genre dans le portefeuille, le SE FONAREDD a formulé plusieurs recommandations :

- Etablir et mettre en œuvre des plans d'action genre au niveau des programmes*

En cohérence avec la note d'orientation du FONAREDD sur l'intégration de la dimension genre, le SE FONAREDD s'est engagé à soutenir les agences de mise en œuvre à établir un plan d'action genre pour chaque programme. Un nouveau canevas sur la stratégie et plan d'action genre a été finalisé en janvier 2022, et deux réunions de travail ont été organisées afin de le présenter aux agences. Il est envisagé qu'à travers un tel plan d'action (inclus analyse), la mise en œuvre (promotion de la participation égale des femmes et hommes dans les activités et la prise de décisions) et le suivi-évaluation peuvent être renforcés. Il sera aussi important de suivre l'opérationnalisation de ces plans d'action afin d'assurer que les objectifs sur le genre se réalisent.

En 2021, les programmes suivants ont signalé qu'un plan d'action genre a été développé, est en cours de rédaction ou est prévu :

- Le Programme PROMIS (développé) ;
- Le PIREDD Maniema (stratégie genre développée) ;
- Le Programme Société Civile (en cours de rédaction) ;
- Le PIREDD Equateur (en cours de rédaction) ;
- Le PIREDD Mai-Ndombe (prévu en lien avec le plan d'action sur les VBG) ;
- Le PIREDD Kwilu (prévu) et
- Le Programme Savane (prévu).

b) Renforcement du suivi et évaluation

Un travail d'amélioration reste à faire pour augmenter le nombre et la qualité des indicateurs désagrégé par sexe. La collecte de données sur le nombre de bénéficiaires devrait également être désagrégée par sexe, ainsi que pour les taux de participation dans les activités et de prise de décision dans les structures de gouvernance du programme et les structures locales. À cet effet, un suivi étroit auprès des agences de mise en œuvre est nécessaire.

c) Associer une organisation féminine comme membre à part entière dans le COPIL des programmes

Afin de promouvoir l'autonomisation des femmes et renforcer leur participation à la prise de décision, lors du Cadre d'échange sur le genre, il a été recommandé, qu'une organisation féminine devienne membre permanent des organes de gouvernances des programmes.

4.2. Sauvegardes sociales et environnementales

Dans le cadre du financement des programmes du FONAREDD, le respect et la prise en compte des aspects de sauvegardes sont de mise. Tous les programmes financés mettent en œuvre les activités en respectant les standards nationaux REDD+ et s'inspirent des instruments des sauvegardes du Fonds et de la Loi Cadre sur l'environnement de 2011.

Au cours de l'année 2022, le SE FONAREDD a accompagné le Ministère de l'Environnement et Développement Durable à remplir les quatre conditions de « Développement **d'un Système d'Information des Sauvegardes** » imposées par la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (CCNUCC) afin de bénéficier des paiements basés sur les résultats.

A ce jour, la RDC remplit toutes les conditions pouvant lui permettre de présenter sa manifestation d'intérêt sur la province de la Tshuapa par rapport à l'initiative LEAF. Ces conditions se résument comme suit :

- 1. Développement d'une Stratégie Nationale REDD+ ;**
- 2. Présentation d'un Niveau de Référence des Forêts (NRF) ;**
- 3. Développement d'un Système de Surveillance des Forêts (SNSF), et**
- 4. Développement d'un Système d'Information des Sauvegardes (SIS).**

L'atteinte de la quatrième condition a été facilitée grâce aux appuis financiers et techniques du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). La proposition de SIS a été soumise à un processus d'examen et de retour d'information avec toutes les parties prenantes du secteur de l'environnement et certains partenaires financiers.

Le 12 avril 2021, un atelier national de validation a été organisé pour le couronnement de ce travail avec toutes les parties prenantes. Il a été réalisé de manière participative et inclusive par rapport au Système d'Information des Sauvegardes environnementales et sociales de la RDC, son Premier Résumé d'Information, ainsi que son site web et sa base de données.

Du côté des programmes, les efforts continuent à être fournis par rapport à la prise en compte des aspects des sauvegardes comme l'indique le tableau 82 ci-dessous :

TABLE 78 : APPLICATION DES OUTILS DE SAUVEGARDES CLÉS DES PROGRAMMES DU FONAREDD

Performance des programmes à l'égard de la mise en œuvre des sauvegardes	Screening / examen préalable socio-environnemental réalisé	Mécanisme de gestion de plaintes et recours propre au programme	Plan de gestion environnementale et sociale (PGES, se basant sur le Cadre de gestion environnemental du FONAREDD)	Etude environnementale stratégique d'une nouvelle politique nationale	D'autres outils de sauvegardes appliqués par le programme
PIREDD Mai-Ndombe	Oui	Oui	Oui	N/A	- Cadre Fonctionnel, Cadre de politique de Réinstallation - Plan en faveur des PA - Les EIES sont programmés pour la construction de la queue et bac de LEDIBA - Pour la réhabilitation des routes, il y a un PGES.
PIREDD Oriental	Oui	Oui	Non	N/A	RAS
PIREDD Equateur	Oui	Oui	Oui	N/A	RAS
PIREDD Mongala	Pour certaines activités	Utilise celui du FONAREDD	Non	N/A	RAS
PIREDD Sud-Ubangi	Oui	Oui	Oui	N/A	- Plan de Gestion des Pestes - Plan en faveur des PA - Un système de plaintes et recours opérationnel
PIREDD Kwilu	Oui	Oui	Oui	N/A	Normes opérationnelles pour la participation des parties prenantes
SNSF	N/A	N/A	N/A	N/A	
AT	N/A	Utilise celui du FONAREDD	Non	Prévue pour 2022	Une réflexion a été menée sur les impacts environnementaux et sociaux lors de la rédaction de la politique.

Performance des programmes à l'égard de la mise en œuvre des sauvegardes	Screening / examen préalable socio-environnemental réalisé	Mécanisme de gestion de plaintes et recours propre au programme	Plan de gestion environnementale et sociale (PGES, se basant sur le Cadre de gestion environnemental du FONAREDD)	Etude environnementale stratégique d'une nouvelle politique nationale	D'autres outils de sauvegardes appliqués par le programme
Réforme foncière	N/A	Utilise celui du FONAREDD	Non	Réalisée	Une réflexion a été menée sur les impacts environnementaux et sociaux lors de la rédaction de la politique
Société civile	N/A	Non. Prévu pour 2021	N/A	N/A	RAS
PROMIS	Oui.	Non	Non	N/A	Des screening socio-environnementaux par province sont en cours d'élaboration (en complément du screening national déjà effectué).
PA	Oui	Oui	Oui	N/A	Plan de Gestion Environnemental et social de la base de Mai-Ndombe (trois territoires)
Energie durable	Oui	Utilise celui du FONAREDD	Non	Prévue pour 2023	RAS
GDA	Non	Utilise celui du FONAREDD	Non	Lancée en 2022 continue	RAS
Secrétariat exécutif	N/A	Utilise celui du FONAREDD	N/A	N/A	Une liste de mesures prises et des idées d'amélioration a été présentée dans le rapport annuel du programme
PIREDD Maniema	Oui	En cours de mise en place en 2022	En cours de finalisation	Une Etude réalisée	RAS
Savanes	Prévus en 2023 dans les zones des porteurs des projets	Oui en cours de validation à l'AFD	Oui en cours de validation à l'AFD	Prévue en 2023	RAS

4.3. Communication

L'année 2022 a été une période de consolidation des acquis en matière de Communication, l'accent étant mis sur la promotion des résultats et avancées réalisées par les différents programmes.

1. Production du contenu

Il a été question de consolider la base des données des informations sur le FONAREDD, avec des éléments-clé additionnel : la banque d'images a été actualisée avec les dossiers des photos classés par année et par programme. Il s'agit des photos de différentes activités réalisées par les programmes et les missions de terrain réalisées par le secrétariat exécutif du FONAREDD, lesquelles sont utilisées pour plusieurs fins de communication, partagées avec les différentes parties prenantes pour usage public.

Les visites de terrain ont également permis de récolter les témoignages auprès des bénéficiaires, lesquels ont été rédigés en termes d'histoires de succès et déployées dans différentes publications et plateformes digitales. Il s'agit de :

- PIREDD Mai-Ndombe : 2 histoires de succès produits et publiés
- PIREDD Maniema : 1 histoire de succès produit et publié

Les témoignages ont été récoltés en format vidéo et transcrits par écrit.

2. Publications

- Appui à la mise en page et la publication du Rapport annuel 2021 du FONAREDD, ce rapport a été décliné en plusieurs versions, notamment la version synthèse, la version PowerPoint, la version web ainsi que les fiches d'information sur les programmes.
- Bulletins d'information : Le bulletin d'informations « Echos du FONAREDD » dans sa septième, huitième et neuvième édition, a été publié en 2022 en version imprimée et en ligne. Son contenu a été enrichi et restructuré avec des rubriques génériques et thématiques standards pour les unes et variantes pour les autres.

3. Digital

- Le site internet restructuré a facilité la publication régulière de tout le contenu produit et des documents pertinents sur les différents programmes du portefeuille du FONAREDD. Il fait ainsi la promotion, de manière visuelle et attractive, des avancées réalisées par les programmes.
- Le FONAREDD est inscrit sur 3 types de médias sociaux, notamment Facebook, Twitter et LinkedIn. Les médias sociaux font ainsi le relai de certaines informations publiées sur le site internet, une large diffusion des informations pertinentes de la part des partenaires à travers le partage des publications et une publication en temps réel des moments forts des événements spéciaux (twitter).

4. Engagement de la presse

L'engagement de la presse pour l'année 2022 a consisté à la couverture médiatique des événements organisés au cours de l'année.

5. Collaboration avec les agences d'exécution

La collaboration avec les partenaires a porté sur un partage mutuel d'informations entre les agences d'exécution et le S.E FONAREDD et a également permis de collecter et de publier d'autres articles et histoires de succès.

4.4. Gestion des risques

Le FONAREDD a développé une matrice de gestion des risques à deux niveaux, une première au niveau du Plan d'Investissement et ses différents objectifs, et une seconde au niveau du mandat et des objectifs du Fonds.

La première matrice a été développée en 2016/2017 de manière participative et donné lieu à (i) l'identification des actions d'atténuation clé qui ont été intégrées dans les différents programmes sectoriels et provinciaux ; (ii) les risques résiduels ont été intégrés dans les matrices de risques des différents projets et programmes. La revue et mise à jour de cette matrice a été initiée par le Secrétariat exécutif en 2022, avec pour but de déterminer la pertinence continue des risques identifiés en 2016/2017, si les mesures d'atténuation ont été bien appliquées et l'émergence de nouveaux risques au niveau des objectifs du Plan d'Investissement. Cette revue sera poursuivie avec l'appui d'un consultant externe, et tirera profit des leçons apprises lors des consultations tenues dans le cadre des négociations d'un nouveau partenariat entre la RDC et CAFI.

La deuxième matrice, plus opérationnelle, avait identifié en 2018 un nombre de risques pour l'année 2019. Cette matrice a, par la suite, été mise à jour dans chaque rapport annuel du Fonds. La version mise à jour relative à l'année 2022 se trouve ci-dessous et reflète les risques auquel le FONAREDD a fait face pendant l'année passée.

TABLE 79 : MATRICE DE RISQUES, FONAREDD

Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Actions d'atténuation réalisées par le FONAREDD	Statut du risque au mois de mars 2023, comparé au moment d'identification du risque
Instabilité politique au niveau provincial en RDC, avec des implications pour l'appui politique à l'agenda du FONAREDD	Début 2021	Politique et stratégique	- Le dialogue avec les représentants des autorités provinciales est continu et inclus les organismes de mise en œuvre des PIREDD et par le SE-FONAREDD lors des missions de suivi.	Au même niveau qu'avant – la possibilité de nouveaux changements de ministres aux niveaux national et provincial – de manière plus ou moins inattendue – persiste.
Retards au niveau du développement du nouveau partenariat RDC-CAFI et, par conséquence, dans la nouvelle programmation	Juin 2020, mis à jour en 2022	Opérationnel	- Le FONAREDD a lancé un AMI national en mai 2022 afin de collecter les - Le FONAREDD a organisé et appuyé les consultations sectorielles dans le cadre des négociations de la nouvelle Lettre d'intention.	Le risque n'a plus la même occurrence. Le processus de programmation a été lancé avec la publication d'un AMI et l'instruction des programmes en modalités Fast Track
Dépendance d'un seul bailleur	Début 2021 mis à jour en 2022	Stratégique et financier	- Le SE-FONAREDD a continué ses efforts de mobilisation de ressources auprès d'autres bailleurs que CAFI.	Au même niveau – CAFI demeure le seul bailleur qui apporte des fonds conséquents au FONAREDD pour la mise en œuvre du P.I. REDD. Bien que la Banque Mondiale prévoit un financement dans le cadre de

				l'ERPA dont l'accord devra être signé en 2023.
Diminution des fonds mobilisés pour le FONAREDD dans le cadre du nouveau partenariat RDC-CAFI	Mi-2021 mis à jour en 2022	Financier	- Le FONAREDD a participé de manière active dans les discussions sur le nouveau partenariat avec CAFI. - Le FONAREDD et CAFI ont lancé le processus de programmation AMI et la programmation Fast Track.	Le Gouvernement a identifié le FONAREDD comme canal Exclusif pour les financements CAFI en RDC, ce risque n'a plus la même prévalence. Cependant, le contexte opérationnel du FONAREDD en phase de restructuration pourrait avoir un impact négatif sur la capacité de programmer du FONAREDD et donc de mobilisation des ressources.
Retards dans le décaissement de la deuxième tranche des programmes, en raison des retards dans la réalisation des évaluations à mi-parcours des programmes et dans la prise de décisions par les structures de gouvernance du FONAREDD	Mi-2021	Programmatique	- Le FONAREDD a renforcé le processus de planification des décaissements avec des outils tels des critical path pour lesquels le suivi et la planification sont serrés - Le FONAREDD a progressivement mis en place un roster d'évaluateur indépendant pour permettre leur mobilisation à très court terme	Le risque continu de persister avec une moindre prévalence du fait que le FONAREDD a mis en place sont roster de consultant Evalueur. Les Echanges continuent avec les agences pour une planification financière anticipative afin d'anticiper les besoins.
Défaut de renforcement de la performance des programmes notés faibles	Juin 2020 – mis à jour en 2022	Programmatique	- Le CT a été consulté sur les programmes notés faibles, afin de permettre la validation de mise en	Le risque continu de persister avec une moindre prévalence – le nombre de programme de performance faible a baissé,

			œuvre et suivi de mesures correctives par le SE. - L'application des critères et des sous-critères d'évaluation des programmes a été renforcée. - Des dispositions ont été prises pour assurer la réévaluation de la performance des programmes tous les six mois, selon les critères d'évaluation.	même si l'identification de faiblesses programmatique au moment opportun ainsi que la prise de mesures de réponse adéquate demeure un challenge dans le cadre de certains programmes.
Manque d'avancement et d'appropriation par les ministères sectoriels du développement de nouvelles politiques nationales et des engagements du Pays vis-à-vis des partenaires dans le cadre de la LOI	Mi-2021 mis à jour en 2022	Programmatique et stratégique	- Un groupe de travail sous le leadership du ministère de l'agriculture a été mis en place pour le programme GDA, ce qui a permis de renforcer l'appropriation du gouvernement et de faire avancer le développement de la politique agricole. - Le Fonaredd mets en place des Task force par Ministère en vue notamment de s'approprier les jalons	Le risque continu de persister avec une moindre prévalence. Pour le mitiger, les Task Force sont en cours de mise en place avec le ministère de l'Agriculture et l'Environnement notamment. Les autres Ministères sectoriels, porteurs des jalons devraient mettre en place leur Task Force.

5. Evaluation indépendante des programmes 2021 et 2022

TABLE 80 : EVALUATION INDÉPENDANTE DES PROGRAMMES 2021 ET 2022

Année	Programme	Recommandations	Statut des recommandations
2021	PIREDD Mai- Ndombe	1. Les communautés locales nécessitent d'être assistées pour le CLIP par les organisations de la société civile ou autres entités bien éclairées car elles n'ont pas de maîtrise sur les avantages, la valeur de leurs forêts et de leurs efforts 2. La deuxième phase devra s'appesantir sur le renforcement des capacités de l'Etat et des structures de gouvernance locales qui prendront la relève ; 3. Les préoccupations sur la sécurisation des espaces boisés et mis en défens demeurent. 4. Pour éviter d'être dispersé et faire du saupoudrage, un travail d'identification des filières prioritaires par bassin de production ou terroir est à faire ; 5. Soutenir le dynamisme des femmes qui a été observé et consolider l'accompagnement des PA, en développant pour les femmes et améliorer pour les PA, les plans d'actions avec des indicateurs bien déterminés et soutenir leur mise en œuvre de façon inclusive ;	6. Le CLIP se réalise du début à la fin de l'activité. Les services techniques mobilisés 7.
	Programme d'Appui à la Réforme Foncière	8. Ajustements du PTBA, des procédures administratives et financières d'ONU-H jugées trop lourdes par la CONAREF et qui seraient causes de retards dans la mise en œuvre. 9. Retards dans la mise en œuvre du programme 10. Améliorer les fréquences de fonctionnement du Comité de gestion 11. Planifier des mesures de réorganisation du circuit de décaissement de fonds pour garantir une efficacité et efficience du programme afin de permettre aux organisations participantes de réaliser leurs missions. 12. Construire une cohérence géographique permettant la synergie/ complémentarité des actions menées entre le programme sectoriel et les programmes intégrés sur les outils développés et les résultats produits afin de faciliter l'échange des données et la capitalisation entre les différents programmes	Aucune réponse de gestion n'a été partagée
	PARAT	13. Faire une meilleure articulation de la politique avec les programmes sur le terrain et relier les standards nationaux avec la mise en œuvre dans le territoire. 14. Promouvoir l'appropriation de la réforme par les communautés locales et les peuples autochtones	Aucune réponse de gestion n'a été partagée

		15. Accélérer le processus de renforcement des capacités de l'AT pour favoriser l'appropriation de la réforme par l'administration et réduire les conflits potentiels à l'intérieur du MINAT. 16. Bâtir une forte coalition à soutien de la réforme à l'interne du gouvernement et avec la société civile. 17. Assurer des ressources financières dans des délais prévisibles, alignées à la progression des activités du programme et en mesure de couvrir l'échelle d'action envisagée et la modalité participative. 18. Finaliser et opérationnaliser le système de suivi et évaluation de la réforme 19. Renforcer le système de gestion des risques du programme et se focaliser sur la prévention proactive.	
	Programme Société Civile	20. Au PNUD d'adapter ses procédures administratives et financières au contexte pour faciliter la mise en œuvre de la partie restante du programme Transférant au GTCRR de gérer effectivement les fonds (LOA). 21. Initier le processus d'ajustement du cadre de résultats pour identifier les activités prioritaires à mener pour consolider les acquis du programme à ce jour. 22. AU GTCRR de finaliser le travail de structuration interne, Clarifier les relations entre les partenaires du programme et communiquer suffisamment avec les coordinations provinciales sur les contours de la mise en œuvre du programme 23. Clarifier les relations (arbre de communication interne) en termes de redevabilité entre les organes provinciaux et la coordination nationale. Qui rend compte à qui? 24. Clarifier les missions, rôles et limites des coordinations provinciales vis-à-vis des partenaires 25. Privilégier la mise en œuvre des activités dont les Termes de références ont déjà été validés 26. Renforcer ou promouvoir les expertises thématiques des organisations membres pour jouer leurs rôles de critiques constructives avec des pôles thématiques. 27. Améliorer la communication, la redevabilité et le rapportage vis-à-vis de l'agence. 28. Organiser des partages d'expériences en petits groupes d'OSC qui ont un même focus thématique pour enrichir l'apprentissage. 29. GTCRR devra clarifier le mandat assigné aux coordinations provinciales	Aucune réponse de gestion n'a été partagée

		30. Aux coordinations provinciales de favoriser l'inclusion des organisations membres en les associant aux activités, surtout lors des prises de positions et prises de décisions 31. Communiquer suffisamment sur tous les aspects du programme afin d'éviter les frustrations des membres 32. Rester dans les limites fixées par la coordination nationale, selon les mandats qui sont assignés aux coordinations provinciales. 33. Adopter une posture collaborative envers les partenaires de mise en œuvre des PIREDD	
2022	PIREDD Maniema	34. Subvention locale : Plaidoyer réalisé au siège de la GIZ et obtenue l'autorisation exceptionnelle de réaliser les Subvention locales avec un décaissement de 3 mois et des budgets plus importants., ce qui en fait le seul projet au monde. 35. PSE: Augmenter en 2023 les moyens à mettre dans l'approche PSE (par exemple pour réaliser les plantations de bois-énergie, CFCL, Agriculture); 36. Communication: Elaborer des logos et affiches, des panneaux de visibilité, insérer un budget dans chaque SL pour les panneaux de la visibilité et mettre en œuvre le plan de communication 37. Recruter des staffs importants pour le Piredd :Staff GIZ: 1 expert S&E, 2 expert juniors agricoles, 1 expert SIG ou cartographe, 38. Optimiser et accélérer la réalisation des PSAT 39. Archivage: Mise en place de classement numérique des documents; 40. Agriculture: Reduction du matériel à doter au bénéficiaire au début d'une projet (planification de doter après, qui suit également l'approche PSE);	41. Subvention locale : Plaidoyer réalisé au siège de la GIZ et obtenue l'autorisation exceptionnelle de réaliser les Subvention locales avec un décaissement de 3 mois et des budgets plus importants., ce qui en fait le seul projet au monde. 42. PSE: Augmentation des approches PSE (par exemple bois- énergie, CFCL, Agriculture) en 2023; 43. Communication: Elaboration logo, mettre le budget dans chaque SL pour les panneaux de la visibilité et mettre en œuvre le plan de communication 44. Staff GIZ: déjà recuite: 1 expert S&E, 2 expert juniors agricoles, 3 staff ont été formes en cartographie avancée, et les PSAT vont être faites par une bureau d'étude; 45. Archivage: Mise sur place de classement numérique des documents; 46. Agriculture: Reduction du matériel à doter au bénéficiaire au début d'un projet (planification de doter après, qui suit également l'approche PSE);
	PIREDD Equateur	47. Mettre en place, sous la responsabilité de l'équipe FAO, basée à Mbandaka, un cadre de coordination des activités de terrain relatives à la structuration et au	50. La FAO a initié depuis le 15 avril 2022, le processus de finalisation du PTBA qui sera

		renforcement des capacités des communautés (CLD) et l'élaboration des PSAT. 48. Prendre des dispositions pour acquérir des intrants agricoles de qualité dans les délais (semences des cultures vivrières et pérennes, des arbres fruitiers et essences forestières locales et exotiques à croissance rapide), 49. Mettre en place un Comité de suivi du Programme constitué de la FAO et son partenaire WWF, du Secrétariat Exécutif du FONAREDD et du Secrétariat CAFI, avec des réunions mensuelles de suivi.	transmis après sa validation lors d'une réunion spéciale du COPIL, en impliquant VWVF (partenaire clé de mise en œuvre) ainsi que les autres partenaires notamment ceux spécialement mandatés par le COPIL. 51. Un plan opérationnel budgétisé par volet pour le reste de la durée du programme sera proposé, en séparant ce qui doit être réalisé en 2022 de ce qui sera réalisé en 2023, et transmis au Comité technique 52. La FAO soutient l'idée de la mise en place d'un Comité de suivi du Programme. Elle sera représentée dans ces réunions par trois personnes : le Représentant de la FAO ou son Adjoint, le Chargé de programme et le Chef de Projet ;
	PIREDD Mongala	53. Adapter les CS au niveau des bénéficiaires : simplifier les procédures, scinder les CS, raccourcir, renforcer l'accompagnement à leur exécution par un agent du projet 54. Améliorer et rendre prioritaire la communication avec les partenaires 55. L'AT est un outil de gestion durable des ressources naturelles et constitue le cadre spatial de base pour un projet REDD+. Il doit redevenir prioritaire. Concernant les PSAT : leur mise en œuvre peut-être une opportunité pour compenser la faiblesse du côté participatif lors de l'installation des CLD. 56. Établir une stratégie pour redynamiser les CLD qui sont tous dans l'attente d'une planification efficace. Augmenter si possible le nombre d'animateurs IPDR pour animer les CLD 57. Concernant les CEP : Rédiger une note de concept sur les CEP selon leur type, en expliquant les objectifs attendus, et éventuellement chiffrés, méthodologie d'implantation claire pour être comprise et mesurable par les agents de l'État qui en font l'animation. Pour les bénéficiaires, il faut arriver à rendre les plateformes fonctionnelles (appuis en moyens et	60. Cette approche d'accompagnement a déjà commencé depuis quelques semaines d'après le manager, il faut vérifier si c'est suffisant ou s'il faut renforcer davantage 61. Un staff spécialisée en communication pour le développement (C4D) a été recruté pour cela 62.

		formations) pour rassembler davantage les populations (CLD et CARG) ; 58. L'approche au niveau des communautés devrait aussi être nettement plus participative si on conserve une stratégie de planification spatiale par Groupement ; 59. Pour la société civile, il est recommandé de continuer à faire un suivi constructif du PIREDD et de partager, de manière objective, leurs différents points de vue	
	PIREDD Provine Orientale	63. Est-ce que les études diagnostiques portant sur les plateformes sont disponibles? 64. Ces chiffres des résultats rapportés sont vérifiés ou c'est l'agence de mise en œuvre qui les a fournis. Ceci vaut pour toutes les données vérifiées. Le rapport doit distinguer ce qui a été vérifié et ce que l'agence a fourni. 65. Comment c'est possible de ne pas ventiler par province ? Les personnes visées et atteintes par le programme ne devraient-elles pas être enregistrées d'une manière beaucoup plus détaillée ? Qui va recevoir semences ? Qui a participé à une formation ? Qui à plante de cacao ? qui fait partie des CLD? Quel système de monitorer le projet mis en place ? Il me semble une faiblesse importante. 66. Donc 331 200 USD/ an pour les frais de maintenance des motos ? Comment assurer la durée des activités si le PIREDD va clôturer dans quelques années ? Est-ce que ces institutions (membres de DPEA) sont les mêmes qu'elle citées sous la composante 1 ? les agences qui reçoivent 150 USD par mois + moto ? 67. ces postes (de contrôle) sont fonctionnels grâce à ce projet, ou si elles existaient déjà avant. En plus, il n'est pas clair ce que vaut dire « fonctionnels ». Existe-t-il de statistiques sur le numéro de cas rapportés ? Numéros des cas envoyés à la justice ? 68. Le document de projet prévoit dans la phase 1 le nombre suivant : 300.000 dont 30% femmes, 30% jeunes 20% PA. Faire une enquête CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques) pour définir la Baseline et encore un enquête CAP pour définir le résultat. Bien que ce soit trop tôt de faire l'enquête finale, il serait bien d'avoir d'info sur l'enquête CAP pour définir le Baseline 69. Comment le projet n'a pas encore lancé cette étude sur les moteurs de déforestation et la dégradation forestière? les TdR, sont-ils disponibles ? Peut-ont avoir accès aux études diagnostiques des filières agricoles et au	

		Dispositif Provincial d'Encadrement, de Production et de Distribution d'intrants Agricoles (DPEA) 70. On peut aussi considérer les préoccupations des communautés locales sur la fin du PIREDD et leur appel pressant à prolonger l'intervention au moins jusqu'à la commercialisation et la transformation des premières récoltes des cultures pérennes. Ce point de vue des bénéficiaires doit ressortir clairement dans le rapport. Pendant la mission sur axe Ituri, toute la communauté a plaidé sur la prolongation. On ne peut pas prendre en compte que la déclaration de l'autorité, mais des bénéficiaires aussi	
	Piredd Kwilu	71. Renforcer la compréhension du processus d'élaboration de PSAT afin d'aider les communautés à davantage mieux comprendre les objectifs des PSAT et à définir les bonnes pratiques de gestion(affectations) des ressources naturelles et de développement durable tout en clarifiant la distinction entre cartes d'occupation et d'affectation de manière que celles-ci traduisent bien les ambitions des communautés pour le futur 72. Innover en matière d'agroforesterie avec de nouvelles espèces adaptées et à croissance rapide et veiller au respect scrupuleux du calendrier agricole tout en étudiant la possibilité d'introduire des plantes de couverture 73. Améliorer la gestion de la fertilité surtout pour le palmier à huile au travers les fumures de fond avec l'empotage combinant bouse des vaches, déjections des animaux et/ou paillage et veiller à la qualité (provenance, fiabilité, rendement) des semences 74. Améliorer la visibilité (qui est déjà bonne) et davantage valoriser ses réalisations dans le Kwilu, au travers des médias, des dépliants et des prospectus un peu plus imagés et en langues locales. 75. Veiller à la diversification des activités liées à la GRN (chaîne de valeur agricole, artisanat, agriculture de péricase (production des denrées agricoles riches en protéines)	Aucune réponse de gestion n'a été partagée, mais le Piredd vient de présenter un nouveau prodoc en fast track qui donne aussi en partie une réponse à ces recommandations
	Piredd Equateur	76. Assouplir les procédures administratives de la FAO et accorder les vraies marges de manœuvres décisionnelles aux nouveaux experts recrutés et postés à Mbandaka, 77. Faire une bonne programmation pour l'avenir. Prévoir éventuellement une rupture des protocoles d'accord entre la FAO et WWF ;	

		78. Assurer une réelle coordination et cohérence des activités de Gouvernance et Aménagement du territoire avec celles des composantes techniques exécutées en partenariat avec WWF. 79. Réduire les tensions et frustrations du Gouvernement provincial de l'Equateur, en communiquant mieux avec le Gouverneur de Province et prenant en compte les éventuelles contributions attendues du Gouverneur, etc. 80. Régler de manière définitive la question des périodes de livraison des semences et de différents intrants agricoles à aligner sur les saisons culturales. 81. Urgent d'exécuter les PSE de la deuxième liste fournie par WWF et aborder rapidement la troisième liste transmise par WWF 82. Veiller à la bonne gestion des transitions des protocoles successifs à conclure entre WWF et FAO. 83. Rendre effectif et opérationnel le MRV du projet pour la vérification et à la certification des résultats pour PSE.	
--	--	---	--

6. Leçons apprises et défis

1.1. Leçons apprises

1. **Le contexte politique** en RDC demeure relativement serein sur l'année 2022, il a été marqué par la mobilisation des délégués du Gouvernement aux discussions des Arrangements de gestion du partenariat RDC – CAFI à la suite des actions prises au courant de l'année 2021 par le FONAREDD, en vue d'expliquer au gouvernement qui a pris fonction en cette période les défis et les opportunités que présentent le partenariat avec CAFI. Le SE FONAREDD établit un dialogue permanentUn dialogue permanent avec le
2. **Structures de gouvernance** : Le Comité technique du FONAREDD s'est réuni 7 fois en 2022, ce qui a permis de maintenir un dialogue fluide autour des sujets techniques et stratégiques liés au portefeuille et à la gestion du Fonds. En revanche, aucune réunion du Comité de Pilotage (COFIL) du Fonds n'a eu lieu cette année, entre autres en raison des agendas chargés des parties prenantes de haut niveau. Comme le COFIL a su prendre des décisions par courriel, le manque de réunions n'a pas empêché l'avancement du cycle programmatique du Fonds. Cependant, étant donné que les réunions du COFIL constituent un cadre de concertation important entre le Secrétariat Exécutif du FONAREDD, les ministres sectoriels, les bailleurs, les représentants du secteur privé ainsi que du monde académique, l'absence de réunions a entravé, dans une certaine mesure, le dialogue entre ces différents partenaires.
3. Le FONAREDD a réussi à renforcer le **dialogue entre les programmes** sectoriels et intégrés durant l'année 2022, grâce à son Cadre d'échanges et de collaboration, avec 3 séances organisées par le Secrétariat exécutif du Fonds. Ces réunions ont traité obligations de reporting ; partage d'expérience sur les processus de l'aménagement du territoire entre les programmes et gouvernance forestière.

4. De même, durant l'année 2022, le FONAREDD continue le processus entamé en 2021 d'harmonisation et du renforcement de son approche de **suivi-évaluation** des programmes ainsi que le suivi du progrès des Jalons de la première Lettre d'intention. De plus, le Secrétariat Exécutif du FONAREDD et le Secrétariat CAFI ont amélioré leur collaboration en matière de suivi et évaluation du portefeuille du FONAREDD. C'est ainsi que les deux partenaires ont développé des canevas et des outils conjoints qui facilitent un suivi rapproché des programmes.
5. Les **évaluations à mi-parcours** des programmes constituent un outil important de vérification des résultats, de la performance et de la qualité de processus de mise en œuvre des programmes. Cependant, l'ensemble des évaluations réalisées ont connu des retards et des défis en matière de qualité et de suivi. Cela a démontré l'importance d'initier l'élaboration des termes de références ainsi que le recrutement de consultants de qualité à temps, et d'assurer une capacité de suivi conséquente au sein du Secrétariat exécutif du FONAREDD.

6.3. Défis

Depuis qu'un constat a été fait que certains programmes ne performant pas de façon constante ou présentent quelques difficultés dans la gestion des partenariats, le SE FONAREDD a pris des mesures de mettre en place des réunions de suivi entre l'agence et le SE FONAREDD. Cela s'est fait pour plusieurs programmes notamment GDA, PARAT, PARF, Piredd Oriental, Piredd Equateur, Piredd Mongala.

Pour certains, le plus grand défi est **méthodologique** : Mongala, Maniema, Equateur, ont besoin de revoir leurs procédures de gestion administratives et financières pour les adapter à certaines exigences nouvelles et ainsi se mettre au diapason des Piredd comme Mai-Ndombe qui disposent des procédures plus souples et plus adaptées aux Piredd, notamment pour mettre en œuvre les PSE directement avec les communautés et avancer plus vite avec les investissements. D'autre part l'aménagement du territoire au sein de ces mêmes Piredd continue de poser problème car non ils n'en ont pas bien maîtrisé la pertinence, alors que c'est la base du Piredd. Toutefois, certains ont compris et mettent déjà en avant toutes ces activités reléguées au second plan il y a peu.

Le second défi est de **gestion**. L'avènement du nouveau cadre programmatique et le projet de restructuration du FONAREDD ont quelque peu bousculé les bases établies. En effet, le nouveau cadre programmatique rend les agences plus redevables qu'avant. Leurs rapports doivent être plus détaillés, le rapport financier aussi présentant des justifications plus importantes au risque de non-recevabilité de la part du SE FONAREDD et du Secrétariat CAFI. C'est un exercice auquel elles n'étaient pas beaucoup habituées en se contentant des rapports périodiques à redevabilité envers le MPTF.

Ceci démontre qu'il y a une évolution dans le traitement des rapports et dans le suivi et évaluation. L'exigence de recruter du personnel clé comme le MRV pour valider les résultats des bénéficiaires et du projet dans les Piredd et de l'expert SIG qui procure la base des données géolocalisées, gage de fiabilité des résultats de terrain. Les missions de vérification indépendante ou d'évaluation indépendante de certains projets mettent en lumière les défis que rencontre le SE FONAREDD vis-à-vis de la mise en œuvre cohérente de certains programmes financés. Ainsi ces programmes confrontés à leurs procédures et souvent à la non-performance de certains, tout en considérant les attentes des bénéficiaires, se retrouvent dans une position défensive au lieu d'adresser les faiblesses.

Certains programmes comme GDA ont été arrêtés, arrivés à leur terme mais laissant plusieurs grands résultats non atteints. L'atteinte des jalons de l'année à travers les programmes est fondamentale et démontre le niveau du respect des engagements du gouvernement dans ce partenariat qui en est au deuxième (LOI 2). Ainsi, le SE FONAREDD se retrouve dans une situation de prendre en charge le suivi des jalons de certains ministères à travers un programme unique d'appui à plusieurs ministères. Ce programme sera préparé et validé au sein du SE FONAREDD dès la mi- 2023 dans le cadre du fast track de la nouvelle LOI.

6. CONCLUSION

L'année 2022 est terminée. Beaucoup de programmes ont atteint leurs cinq années de mise en œuvre. Il s'agit de PARAT, PARF, PIREDD Mai-Ndombe, PIREDD Orientale, Programme Société civile, Programme PA. Certains programmes ont été étendus à une période plus large, d'autres ont été arrêtés (GDA), faute d'effort d'amélioration. Beaucoup de programmes sont dans leur quatrième année depuis leur approbation : PIREDD Kwilu, PIREDD Equateur, PIREDD Equateur, PROMIS, tandis que quelques programmes avancent vers leur troisième année : PIREDD Maniema, Savanes, etc.

La performance varie d'un programme à un autre. Pendant que certains programmes ont démontré une montée en puissance avec une performance plutôt satisfaisante (PROMIS, PIREDD Kwilu, PIREDD Mai-Ndombe, PARF), d'autres par contre sont jugés modérément satisfaisants. Plusieurs raisons justifient la faible performance pour ces programmes, les procédures de gestion moins souples n'ayant pas facilité la contractualisation des structures locales importantes pour déployer les activités et les décaissements tardifs de la deuxième tranche de financement pour d'autres.

Il est intéressant de constater que toutes les parties prenantes (membres du Comité technique, agences d'exécution et leurs partenaires) convergent vers une compréhension commune des méthodologies de mise en œuvre, surtout des PIREDD. Les programmes sectoriels de leur côté cernent mieux les apports qu'ils doivent amener vers les autres programmes (intégrés) et les passerelles d'échange et de collaboration grâce aux sujets traités dans les cadres d'échange et de collaboration que le SE FONAREDD organise trimestriellement.

Le nouveau cadre programmatique avec la nouvelle programmation fast-track et l'AMI apporte beaucoup de redevabilité des agences vis-à-vis du fonds. C'est une belle opportunité pour renverser la tendance pour tous ceux qui ne performant pas. En effet, tous ces programmes ne peuvent pas continuer à se comporter de la même manière vis-à-vis de leurs partenaires que du fonds, au risque de se retrouver en opposition avec les bénéficiaires comme c'est le cas avec le PIREDD Mongala. Le fonds est appelé à décaisser afin de mobiliser davantage des financements. Ces décaissements passent par des demandes des agences qui remplissent les conditions exigées par les évaluations externes ou les missions de vérification indépendantes diligentées par le fonds pour le décaissement des tranches conditionnelles. Sinon on se trouve dans la situation où il faut arrêter un programme qui n'a pas démontré de signe d'évolution dans sa mise en œuvre (cas de GDA).

Il est nécessaire que **le suivi et évaluation soit renforcé par des missions de terrain** qui sont aussi des **missions pédagogiques** qui permettent de corriger des interventions mal conduites ou des insuffisances de planification. Parfois il suffit de très peu pour améliorer la performance d'un programme alors que le fonds limite au strict minimum ces missions de terrain qui pourraient pourtant rentabiliser les fonds alloués aux programmes.

7. Annexes

Annexe 1: Etat d'avancement des jalons



CONSOLIDATED ANNUAL FINANCIAL REPORT of the Administrative Agent

DRC Fonds National REDD

for the period 1 January to 31 December 2022

UN Multi-Partner Trust Fund Office
United Nations Development Programme
GATEWAY: <https://mptf.undp.org>

May 2023



**United Nations
MPTF Office**

DRC Fonds National REDD

Financial Report
prepared by the Administrative
Agent

May 2023

DEFINITIONS

Allocation

Amount approved by the Steering Committee for a project/programme.

Approved Project/Programme

A project/programme including budget, etc., that is approved by the Steering Committee for fund allocation purposes.

Contributor Commitment

Amount(s) committed by a contributor to a Fund in a signed Standard Administrative Arrangement with the UNDP Multi-Partner Trust Fund Office (MPTF Office), in its capacity as the Administrative Agent. A commitment may be paid or pending payment.

Contributor Deposit

Cash deposit received by the MPTF Office for the Fund from a contributor in accordance with a signed Standard Administrative Arrangement.

Delivery Rate

The percentage of funds that have been utilized, calculated by comparing expenditures reported by a Participating Organization against the 'net funded amount'. This does not include expense commitments by Participating Organisations.

Indirect Support Costs

A general cost that cannot be directly related to any particular programme or activity of the Participating Organizations. UNSDG policy establishes a fixed indirect cost rate of 7% of programmable costs for inter-agency pass-through MPTFs.

Net Funded Amount

Amount transferred to a Participating Organization less any refunds transferred back to the MPTF Office by a Participating Organization.

Participating Organization

A UN Organization or other inter-governmental Organization that is a partner in a Fund, as represented by signing a Memorandum of Understanding (MOU) with the MPTF Office for a particular Fund.

Project Expenditure

The sum of expenses and/or expenditure reported by all Participating Organizations for a Fund irrespective of which basis of accounting each Participating Organization follows for donor reporting.

Project Financial Closure

A project or programme is considered financially closed when all financial obligations of an operationally completed project or programme have been settled, and no further financial charges may be incurred.

Project Operational Closure

A project or programme is considered operationally closed when all programmatic activities for which Participating Organization(s) received funding have been completed.

Project Start Date

Project/ Joint programme start date as per the programmatic document.

Total Approved Budget

This represents the cumulative amount of allocations approved by the Steering Committee.

US Dollar Amount

The financial data in the report is recorded in US Dollars

TABLE OF CONTENTS

Introduction	5
1. Sources and Uses of Funds	6
2. Partner Contributions	7
3. Interest Earned	8
4. Transfer of Funds	9
5. Expenditure and Financial Delivery Rates	10
6. Cost Recovery	12
7. Accountability and Transparency	12
8. Direct Cost	12
9. Annexes	13

INTRODUCTION

This Consolidated Annual Financial Report of the **DRC Fonds National REDD** is prepared by the United Nations Development Programme (UNDP) Multi-Partner Trust Fund Office (MPTF Office) in fulfillment of its obligations as Administrative Agent, as per the terms of Reference (TOR), the Memorandum of Understanding (MOU) signed between the UNDP MPTF Office and the Participating Organizations, and the Standard Administrative Arrangement (SAA) signed with contributors.

The MPTF Office, as Administrative Agent, is responsible for concluding an MOU with Participating Organizations and SAAs with contributors. It receives, administers and

manages contributions, and disburses these funds to the Participating Organizations. The Administrative Agent prepares and submits annual consolidated financial reports, as well as regular financial statements, for transmission to stakeholders.

This consolidated financial report covers the period 1 January to 31 December 2022 and provides financial data on progress made in the implementation of projects of the **DRC Fonds National REDD**. It is posted on the MPTF Office GATEWAY (<https://mptf.undp.org/fund/3cd00>).

2022 FINANCIAL PERFORMANCE

This chapter presents financial data and analysis of the **DRC Fonds National REDD** using the pass-through funding modality as of 31 December 2022.

Financial information for this Fund is also available on the MPTF Office GATEWAY, at the following address:

<https://mptf.undp.org/fund/3cd00>.

1. SOURCES AND USES OF FUNDS

As of 31 December 2022, 2 contributors deposited US\$ 4,063,013, other MPTFs US\$ 246,088,332 in contributions and US\$ 1,405,183 was earned in interest.

The cumulative source of funds was US\$ 251,556,527.

Of this amount, US\$ 190,684,472 has been net funded to 11 Participating Organizations, of which US\$ 146,229,426 has been reported as expenditure. The Administrative Agent fee has been charged at the approved rate of 1% on deposits and amounts to US\$ 40,630. Table 1 provides an overview of the overall sources, uses, and balance of the **DRC Fonds National REDD** as of 31 December 2022.

Table 1 Financial Overview, as of 31 December 2022 (in US Dollars)

	Annual 2021	Annual 2022	Cumulative
Sources of Funds			
Contributions from donors	-	695,270	4,063,013
Contributions from MPTFs	-	74,888,332	246,088,332
Sub-total Contributions	-	75,583,602	250,151,344
Fund Interest and Investment Income Earned	81,664	239,104	1,251,420
Interest Income received from Participating Organizations	-	153,763	153,763
Total: Sources of Funds	81,664	75,976,469	251,556,527
Use of Funds			
Transfers to Participating Organizations	20,595,095	27,567,321	183,943,878
Refunds received from Participating Organizations	-	(32,607)	(32,607)
Net Funded Amount	20,595,095	27,534,714	183,911,271
Administrative Agent Fees	-	6,953	40,630
Direct Costs	320,396	1,000,000	6,773,201
Bank Charges	584	449	3,892
Total: Uses of Funds	20,916,075	28,542,115	190,728,994
Change in Fund cash balance with Administrative Agent	(20,834,412)	47,434,353	60,827,533
Opening Fund balance (1 January)	34,227,592	13,393,180	-
Closing Fund balance (31 December)	13,393,180	60,827,533	60,827,533
Net Funded Amount (Includes Direct Cost)	20,915,491	28,534,714	190,684,472
Participating Organizations Expenditure (Includes Direct Cost)	42,916,698	33,047,344	146,229,426
Balance of Funds with Participating Organizations	(22,001,206)	(4,512,630)	44,455,047

2. PARTNER CONTRIBUTIONS

Table 2 provides information on cumulative contributions received from all contributors to this fund as of 31 December **2022**.

The **DRC Fonds National REDD** is currently being financed by 2 contributors, as listed in the table below.

The table includes financial commitments made by the contributors through signed Standard Administrative Agreements with an anticipated deposit date as per the schedule of payments by 31 December **2022** and deposits received by the same date. It does not include commitments that were made to the fund beyond **2022**.

Table 2. Contributions, as of 31 December 2022 (in US Dollars)

Contributors	Total Commitments	Prior Years as of 31-Dec-2021 Deposits	Current Year Jan-Dec-2022 Deposits	Total Deposits
CAFI National Investment Framework	246,088,332	171,200,000	74,888,332	246,088,332
Gouvernement of Sweden (Sida)	4,063,013	3,367,743	695,270	4,063,013
Grand Total	250,151,344	174,567,743	75,583,602	250,151,344

3. INTEREST EARNED

Interest income is earned in two ways: 1) on the balance of funds held by the Administrative Agent (Fund earned interest), and 2) on the balance of funds held by the Participating Organizations (Agency earned interest) where their Financial Regulations and Rules allow return of interest to the AA.

As of 31 December **2022**, Fund earned interest amounts to US\$ **1,251,420**.

Interest received from Participating Organizations amounts to US\$ **153,763**, bringing the cumulative interest received to US\$ **1,405,183**. Details are provided in the table below.

Table 3. Sources of Interest and Investment Income, as of 31 December 2022 (in US Dollars)

Interest Earned	Prior Years as of 31-Dec- 2021	Current Year Jan-Dec-2022	Total
Administrative Agent			
Fund Interest and Investment Income Earned	1,012,316	239,104	1,251,420
Total: Fund Interest Earned	1,012,316	239,104	1,251,420
Participating Organization			
FAO	-	153,763	153,763
Total: Agency Interest Earned	-	153,763	153,763
Grand Total	1,012,316	392,867	1,405,183

4. TRANSFER OF FUNDS

Allocations to Participating Organizations are approved by the Steering Committee and disbursed by the Administrative Agent. As of 31 December **2022**, the AA has transferred US\$ **183,943,878** to **11** Participating Organizations (see list below).

Table 4 provides additional information on the refunds received by the MPTF Office, and the net funded amount for each of the Participating Organizations.

Table 4. Transfer, Refund, and Net Funded Amount by Participating Organization (in US Dollars)

Participating Organization	Prior Years Cumulative as of 31-Dec-2021			Current Year Jan-Dec-2022			Total		
	Transfers	Refunds	Net Funded	Transfers	Refunds	Net Funded	Transfers	Refunds	Net Funded
AFD	14,000,000	-	14,000,000	-	-	-	14,000,000	-	14,000,000
Enabel	9,000,000	-	9,000,000	-	-	-	9,000,000	-	9,000,000
FAO	18,299,916	-	18,299,916	2,500,000	(32,607)	2,467,393	20,799,916	(32,607)	20,767,309
GIZ	10,000,000	-	10,000,000	2,000,000	-	2,000,000	12,000,000	-	12,000,000
IBRD	25,000,000	-	25,000,000	11,000,00	-	11,000,00	36,000,000	-	36,000,000
JICA	3,168,041	-	3,168,041	-	-	-	3,168,041	-	3,168,041
UNCDF	4,174,200	-	4,174,200	785,118	-	785,118	4,959,318	-	4,959,318
UNDP	35,734,910	-	35,734,910	8,282,203	-	8,282,203	44,017,113	-	44,017,113
UNFPA	8,729,120	-	8,729,120	-	-	-	8,729,120	-	8,729,120
UNHABITAT	6,999,490	-	6,999,490	-	-	-	6,999,490	-	6,999,490
UNOPS	21,270,880	-	21,270,880	3,000,000	-	3,000,000	24,270,880	-	24,270,880
Grand Total	156,376,55	-	156,376,55	27,567,32	(32,607)	27,534,71	183,943,87	(32,607)	183,911,27

5. EXPENDITURE AND FINANCIAL DELIVERY RATES

All final expenditures reported are submitted as certified financial information by the Headquarters of the Participating Organizations. These were consolidated by the MPTF Office.

Joint programme/ project expenditures are incurred and monitored by each Participating Organization, and are reported to the Administrative Agent as per the agreed upon categories for inter-agency harmonized reporting. The expenditures are reported via the MPTF Office's online expenditure reporting tool. The **2022** expenditure data has been posted on the MPTF Office GATEWAY at <https://mptf.undp.org/fund/3cd00>.

5.1 EXPENDITURE REPORTED BY PARTICIPATING ORGANIZATION

In **2022**, US\$ **27,534,714** was net funded to Participating Organizations, and US\$ **32,245,351** was reported in expenditure.

As shown in table below, the cumulative net funded amount is US\$ **183,911,271** and cumulative expenditures reported by the Participating Organizations amount to US\$ **140,464,966**. This equates to an overall Fund expenditure delivery rate of **76.38** percent.

Table 5.1 Net Funded Amount and Reported Expenditures by Participating Organization, as of 31 December 2022 (in US Dollars)

Participating Organization	Approved Amount	Net Funded Amount	Expenditure			Delivery Rate %
			Prior Years as of 31-Dec-2021	Current Year Jan-Dec-2022	Cumulative	
AFD	26,999,378	14,000,000	5,250	2,338,392	2,343,642	16.74
Enabel	12,000,000	9,000,000	3,847,854	2,490,902	6,338,756	70.43
FAO	23,000,003	20,767,309	17,160,022	3,213,055	20,373,076	98.10
GIZ	30,000,000	12,000,000	2,102,519	6,487,180	8,589,699	71.58
IBRD	39,000,000	36,000,000	22,527,264	2,271,114	24,798,378	68.88
JICA	3,999,607	3,168,041	1,701,609	1,218,198	2,919,807	92.16
UNCDF	6,957,050	4,959,318	2,492,982	1,544,352	4,037,334	81.41
UNDP	57,788,555	44,017,113	25,046,471	7,654,159	32,700,629	74.29
UNFPA	8,729,120	8,729,120	7,298,335	1,519,729	8,818,064	101.02
UNHABITAT	6,999,490	6,999,490	7,068,215	(333,501)	6,734,715	96.22
UNOPS	24,270,880	24,270,880	18,969,095	3,841,770	22,810,865	93.98
Grand Total	239,744,083	183,911,271	108,219,615	32,245,351	140,464,966	76.38

5.2. Expenditures Reported by Category

Project expenditures are incurred and monitored by each Participating Organization and are reported as per the agreed categories for inter-agency harmonized reporting. In 2006 the UN Development Group (UNDG) established six categories against which UN entities must report inter-agency project expenditures. Effective 1 January 2012, the UN Chief Executives Board (CEB) modified these categories as a result of IPSAS adoption to comprise eight categories.

Table 5.2. Expenditure by UNSDG Budget Category, as of 31 December 2022 (in US Dollars)

Category	Expenditures			Percentage of Total Programme Cost
	Prior Years Cumulative as of 31-Dec-2021	Current Year Jan-Dec-2022	Total	
Staff & Personnel Cost	12,610,381	6,139,421	18,749,802	14.28
Supplies, commodities and materials	9,601,616	2,742,018	12,343,634	9.40
Equipment, vehicles, furniture and depreciation	4,008,088	542,924	4,551,012	3.47
Contractual Services Expenses	48,728,457	10,457,531	59,185,987	45.08
Travel	4,932,599	1,313,628	6,246,227	4.76
Transfers and Grants	15,759,642	3,454,907	19,214,550	14.64
General Operating	6,767,518	4,220,004	10,987,522	8.37
Programme Costs Total	102,408,301	28,870,433	131,278,734	100.00
¹ Indirect Support Costs Total	5,811,315	3,374,918	9,186,232	7.00
Grand Total	108,219,615	32,245,351	140,464,966	-

1 Indirect Support Costs charged by Participating Organization, based on their financial regulations, can be deducted upfront or at a later stage during implementation. The percentage may therefore appear to exceed the 7% agreed-upon for on-going projects. Once projects are financially closed, this number is not to exceed 7%.

6. COST RECOVERY

Cost recovery policies for the Fund are guided by the applicable provisions of the Terms of Reference, the MOU concluded between the Administrative Agent and Participating Organizations, and the SAAs concluded between the Administrative Agent and Contributors, based on rates approved by UNDG.

The policies in place, as of 31 December 2022, were as follows:

- **The Administrative Agent (AA) fee:** 1% is charged at the time of contributor deposit and covers services provided on that contribution for the entire duration of the Fund. In the reporting period US\$ **6,953** was deducted in AA-fees. Cumulatively, as of 31 December **2022**, US\$ **40,630** has been charged in AA-fees.
- **Indirect Costs of Participating Organizations:** Participating Organizations may charge 7% indirect costs. In the current reporting period US\$ **3,374,918** was deducted in indirect costs by Participating Organizations. Cumulatively, indirect costs amount to US\$ **9,186,232** as of 31 December **2022**.

8. DIRECT COSTS

The Fund governance mechanism may approve an allocation to a Participating Organization to cover costs associated with Fund coordination covering overall coordination, and fund level reviews and evaluations. These allocations are referred to as 'direct costs'. In the reporting period, direct costs charged to the fund amounted to US\$ 1,000,000. Cumulatively, as of 31 December 2022, US\$ 6,773,201 has been charged as Direct Costs.

7. ACCOUNTABILITY AND TRANSPARENCY

In order to effectively provide fund administration services and facilitate monitoring and reporting to the UN system and its partners, the MPTF Office has developed a public website, the MPTF Office Gateway (<https://mptf.undp.org>). Refreshed in real time every two hours from an internal enterprise resource planning system, the MPTF Office Gateway has become a standard setter for providing transparent and accountable trust fund administration services.

The Gateway provides financial information including: contributor commitments and deposits, approved programme budgets, transfers to and expenditures reported by Participating Organizations, interest income and other expenses. In addition, the Gateway provides an overview of the MPTF Office portfolio and extensive information on individual Funds, including their purpose, governance structure and key documents. By providing easy access to the growing number of narrative and financial reports, as well as related project documents, the Gateway collects and preserves important institutional knowledge and facilitates knowledge sharing and management among UN Organizations and their development partners, thereby contributing to UN coherence and development effectiveness.

Participating Organization	Current Year Net Funded Amount	Current Year Expenditure	Total Net Funded Amount	Total Expenditure
UNDP	1,000,000	801,994	6,773,201	5,764,460
Total	1,000,000	801,994	6,773,201	5,764,460

Annex 1. EXPENDITURE BY PROJECT GROUPED BY THEME/OUTCOME

Annex 1 displays the net funded amounts, expenditures reported and the financial delivery rates by Theme/Outcome by project/ joint programme and Participating Organization.

Annex 1 Expenditure by Project within Theme/Outcome

Theme/Outcome / Project No. and Project Title		Participating Organization	Project Status	Total Approved Amount	Net Funded Amount	Total Expenditure	Delivery Rate %
CAFI Investment							
00103789	Finalisation et mise en œuvre du système national de surveillance des Forêts (SNSF)	FAO	Operationally Closed	10,000,003	9,967,396	9,967,396	100.00
00103801	Programme d'appui à la société civile	UNDP	On Going	3,300,000	3,300,000	2,822,473	85.53
00103850	Programme Integre REDD+ du Mai-Ndombe (PIREDD Mai-Ndombe)	IBRD	On Going	30,000,000	30,000,000	21,187,034	70.62
00103851	Gestion durable des forêts par le renforcement des droits des Peuples Autochtones et de leur participation à REDD+	IBRD	On Going	2,000,000	2,000,000	1,105,530	55.28
00105031	Programme Intégré REDD+ du Sud-Ubangi	IBRD	On Going	7,000,000	4,000,000	2,505,814	62.65
00105282	Appui à la réforme de l'aménagement du territoire	UNDP	On Going	8,000,000	5,775,605	5,021,929	86.95
00105381	Programme d'appui à la réforme foncière	UNHABITAT	On Going	6,999,490	6,999,490	6,734,715	96.22
00107819	Programme Intégré REDD+ Oriental (Ituri, Tshop et Bas-Uele)	UNDP	On Going	33,000,000	26,036,247	18,343,186	70.45
00113546	Bois énergie	UNCDF	On Going	6,957,050	4,959,318	4,037,334	81.41
00113546	Bois énergie	UNDP	On Going	8,042,950	5,678,689	4,093,760	72.09
00113547	Programme Intégré REDD Kwilu	JICA	On Going	3,999,607	3,168,041	2,919,807	92.16
00115700	Gestion durable de l'Agriculture et l'Elevage	FAO	On Going	3,000,000	2,299,913	2,293,257	99.71
00116875	Appui au Planning Familial	UNFPA	On Going	8,729,120	8,729,120	8,818,064	101.02
00116875	Appui au Planning Familial	UNOPS	On Going	24,270,880	24,270,880	22,810,865	93.98
00117080	Programme Intégré REDD Mongala	Enabel	On Going	12,000,000	9,000,000	6,338,756	70.43

00117600	Programme Intégré REDD Equateur	FAO	On Going	10,000,000	8,500,000	8,112,424	95.44
00117920	Secrétariat Exécutif du Fonds National REDD+	UNDP	On Going	5,445,605	3,226,572	2,419,281	74.98
00120055	Appui Savanes et Forêts Dégradées	AFD	On Going	14,999,378	8,000,000	1,885,002	23.56
00123066	Gestion Durables des forêts	AFD	On Going	12,000,000	6,000,000	458,640	7.64
00126783	Programme Intégré REDD+ Maniema	GIZ	On Going	30,000,000	12,000,000	8,589,699	71.58
CAFI Investment: Total				239,744,083	183,911,271	140,464,966	76.38
Grand Total				239,744,083	183,911,271	140,464,966	76.38

Annex 2. EXPENDITURE BY PROJECT GROUPED BY COUNTRY

Annex 2 displays the net funded amounts, expenditures reported and the financial delivery rates by Country by project/ joint programme and Participating Organization

Table Annex 2. Expenditure by Project, grouped by Country

Country / Project No. and Project Title		Participating Organization	Total Approved Amount	Net Funded Amount	Total Expenditure	Delivery Rate %
Congo (the Democratic Republic of the)						
00103789	Finalisation et mise en œuvre du système national de surveillance des Forêts (SNSF)	FAO	10,000,003	9,967,396	9,967,396	100.00
00103801	Programme d'appui à la Société Civile	UNDP	3,300,000	3,300,000	2,822,473	85.53
00103850	Programme Integre REDD+ du Mai-Ndombe (PIREDD Mai-Ndombe)	IBRD	30,000,000	30,000,000	21,187,034	70.62
00103851	Gestion durable des forêts par le renforcement des droits des Peuples Autochtones et de leur participation à REDD+	IBRD	2,000,000	2,000,000	1,105,530	55.28
00105031	Programme Intégré REDD+ du Sud-Ubangi	IBRD	7,000,000	4,000,000	2,505,814	62.65
00105282	Appui à la réforme de l'aménagement du territoire	UNDP	8,000,000	5,775,605	5,021,929	86.95
00105381	Programme d'appui à la réforme foncière	UNHABITAT	6,999,490	6,999,490	6,734,715	96.22
00107819	Programme Intégré REDD+ Oriental (Ituri, Tshop et Bas-Uele)	UNDP	33,000,000	26,036,247	18,343,186	70.45
00113546	Bois énergie	UNCDF	6,957,050	4,959,318	4,037,334	81.41
00113546	Bois énergie	UNDP	8,042,950	5,678,689	4,093,760	72.09
00113547	Programme Intégré REDD Kwilu	JICA	3,999,607	3,168,041	2,919,807	92.16
00115700	Gestion durable de l'Agriculture et l'Elevage	FAO	3,000,000	2,299,913	2,293,257	99.71
00116875	Appui au Planning Familial	UNFPA	8,729,120	8,729,120	8,818,064	101.02
00116875	Appui au Planning Familial	UNOPS	24,270,880	24,270,880	22,810,865	93.98
00117080	Programme Intégré REDD Mongala	Enabel	12,000,000	9,000,000	6,338,756	70.43
00117600	Programme Intégré REDD Equateur	FAO	10,000,000	8,500,000	8,112,424	95.44
00117920	Secrétariat Exécutif du Fonds National REDD+	UNDP	5,445,605	3,226,572	2,419,281	74.98
00120055	Appui Savanes et Forêts Dégradées	AFD	14,999,378	8,000,000	1,885,002	23.56

00123066	Gestion Durables des Forêts	AFD	12,000,000	6,000,000	458,640	7.64
00126783	Programme Intégré REDD+ Maniema	GIZ	30,000,000	12,000,000	8,589,699	71.58
Congo (the Democratic Republic of the): Total			239,744,083	183,911,271	140,464,966	76.38
Grand Total			239,744,083	183,911,271	140,464,966	76.38

Contributors



UN Participating Organizations



UN HABITAT
FOR A BETTER URBAN FUTURE



UN OPS

Other Participating Organizations



THE WORLD BANK
IBRD • IDA

Enabel



giz



Contributing Trust Fund

